



29/09/2023

**Fonds de droit français**

**GROUPAMA  
MONDACTIONS**

**RAPPORT ANNUEL**

## SOMMAIRE

|   |    |
|---|----|
| 1. Changements intéressant l'OPC            | 3  |
| 2. Rapport de gestion                       | 4  |
| 3. Informations réglementaires              | 8  |
| 4. Certification du Commissaire aux Comptes | 13 |
| 5. Comptes de l'exercice                    | 18 |
| 6. Annexe(s)                                | 36 |
| Caractéristiques de l'OPC                   | 37 |
| Information SFDR                            | 40 |
| Rapport annuel de l'OPC Maître              | 51 |

## I. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

### **25 novembre 2022**

- Mise à jour dans les DICI des frais courants à la clôture des fonds à fin septembre 2022.

### **30 décembre 2022**

- Suppression de la commission de souscription non acquise au fonds dégressive qui passe à 3% sans dégressivité ;
- Mise en conformité avec le niveau 2 du Règlement SFDR et mise en place de l'annexe SFDR ;
- Mise en conformité avec le Règlement européen PRIIPS et mise en place du KID PRIIPS en remplacement du DICI.

### **30 juin 2023**

- Passage du règlement / livraison de J+3 à **J+2**.
- Mise en place des mécanismes de gates et swing pricing sur le maître ;
- Mise à jour réglementaire SFDR niveau 2 de l'annexe ESG du maître.

## 2. RAPPORT DE GESTION

En octobre, les pressions inflationnistes sont restées prépondérantes dans la zone euro et au Royaume-Uni, l'inflation totale et l'inflation sous-jacente ayant encore augmenté tandis que le pic de l'inflation totale a été dépassé aux États-Unis. Les taux à dix ans américains ont continué d'augmenter, revenant à 4 %, tandis que les taux allemands et français ont plafonné autour de 2-2,5 %. Le PIB américain a augmenté de 2,6 % en rythme annualisé au troisième trimestre, sous l'effet conjugué de la hausse du commerce extérieur, des dépenses de consommation privée et publique, ainsi que de l'investissement des entreprises. Les révisions à la baisse sur les prévisions de bénéfices pour 2023 sont bien engagées au sein des sociétés du S&P500 sous le coup de l'inflation, de la hausse des taux mais surtout de la force de l'USD. À l'opposé, elles ne font que débiter en Europe où le niveau absolu des estimations demeure relativement élevé. Aux États-Unis, les publications de résultats ont été plutôt négatives pour les grandes valeurs technologiques.

Au cours du mois, nous avons vendu Valero Energy (raffinage), Discover Financial (cartes de crédit) et Mc Donald's. Parallèlement, nous avons acheté Kroger (distribution alimentaire) et Chipotle Mexican grill (restaurants).

En novembre, la dégradation des chiffres macro-économiques américains et le ralentissement de l'inflation ont ravivé l'espoir d'un ralentissement des hausses des taux de la FED. L'inflation a ralenti en zone euro à +10.0% yoy en novembre (vs +10.6% en octobre). Aux États-Unis, l'indice des prix à la consommation a ralenti à +7.7% yoy en octobre. Le PMI composite a baissé à 46.3 en novembre (vs 48.2 en octobre) et les demandes d'allocations chômage ont progressé à 240k lors de la semaine du 19 novembre (vs 220K lors de la semaine du 29 octobre). Sur le plan politique, aux États-Unis, les républicains ont remporté la Chambre des représentants où ils sont assurés d'avoir 218 sièges nécessaires pour obtenir la majorité. Les démocrates, avec au moins 50 sièges sur les 100, garderont le contrôle du Sénat même si les élections ne sont pas encore terminées. En Chine, le nombre de cas de covid a atteint un nouveau record depuis le début de pandémie à 32K nouveaux cas (le 23/11) et les contestations contre les mesures anti-Covid se multiplient à travers le pays. Cependant, les espoirs d'un assouplissement de la politique sanitaire grandissent.

Dans ce contexte, nous avons allégé Thermo Fisher Scientific et renforcé Parker Hannifin dans les industriels (spécialisée dans les technologies pour l'aérospatial, l'électromécanique et l'hydraulique).

En décembre, après avoir été orientés à la hausse pendant deux mois consécutifs, les marchés boursiers mondiaux ont corrigé en raison du resserrement des banques centrales et des inquiétudes sur la croissance chinoise. Après avoir baissé en novembre, les taux à dix ans obligataires (notamment de la zone euro et du Royaume-Uni) ont repris leur tendance à la hausse en décembre, les banques centrales ayant signalé des taux plus élevés pour plus longtemps. Le dollar américain s'est affaibli par rapport aux principales devises pour le deuxième mois consécutif, l'euro et le yen bénéficiant de l'attitude des banques centrales. Les enquêtes de conjoncture sont restées globalement stables aux États-Unis, tandis que les indices de la zone euro et l'indice PMI des services du Royaume-Uni ont continué leur progression par rapport à leur point bas. L'inflation a fini par s'orienter à la baisse dans toutes les économies, mais elle reste élevée et fait l'objet d'une surveillance étroite de la part de toutes les banques centrales. Dans ce contexte, la Fed, la BCE et la BoE ont continué à relever leurs taux, mais à un rythme réduit de 50 points de base, tout en signalant leur volonté de poursuivre leurs cycles de hausses.

Dans ce contexte nous avons vendu Chubb (assurance), Canadian Natural Resources (énergie) et Tyson Food. Parallèlement, nous avons renforcé Schlumberger, Chevron, JP Morgan et Metlife.

Après une année 2022 qui a vu les marchés actions terminer en territoire négatif en raison d'une inflexion majeure de politique monétaire, ainsi que de l'accélération de l'inflation dans la plupart des pays développés, les marchés ont commencé l'année 2023 en nette progression, notamment en Europe (Stoxx 600 +6.8% vs S&P500 6.2%). La dissipation des craintes liées à l'approvisionnement énergétique en Europe, ainsi qu'une lente diminution du taux d'inflation d'un côté et de l'autre de l'Atlantique ont permis un certain soulagement et alimenté un sentiment positif des intervenants sur les marchés (VIX -10.4% à 19.4).

Dans ce contexte, nous avons acheté Agnico Eagle, une société aurifère bien positionnée sur le plan de la maîtrise des coûts. Dans la consommation, nous avons allégé Home Depot dont les ventes et les marges pourraient souffrir dans les mois qui viennent et avons acheté Tesla qui a très fortement baissé en 2022.

Les marchés boursiers américains ont subi un coup dur en février, les anticipations de hausse des taux des banques centrales ayant nettement augmenté. Dans le même temps, d'autres marchés se sont montrés beaucoup plus résistants, les actions européennes ayant augmenté de plus de 1,5 % après une hausse déjà forte en janvier. Les taux ont sensiblement augmenté dans la plupart des économies développées, l'inflation et les données économiques laissant présager des taux plus élevés à plus long terme. Après quatre mois de baisse, le dollar américain s'est renforcé en

février, notamment par rapport au yen. Enfin, les prix des matières premières (y compris le gaz naturel) se sont affaiblis au cours du mois. Les données économiques ont continué de s'améliorer, indiquant que les États-Unis, la zone euro et le Royaume-Uni ont probablement évité une récession au 4<sup>e</sup> trimestre 2022 et 1<sup>er</sup> trimestre 2023. Des marchés du travail tendus, le rebond des ventes au détail et l'amélioration des enquêtes de conjoncture laissent présager un premier trimestre positif. En outre, la reprise économique post-COVID en Chine devrait également soutenir la croissance mondiale à l'avenir. L'inflation aux États-Unis, en zone euro et au Royaume-Uni a continué de ralentir, bien que moins rapidement qu'au cours des mois précédents, alors que l'inflation sous-jacente de la zone euro atteint un nouveau record. Dans ce contexte, la Fed, la BCE et la BoE ont relevé leurs taux d'intérêt de 50 points de base lors de leurs réunions de début février et ont annoncé de nouvelles hausses.

Mars 2023 a été marqué par une volatilité importante au milieu du mois (pic du VIX à 30.37 le 13/03 vs 18.7 au 31/03) générée par une nouvelle crise du secteur bancaire aux États-Unis, où la faillite de Silicon Valley Bank et de Signature Bank ont conduit les autorités américaines (FDIC et FED en tête) à adopter des mesures exceptionnelles de protection des dépôts. Cet événement a révélé une certaine faiblesse du segment des banques régionales américaines qui a vu d'autres établissements affectés par la chute de la confiance à l'instar de First Republic Bank. Dans le sillage des débâcles d'outre-Atlantique, Crédit Suisse, une banque au centre de plusieurs scandales ces dernières années, a subi une forte crise de confiance contraignant les autorités suisses à organiser un sauvetage d'urgence piloté par UBS, son concurrent historique. Du côté macroéconomique, en dépit des difficultés du système bancaire, les principales banques centrales ont poursuivi leur politique de resserrement des taux (BCE +50pb, FED +25pb). Dans ce contexte, la BCE a modifié ses prévisions pour 2023 concernant l'inflation (BCE : de 6.3% projeté en décembre à 5.3% pour 2023) et la croissance (BCE de 0.5% en décembre à 1.0%), tandis que la FED maintient ses prévisions d'inflation mais précise être proche de la fin du cycle haussier des taux. Parmi les principaux indicateurs macroéconomiques du mois, l'inflation aux États-Unis ralentit légèrement passant de 6.4% à 6.0% en variation annuelle.

En ce qui concerne les principaux mouvements, nous avons vendu Keycorp (banque aux États-Unis) et en parallèle nous avons renforcé Microsoft, Apple, ainsi que Raytheon.

En avril, les marchés boursiers mondiaux ont enregistré de bonnes performances, les craintes concernant le secteur bancaire s'étant en partie dissipées. Aux États-Unis, le PIB a progressé de 1.1% en rythme annualisé au T1 23, en dessous des attentes. Les ventes automobiles ont soutenu les statistiques de consommation des ménages, mais les stocks et l'investissement résidentiel ont pesé sur la croissance. L'emploi a augmenté mais la croissance des salaires a diminué, tandis que l'inflation totale a continué de baisser. Les craintes d'un crédit crunch ont augmenté en raison du resserrement des conditions de crédit des banques régionales. Les régulateurs américains ont pris des mesures inédites pour protéger le système bancaire du pays en accélérant le processus de rachat de First Republic. En Europe, le PIB a juste augmenté de 0.1% t/t au T1 23, évitant de justesse une récession. Les indices PMI ont divergé en avril, les services augmentant tandis que l'industrie manufacturière a reculé. Le Conseil Constitutionnel français a approuvé la réforme des retraites et l'âge de la retraite a été porté à 64 ans, tandis que la BCE n'a pas envoyé de nouveaux signaux significatifs en matière de politique monétaire.

Au cours du mois, dans une logique défensive nous avons renforcé Agnico Eagle (Or), Microsoft et Entergy (utilities). Nous avons également acheté Canadian Pacific dans le fret ferroviaire suite à l'approbation de son offre sur Kansas City Southern. Parallèlement, nous avons allégé General Motors, United Rentals et Qualcomm.

Le mois de mai a été marqué par des performances divergentes sur les marchés actions avec notamment les valeurs technologiques américaines et le Japon étant en nette progression, tandis que l'Europe et l'Asie hors Japon ont reculé en raison des craintes de récession et de l'affaiblissement de la croissance chinoise (Nasdaq +5,9%, S&P500 +0,4%, Nikkei +7,0%, Eurostoxx -1,9%, MSCI Asia ex-Japan -1,8%). En ce qui concerne l'inflation, les chiffres d'avril aux États-Unis, ainsi que dans les principaux pays de la zone Euro ont été légèrement inférieurs aux attentes (par exemple l'indice CPI aux États-Unis s'est établi à 4,9% vs 5,0% attendu) et en baisse relativement au mois précédent. A contrario, le marché de l'emploi américain reste tendu, ce qui laisse présager la possibilité de nouvelles hausses des taux d'intérêt. Par ailleurs, les discussions sur le plafond de la dette américaine ont provoqué de la volatilité sur les marchés financiers tout au long du mois passé jusqu'à l'accord entre démocrates et républicains intervenu en fin du mois. Du côté des entreprises, les résultats du premier trimestre de Nvidia et la perspective d'une forte accélération des ventes au deuxième trimestre ont entraîné une rotation vers les bénéficiaires du développement de l'intelligence artificielle concernant notamment le secteur des semi-conducteurs.

Au cours du mois, nous avons vendu Comcast et Qualcomm et nous avons renforcé Alphabet et Microsoft. Par ailleurs, nous avons initié une position en Palo Alto Networks (cybersécurité).

Le mois de juin a été favorable aux marchés financiers mondiaux (MSCI World EUR dividendes nets réinvestis +3,7%). Du point de vue macroéconomique, les principales banques centrales ont maintenu leur propension au durcissement des taux pour contrer une inflation qui ralentit mais reste à des niveaux supérieurs aux objectifs fixés. Dans ce contexte,

si la FED a marqué une pause après 10 relèvements de taux consécutifs, tout en laissant entendre que des hausses pourraient avoir lieu lors des prochaines réunions, la BCE en revanche a annoncé une montée de 25pb. Globalement l'inflation est en décélération (zone Euro de 6,1% à 5,5%, Etats-Unis de 4,9% à 4%) principalement en raison de la baisse des prix de l'alimentation et de l'énergie. Cependant, les composantes liées aux services, qui tardent à modérer leur progression, ainsi qu'un marché du travail particulièrement résilient aux Etats-Unis, conduisent les banquiers centraux à rester prudents et à maintenir la pression sur les taux. En Asie, la réouverture de l'économie chinoise est moins robuste qu'attendu avec plusieurs signes de faiblesses, à l'instar de l'indice PMI manufacturier en juin encore en dessous du seuil de 50, qui sépare croissance et contraction. Du côté des principaux indices boursiers, le Nasdaq Composite a terminé le mois de juin avec une hausse de 6,59% pour clôturer son meilleur premier semestre depuis 1983 (+31,73% au 30/06 depuis début 2023), tandis que l'indice actions phare aux Etats-Unis, le S&P500, a progressé de 6,47% au cours du mois écoulé (+15,91% sur les six premiers de l'année). En Europe, les gains ont été plus modérés (Stoxx 600 +2,25%), les marchés n'ayant pas d'exposition significative aux secteurs de la technologie et des semi-conducteurs. En Asie, le Japon figure encore comme l'un des marchés leader cette année avec une belle progression (+7,45% au mois de juin), tandis que les craintes macroéconomiques pèsent sur les marchés chinois (CSI 300 +1,16%).

Au cours du mois, nous avons renforcé, Palo Alto Networks au vu de la demande croissante dans le secteur de la cybersécurité, Alphabet grâce à son rôle clé dans le développement de l'Intelligence Artificielle, ainsi que la société aurifère Agnico Eagle sur fond d'une bonne dynamique de la production et de la gestion des coûts. A l'inverse, nous avons allégé T-Mobile US en raison de la potentielle détérioration de l'environnement concurrentiel dans le marché de la téléphonie mobile aux Etats-Unis. Nous avons cédé le constructeur japonais Isuzu en raison de la dégradation de son profil extra-financier.

Les marchés d'actions mondiaux ont globalement affiché une performance positive au cours du mois de juillet (MSCI World EUR dividendes nets réinvestis +3.4%, CSI 300 +3.4%, S&P500 +3.2%, Stoxx 600 +2.2%, Nikkei 225 -0.04%) soutenus par le bon démarrage de la saison des résultats semestriels des entreprises, par les attentes des investisseurs concernant l'évolution du taux d'inflation dans les principales économies, ainsi que par les dernières phases d'un des cycles de rehaussement des taux parmi les plus prononcés de l'histoire récente. Des nouvelles encourageantes sur le front de l'inflation sont en effet apparues aux États-Unis, l'inflation sous-jacente hors logement se détendant de manière plus substantielle (-0.5 point à 4.8% en juin). Cependant, l'inflation sous-jacente au mois de juin est restée en progression de 5.5% sur un an (vs 5.3% en mai) dans la zone euro. Dans ce contexte, la Fed et la BCE ont chacune relevé leurs taux de 25pb supplémentaires en juillet, laissant la porte ouverte à d'autres hausses en septembre. Au Japon, la BoJ a modifié sa politique de contrôle de la courbe des taux et elle a commencé à accorder plus d'attention aux augmentations de salaires et aux attentes croissantes en matière d'inflation nationale. Par ailleurs, le dollar s'est encore affaibli en juillet par rapport à la plupart des devises (-0.8% vs €). Les prix du pétrole ont rebondi au-dessus de 80 \$/b en juillet à la suite de la décision de l'Arabie saoudite et de la Russie de prolonger leurs réductions de production.

Au cours du mois, nous avons renforcé le titre Tesla dans un contexte de forte progression des parts de marché du constructeur californien. Par ailleurs, nous avons cédé nos positions dans Fidelity National Information Services après l'annonce de la vente d'une participation de contrôle dans le spécialiste des paiements Worldpay Merchant Solutions, ainsi que dans le titre Qualcomm en raison de la concurrence accrue dans le domaine des chipsets.

Après deux mois de hausse en Europe et aux Etats-Unis, les principaux indices actions mondiaux ont évolué négativement au cours du mois d'août (MSCI World dividendes nets réinvestis en EUR -0.83%, S&P500 -1.59%, Nasdaq -2.05%, Euro Stoxx 50 -3.82%, FTSE100 -2.61%, CSI300 -6.04%, Nikkei 225 -1.61%) sur fonds d'inflation élevée et persistante dans les économies développées et d'un discours des banquiers centraux, réunis au symposium annuel de Jackson Hole aux Etats-Unis, orienté à maintenir la pression haussière sur les taux d'intérêt directeurs plus longtemps qu'initialement anticipé. Du point de vue macroéconomique, les signes décevants concernant l'économie chinoise (croissance du crédit au plus bas, surendettement du secteur immobilier, contraction des prix à la production et à la consommation) ont aussi pesé sur les perspectives de croissance mondiale. Dans la zone euro, si l'inflation totale est restée stable à 5.3% (en glissement annuel), la croissance du PIB de 0.6% sur un an a confirmé la résilience de l'économie et éloigné le risque de récession qui avait marqué les attentes de la première partie de l'année. Par ailleurs, le rendement allemand à 10 ans a atteint 2,7% en milieu de mois avant de revenir à 2,5%. L'euro lui poursuit sa baisse contre dollar US (-1.6% sur un mois à 1,08) et le pétrole progresse légèrement avec un Brent à 87\$.

Dans ce contexte, nous avons renforcé le titre Alphabet en raison du rôle clé dans le développement de l'intelligence artificielle et de la bonne visibilité de ses résultats, ainsi que Thermo Fischer Scientific, qui bénéficie d'une bonne visibilité sur le long terme et de la reprise du marché des bioréacteurs. Dans une orientation plus prudente concernant la consommation discrétionnaires aux Etats-Unis, nous avons initié une position dans TJX, le spécialiste de la distribution d'habillement à prix réduit. En parallèle, nous avons cédé la position dans Vail Resort en raison de la hausse des coûts dans le domaine touristique et du contexte macroéconomique plus tendu, ainsi que de BT Group et Vodafone suite à la détérioration des perspectives bénéficiaires. Nous avons également réduit notre position dans General Motors en

raison de la perspective d'un ralentissement macroéconomique avec un risque non négligeable d'impact sur la vente des voitures en Amérique du Nord.

En septembre, les principaux marchés d'actions mondiaux ont évolué en baisse pour le deuxième mois consécutif avec une performance relative meilleure en Europe (Stoxx 600 dividendes réinvestis -2.02%) qu'aux Etats-Unis (avec dividendes réinvestis : Nikkei 225 -1.69%, CSI300 -1.96%, MSCI World -4.20%, S&P500 -4.51%, Nasdaq Composite 5.89%). Le tassement de la progression du secteur phare de la technologie a pesé sur les indices nord-américains dans un contexte macroéconomique orienté par la politique monétaire des banques centrales. En effet, si la FED a maintenu stable sa fourchette des taux (5.25-5.50%) tout en laissant la porte ouverte à des hausses supplémentaires en fin d'année, la BCE a privilégié un relèvement des taux de 25pdb en raison d'une inflation encore supérieure à ses objectif (i.e. 2%). A contrario, la BOJ a laissé ses taux inchangés et maintenu ses mesures de relance. Après avoir atteint son plus bas en juin dernier (à +3.0% sur un an), le taux d'inflation aux US encore augmenté à +3.7% (vs +3.2% en juillet), alors que l'inflation dans la zone euro a diminué à +4.3% en septembre (vs +5.2% le mois précédent) atteignant son niveau le plus faible depuis octobre 2021. Par ailleurs, le prix du pétrole a fortement progressé au cours du mois (+9% sur un mois à 95\$/baril pour le Brent) en raison des réductions volontaires de production de la part de l'Arabie Saoudite et de la Russie, ainsi que des stocks faibles dans les Réserves stratégiques des Etats-Unis.

Dans un contexte plus prudent sur les prochains mois, nous avons renforcé les valeurs jugées comme défensives à l'instar de TJX (spécialiste de la distribution d'habillement à prix réduit), Valero Energy (société de raffinage et bénéficiaire des prix élevés pour les carburants), Agnico Eagle (valeur aurifère avec une bonne maîtrise des coûts), Boston Scientific et Eli Lilly dans le domaine de la santé. En parallèle, nous avons allégé, RTX, Nextera Energy, la valeur aurifère Newmont en raison des craintes sur la gestion des coûts suite à fusion avec Newcrest, ainsi que General Motors en perspective d'une fin d'année difficile avec l'impact des grèves aux Etats-Unis dans le secteur automobile et des revenus disponibles sous pression pour les ménages nord-américains.

Sur l'exercice, nos investissements notamment en Broadcom (+77,8% en EUR), Mitsubishi Heavy Industries (+59,7%) et Schlumberger (+53%) et notre sous pondération en Tesla (-12,7%), ont eu un impact positif. A l'inverse, la présence de Nextera Energy (-30,7%), de RTX (-16,6%) et de Thermo Fischer Scientific (-7,4%) ont eu un impact négatif.

Sur la période, la valeur liquidative de la part EUR est passée de 414,19 EUR au 30/09/2022 à 460,06 EUR au 29/09/2023. La performance de Groupama Mondactions s'établit à 11.13% (dividendes nets réinvestis) contre 12.84% pour l'indice de référence (le MSCI World clôture €, dividendes nets réinvestis).

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

### Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

| Titres                     | Mouvements ("Devise de comptabilité") |               |
|----------------------------|---------------------------------------|---------------|
|                            | Acquisitions                          | Cessions      |
| G FUND - WORLD VISION R ID | 8 829 719,85                          | 11 591 090,73 |

### 3. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### **TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

#### **COMMISSIONS DE MOUVEMENTS**

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas audité par le Commissaire aux Comptes.

#### **INTERMÉDIAIRES FINANCIERS**

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

#### **FRAIS D'INTERMÉDIATION**

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr)

#### **POLITIQUE DE VOTE**

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

#### **INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE**

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 60 602 378,15 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

#### **COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)**

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.



## REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

### Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

## MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

## INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

## FRAIS DE GESTION

Votre OPC est nourricier de la SICAV **GROUPAMA FUND WORLD VISION (R)** (action ID). Le total des frais effectivement prélevés s'élève à **0,30%** de l'actif net (à la charge de l'entreprise : le cas échéant).

Durant l'exercice, les frais de gestion indirects s'élèvent à **1,22%** TTC (représentant les frais courants du dernier exercice clos du fonds maître).

## REMUNERATIONS

### *Eléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM*

#### I – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

##### I.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2022, 93.5 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 31% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
  - Opérations
  - Juridique
  - Marketing
  - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

## 1.2. Composition de la rémunération

### 1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

### 1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

### 1.2.3. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
  - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation )
  - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion (notamment du cadre ESG : respect de la Politique charbon et de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM).
  - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
  - De limiter le poids de la performance strictement financière
  - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

#### 1.2.3.1. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

#### 1.2.3.2. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.

Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

#### 1.2.4. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

### 1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

- Eric Pinon, Président
- Muriel Faure
- Cyril Roux
- Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- o De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- o De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management

- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
  - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
  - ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

#### 1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

#### 1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2022 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2021 ont été clôturées. Quatre recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations ; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

## 2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2022.

|   |                         |
|---|-------------------------|
| <b>Masse salariale 2022</b>   | <b>28 345 537 euros</b> |
| <i>Dont rémunérations variables versées en 2022</i>   | <i>8 036 665 euros</i>  |
| <i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2022 (3<sup>e</sup> tiers)</i>  | <i>181 337 euros</i>    |
| <i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2022 (2<sup>e</sup> tiers)</i>  | <i>124 812 euros</i>    |
| <i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2022 (1<sup>er</sup> tiers)</i> | <i>85 814 euros</i>     |

La Masse Salariale 2022 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 94 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

|  |                        |
|--|------------------------|
| Masse Salariale 2022 de l'ensemble du personnel Identifié  | 16 374 531 euros       |
| <i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (51 collaborateurs)</i> | <i>8 904 747 euros</i> |
| <i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>   | <i>7 469 784 euros</i> |

### AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
25 rue de la Ville l'Evêque  
75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

## 4. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

## GROUPAMA MONDACTIONS

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
Groupama Asset Management

25, rue de la Ville l'Evêque  
75008 Paris

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 septembre 2023

---

Aux porteurs de parts du FCP GROUPAMA MONDACTIONS,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GROUPAMA MONDACTIONS constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 29 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 04 janvier 2024

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

*Virginie Gaitte*  
Virginie GAITTE

*Jean-Marc LECAT*  
Jean-Marc LECAT

## 5. COMPTES DE L'EXERCICE

**BILAN AU 29/09/2023 en EUR**

**ACTIF**

|   | 29/09/2023           | 30/09/2022           |
|---|----------------------|----------------------|
| <b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>                   | <b>60 602 378,15</b> | <b>57 082 666,29</b> |
| <b>OPC MAÎTRE</b>                               | <b>60 602 378,15</b> | <b>57 082 666,29</b> |
| <b>Instruments financiers à terme</b>           |                      |                      |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé |                      |                      |
| Autres opérations                               |                      |                      |
| <b>CRÉANCES</b>                                 | <b>11 006,04</b>     | <b>29 305,97</b>     |
| Opérations de change à terme de devises         |                      |                      |
| Autres  | 11 006,04            | 29 305,97            |
| <b>COMPTES FINANCIERS</b>                       | <b>80 121,97</b>     | <b>205 377,67</b>    |
| Liquidités                                      | 80 121,97            | 205 377,67           |
| <b>TOTAL DE L'ACTIF</b>                         | <b>60 693 506,16</b> | <b>57 317 349,93</b> |

## PASSIF

|   | 29/09/2023           | 30/09/2022           |
|---|----------------------|----------------------|
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>                                     |                      |                      |
| Capital   | 48 018 412,93        | 48 027 366,08        |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 8 786 028,45         | 4 625 952,86         |
| Report à nouveau (a)  | 1 305,88             | 584,17               |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)             | 3 721 628,92         | 4 589 367,25         |
| Résultat de l'exercice (a,b)                                | 124 827,83           | 29 823,62            |
| <b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>                         | <b>60 652 204,01</b> | <b>57 273 093,98</b> |
| <i>* Montant représentatif de l'actif net</i>               |                      |                      |
| <b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>                               |                      |                      |
| Instrument financiers à terme                               |                      |                      |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé             |                      |                      |
| Autres opérations   |                      |                      |
| <b>DETTES</b>   | <b>41 302,15</b>     | <b>44 255,95</b>     |
| Opérations de change à terme de devises                     |                      |                      |
| Autres  | 41 302,15            | 44 255,95            |
| <b>COMPTES FINANCIERS</b>                                   |                      |                      |
| Concours bancaires courants                                 |                      |                      |
| Emprunts  |                      |                      |
| <b>TOTAL DU PASSIF</b>                                      | <b>60 693 506,16</b> | <b>57 317 349,93</b> |

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

**HORS-BILAN AU 29/09/2023 en EUR**

|   | <b>29/09/2023</b> | <b>30/09/2022</b> |
|---|-------------------|-------------------|
| <b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>                 |                   |                   |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés |                   |                   |
| Engagement sur marché de gré à gré              |                   |                   |
| Autres engagements                              |                   |                   |
| <b>AUTRES OPÉRATIONS</b>                        |                   |                   |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés |                   |                   |
| Engagement sur marché de gré à gré              |                   |                   |
| Autres engagements                              |                   |                   |

**COMPTE DE RESULTAT AU 29/09/2023 en EUR**

|   | 29/09/2023        | 30/09/2022        |
|---|-------------------|-------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                      |                   |                   |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                   | 3 327,74          | 72,00             |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                      | 315 540,75        | 239 771,61        |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                  |                   |                   |
| Produits sur titres de créances                                 |                   |                   |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres     |                   |                   |
| Produits sur instruments financiers à terme                     |                   |                   |
| Autres produits financiers                                      |                   |                   |
| <b>TOTAL (1)</b>  | <b>318 868,49</b> | <b>239 843,61</b> |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                       |                   |                   |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres      |                   |                   |
| Charges sur instruments financiers à terme                      |                   |                   |
| Charges sur dettes financières                                  |                   | 973,62            |
| Autres charges financières                                      |                   |                   |
| <b>TOTAL (2)</b>  |                   | <b>973,62</b>     |
| <b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>              | <b>318 868,49</b> | <b>238 869,99</b> |
| Autres produits (3)   |                   |                   |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)            | 183 380,39        | 200 492,43        |
| <b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b> | <b>135 488,10</b> | <b>38 377,56</b>  |
| Régularisation des revenus de l'exercice (5)                    | -10 660,27        | -8 553,94         |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)         |                   |                   |
| <b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>                         | <b>124 827,83</b> | <b>29 823,62</b>  |

### I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### **Règles d'évaluation des actifs**

Le FCP est investi à 100% dans l'OPCVM maître de la SICAV G FUND WORLD VISION (R).

#### **Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs**

L'OPC se conforme aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPC.

La devise de comptabilité est l'euro.

Le FCP GROUPAMA MONDACTIONS est un fonds nourricier, sa valeur liquidative est calculée à partir de la valeur liquidative à J-1 du maître.

#### **Méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe**

Méthode des coupons courus.

#### **Méthode de comptabilisation des frais**

Les opérations sont comptabilisées en frais exclus.

#### **Frais de gestion**

#### **Frais de fonctionnement et de gestion :**

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FIA, à l'exception des frais de transactions. Les frais de Transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le FIA a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au FIA ;
- des commissions de mouvement facturées au FIA.

**Pour les frais courants effectivement facturés au FIA, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Information clé pour l'Investisseur (DICI).**

| Frais facturés à l'OPCVM   | Assiette                           | Taux barème  |
|--|------------------------------------|--|
| Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion<br>(Cac, dépositaire, distribution, avocats...) | Actif net                          | Taux maximum :<br>0,30%TTC   |
| Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)  | Actif net                          | Taux maximum :<br>1,10%TTC   |
| Commission de mouvement perçue par le dépositaire  | Prélèvement sur chaque transaction | Valeurs mobilières : Néant<br>Opération de change : 10 € TTC<br>Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC<br>*selon la complexité |
| Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion   | Prélèvement sur chaque transaction | Néant  |
| Commission de surperformance   | Actif net                          | Néant  |

Les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPCVM pourront s'ajouter aux frais facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

La contribution à l'AMF sera également prise en charge par l'OPCVM.

Les revenus des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres reviennent intégralement à l'OPCVM.

Les indemnités, coûts et frais de ces opérations sont facturés par le dépositaire et payés par l'OPCVM.

Rappel des frais et commissions de l'OPCVM maître G FUND WORLD VISION (R) (ACTION ID)

| Frais facturés à l'OPCVM   | Assiette                           | Taux barème  |
|--|------------------------------------|--|
| Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion<br>(Cac, dépositaire, distribution, avocats...) | Actif net                          | Taux maximum :<br>1,10%TTC   |
| Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)  | Actif net                          | Non significatif*  |
| Commission de mouvement perçue par le dépositaire  | Prélèvement sur chaque transaction | Valeurs mobilières : Néant<br>Opération de change : 10 € TTC<br>Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC<br>*selon la complexité |
| Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion   | Prélèvement sur chaque transaction | Par type d'instrument TTC***   |
| Commission de surperformance   | Actif net                          | Néant  |

\* Les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

\*\*\* Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

## Commissions de mouvement perçus par la Société de Gestion

| Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion<br>Par type d'instrument | Assiette                           | Taux maximum barème |
|---|------------------------------------|---------------------|
| Actions et assimilés  | Prélèvement sur chaque transaction | 0,10% TTC           |
| Obligations convertibles  | Prélèvement sur chaque transaction | 0,05% TTC           |
| Obligations d'entreprise  | Prélèvement sur chaque transaction | 0,05% TTC           |
| Obligations d'Etat  | Prélèvement sur chaque transaction | 0,03% TTC           |
| Change dont de gré à gré (OTC)  | Prélèvement sur chaque transaction | 0,005% TTC          |
| Swaps de taux d'intérêt (IRS)   | Prélèvement sur chaque transaction | 0,02% TTC           |
| Credit default swaps (CDS) et Asset Back Security (ABS)                           | Prélèvement sur chaque transaction | 0,03% TTC           |
| Dérivés Listés (par lot)  | Prélèvement sur chaque transaction | 2€                  |

### Affectation des sommes distribuables

#### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.



**Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

| <b>Part(s)</b>                 | <b>Affectation du résultat net</b>   | <b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>                                 |
|--------------------------------|--|--|
| Part GROUPAMA MONDACTIONS<br>D | Capitalisation, et/ou Distribution,<br>et/ou Report par décision de la<br>société de gestion | Capitalisation, et/ou Distribution,<br>et/ou Report par décision de la<br>société de gestion |

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 en EUR

|   | 29/09/2023           | 30/09/2022           |
|---|----------------------|----------------------|
| <b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>  | <b>57 273 093,98</b> | <b>65 303 777,35</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)   | 7 125 923,20         | 6 636 040,47         |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)           | -10 134 019,77       | -13 226 951,43       |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                    | 3 842 118,77         | 4 827 137,93         |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   |                      |                      |
| Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme                      |                      |                      |
| Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme                     |                      |                      |
| Frais de transactions   |                      |                      |
| Différences de change   |                      |                      |
| Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 2 438 963,97         | -6 232 045,66        |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                     | 19 762 655,68        | 17 323 691,71        |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                   | -17 323 691,71       | -23 555 737,37       |
| Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme   |                      |                      |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                     |                      |                      |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                   |                      |                      |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes          |                      |                      |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                             | -29 364,24           | -73 242,24           |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                     | 135 488,10           | 38 377,56            |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes    |                      |                      |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                       |                      |                      |
| Autres éléments   |                      |                      |
| <b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>  | <b>60 652 204,01</b> | <b>57 273 093,98</b> |

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

|                                       | Montant | % |
|---------------------------------------|---------|---|
| <b>HORS-BILAN</b>                     |         |   |
| <b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>       |         |   |
| <b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b> |         |   |
| <b>AUTRES OPÉRATIONS</b>              |         |   |
| <b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>        |         |   |

#### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                          | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|--------------------------|-----------|---|---------------|---|----------------|---|--------|---|
| <b>HORS-BILAN</b>        |           |   |               |   |                |   |        |   |
| Opérations de couverture |           |   |               |   |                |   |        |   |
| Autres opérations        |           |   |               |   |                |   |        |   |

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

|                          | < 3 mois | % | ]3 mois - 1 an] | % | ]1 - 3 ans] | % | ]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|--------------------------|----------|---|-----------------|---|-------------|---|-------------|---|---------|---|
| <b>HORS-BILAN</b>        |          |   |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| Opérations de couverture |          |   |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| Autres opérations        |          |   |                 |   |             |   |             |   |         |   |

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

|                          | Devise 1 |   | Devise 2 |   | Devise 3 |   | Devise N AUTRE(S) |   |
|--------------------------|----------|---|----------|---|----------|---|-------------------|---|
|                          | Montant  | % | Montant  | % | Montant  | % | Montant           | % |
| <b>ACTIF</b>             |          |   |          |   |          |   |                   |   |
| OPC Maître               |          |   |          |   |          |   |                   |   |
| Créances                 |          |   |          |   |          |   |                   |   |
| Comptes financiers       |          |   |          |   |          |   |                   |   |
| <b>PASSIF</b>            |          |   |          |   |          |   |                   |   |
| Dettes                   |          |   |          |   |          |   |                   |   |
| Comptes financiers       |          |   |          |   |          |   |                   |   |
| <b>HORS-BILAN</b>        |          |   |          |   |          |   |                   |   |
| Opérations de couverture |          |   |          |   |          |   |                   |   |
| Autres opérations        |          |   |          |   |          |   |                   |   |

### 3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

|                                 | Nature de débit/crédit     | 29/09/2023        |
|---------------------------------|----------------------------|-------------------|
| <b>CRÉANCES</b>                 |                            |                   |
|                                 | Ventes à règlement différé | 2 400,35          |
|                                 | Souscriptions à recevoir   | 8 605,69          |
| <b>TOTAL DES CRÉANCES</b>       |                            | <b>11 006,04</b>  |
| <b>DETTES</b>                   |                            |                   |
|                                 | Achats à règlement différé | 8 605,84          |
|                                 | Rachats à payer            | 2 400,38          |
|                                 | Frais de gestion fixe      | 30 295,93         |
| <b>TOTAL DES DETTES</b>         |                            | <b>41 302,15</b>  |
| <b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b> |                            | <b>-30 296,11</b> |

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

|   | En parts       | En montant     |
|---|----------------|----------------|
| Parts souscrites durant l'exercice                    | 15 953,260000  | 7 125 923,20   |
| Parts rachetées durant l'exercice                     | -22 394,787100 | -10 134 019,77 |
| Solde net des souscriptions/rachats                   | -6 441,527100  | -3 008 096,57  |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 131 834,498900 |                |

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

|                                      | En montant |
|--------------------------------------|------------|
| Total des commissions acquises       |            |
| Commissions de souscription acquises |            |
| Commissions de rachat acquises       |            |

### 3.7. FRAIS DE GESTION

|                                       | 29/09/2023 |
|---------------------------------------|------------|
| Commissions de garantie               |            |
| Frais de gestion fixes                | 183 380,39 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 0,30       |
| Rétrocessions des frais de gestion    |            |

### **3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES**

#### **3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :**

Néant.

#### **3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :**

Néant.

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

|   | 29/09/2023 |
|---|------------|
| Titres pris en pension livrée<br>Titres empruntés |            |

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

|   | 29/09/2023 |
|---|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine<br>Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan |            |

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

|                                   | Code ISIN    | Libellé                    | 29/09/2023           |
|-----------------------------------|--------------|----------------------------|----------------------|
| Actions                           |              |                            |                      |
| Obligations                       |              |                            |                      |
| TCN                               |              |                            |                      |
| OPC                               |              |                            | 60 602 378,15        |
|                                   | FR0000097156 | G FUND - WORLD VISION R.ID | 60 602 378,15        |
| Instruments financiers à terme    |              |                            |                      |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                            | <b>60 602 378,15</b> |

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

|  | 29/09/2023        | 30/09/2022       |
|--|-------------------|------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>           |                   |                  |
| Report à nouveau                           | 1 305,88          | 584,17           |
| Résultat                                   | 124 827,83        | 29 823,62        |
| Acomptes versés sur résultat de l'exercice |                   |                  |
| <b>Total</b>                               | <b>126 133,71</b> | <b>30 407,79</b> |

|  | 29/09/2023        | 30/09/2022       |
|--|-------------------|------------------|
| <b>Affectation</b>   |                   |                  |
| Distribution   | 125 242,77        | 29 037,97        |
| Report à nouveau de l'exercice                                       | 890,94            | 1 369,82         |
| Capitalisation   |                   |                  |
| <b>Total</b>   | <b>126 133,71</b> | <b>30 407,79</b> |
| <b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b> |                   |                  |
| Nombre de parts  | 131 834,498900    | 138 276,026000   |
| Distribution unitaire  | 0,95              | 0,21             |
| <b>Crédit d'impôt</b>  |                   |                  |
| <b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>         | <b>134 520,00</b> | <b>99 904,83</b> |

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

|   | 29/09/2023           | 30/09/2022          |
|---|----------------------|---------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>                              |                      |                     |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées       | 8 786 028,45         | 4 625 952,86        |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice                     | 3 721 628,92         | 4 589 367,25        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice |                      |                     |
| <b>Total</b>  | <b>12 507 657,37</b> | <b>9 215 320,11</b> |

|   | 29/09/2023           | 30/09/2022          |
|---|----------------------|---------------------|
| <b>Affectation</b>                          |                      |                     |
| Distribution                                |                      |                     |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 12 507 657,37        | 9 215 320,11        |
| Capitalisation                              |                      |                     |
| <b>Total</b>                                | <b>12 507 657,37</b> | <b>9 215 320,11</b> |



### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

|  | 30/09/2019     | 30/09/2020     | 30/09/2021     | 30/09/2022     | 29/09/2023     |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Actif net en EUR                               | 57 425 095,35  | 55 909 620,07  | 65 303 777,35  | 57 273 093,98  | 60 652 204,01  |
| Nombre de titres                               | 177 941,915100 | 173 505,938100 | 153 520,684700 | 138 276,026000 | 131 834,498900 |
| Valeur liquidative unitaire                    | 322,71         | 322,23         | 425,37         | 414,19         | 460,06         |
| +/- valeurs nettes unitaire non distribuées    |                | 9,86           | 33,44          | 66,64          | 94,87          |
| Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes | 7,72           |                |                |                |                |
| Distribution unitaire sur résultat             | 0,91           | 1,57           | 0,48           | 0,21           | 0,95           |
| Crédit d'impôt unitaire                        |                | 0,698          | 0,24           | 0,105          | (*)            |

(\*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

| Désignation des valeurs  | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle      | % Actif Net   |
|--|--------|---------------------|----------------------|---------------|
| <b>Organismes de placement collectif</b>   |        |                     |                      |               |
| <b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>       |        |                     |                      |               |
| <b>FRANCE</b>  |        |                     |                      |               |
| G FUND - WORLD VISION R ID   | EUR    | 157 761,176         | 60 602 378,15        | 99,92         |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |        |                     | <b>60 602 378,15</b> | <b>99,92</b>  |
| <b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b> |        |                     | <b>60 602 378,15</b> | <b>99,92</b>  |
| <b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>   |        |                     | <b>60 602 378,15</b> | <b>99,92</b>  |
| Créances   |        |                     | 11 006,04            | 0,02          |
| Dettes   |        |                     | -41 302,15           | -0,07         |
| Comptes financiers   |        |                     | 80 121,97            | 0,13          |
| <b>Actif net</b>   |        |                     | <b>60 652 204,01</b> | <b>100,00</b> |

|                                    |            |                       |               |  |
|------------------------------------|------------|-----------------------|---------------|--|
| <b>Part GROUPAMA MONDACTIONS D</b> | <b>EUR</b> | <b>131 834,498900</b> | <b>460,06</b> |  |
|------------------------------------|------------|-----------------------|---------------|--|

## COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA MONDACTIONS D

|  | NET GLOBAL        | DEVISE     | NET UNITAIRE | DEVISE     |
|--|-------------------|------------|--------------|------------|
| Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire  |                   |            |              |            |
| Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire              | 125 242,77        | EUR        | 0,95         | EUR        |
| Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire |                   |            |              |            |
| Revenus non déclarables et non imposables  |                   |            |              |            |
| Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values  |                   |            |              |            |
| <b>TOTAL</b>   | <b>125 242,77</b> | <b>EUR</b> | <b>0,95</b>  | <b>EUR</b> |

## 6. ANNEXE(S)

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### GROUPAMA MONDACTIONS

Code ISIN : FR0010013938

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Ce produit est nourricier de la SICAV G FUND WORLD VISION(R) - ID. Il sera en permanence investi dans son maître et en liquidité à titre accessoire. Son objectif de gestion est le même que celui de son maître. Sa performance pourra être inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais de gestion.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Rappel des objectifs du maître :** *L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée.*

*Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.*

**Classification AMF :** Actions internationales

**Rappel de la stratégie d'investissement du maître :** *L'univers d'investissement du produit est celui des actions des pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente. Le produit suit une approche ESG Best-in-universe visant à sélectionner, en excluant 20% des valeurs les moins bien notées de son univers d'investissement, les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées. Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.*

*Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.*

*Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.*

*L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.*

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 10:30, heure de Paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation et/ou distribution et/ou report.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est ouvert à tous souscripteurs, plus particulièrement destinée à servir de support de contrat d'assurance vie en unités de compte.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

*Rappel des risques du maître :*

- *Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit*

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

|                       |   | Période de détention recommandée : 5 ans |         |
|-----------------------|---|--|---------|
|                       |   | Pour un investissement de : 10 000 €     |         |
| Scénarios             |   | Si vous sortez après                     |         |
|                       |   | 1 an                                     | 5 ans   |
| <b>Minimum</b>        | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |  |         |
| <b>Tensions</b>       | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>   | 1093 €                                   | 817 €   |
|                       | Rendement annuel moyen  | -89.1 %                                  | -39.4%  |
| <b>Défavorable*</b>   | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>   | 8619 €                                   | 9030 €  |
|                       | Rendement annuel moyen  | -13,8 %                                  | -2 %    |
| <b>Intermédiaire*</b> | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>   | 10771 €                                  | 16386 € |
|                       | Rendement annuel moyen  | 7.7 %                                    | 10.4 %  |
| <b>Favorable*</b>     | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>   | 13968 €                                  | 19234 € |
|                       | Rendement annuel moyen  | 39.7 %                                   | 14%     |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

|                                     | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| <b>Coûts totaux</b>                 | 439 €                     | 1 497 €                    |
| <b>Incidence des coûts annuels*</b> | 4,4 %                     | 2,3 % chaque année         |

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12.7% avant déduction des coûts et de 10.4% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie                             |   | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée  | 3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 300 €                     |
| Coûts de sortie   | 0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.   | 0 €                       |
| Coûts récurrents  |   |                           |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,44 % de la valeur de votre investissement par an.   | 144 €                     |
| Coûts de transaction sur le portefeuille                          | 0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.                  | 0 €                       |
| Coûts accessoires   |   |                           |
| Commission liée aux résultats                                     | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.  | 0 €                       |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

|                                  |       |
|----------------------------------|-------|
| Période de détention recommandée | 5 ans |
|----------------------------------|-------|

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet [www.groupama-am.com/fr/](http://www.groupama-am.com/fr/).

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010013938/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010013938/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.

Dénomination du produit : GROUPAMA  
MONDACTIONS

Identifiant d'entité juridique : 96950003NUWIFWUNHV80

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

| ●● <input type="checkbox"/> Oui   | ● <input checked="" type="checkbox"/> Non   |
|---|---|
| <p><input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> <li><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> </ul> <p><input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 0%</p> | <p><input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 37,49%</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> <li><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> <li><input type="checkbox"/> ayant un objectif social</li> </ul> <p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</p> |



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

| Exercice comptable | Indicateurs ESG | OPC    | OPC                    | Univers d'investissement ESG | Univers d'investissement ESG |
|--------------------|-----------------|--------|------------------------|------------------------------|------------------------------|
|                    |                 | Mesure | Taux de couverture (%) | Mesure                       | Taux de couverture (%)       |



|                   |  |       |       |        |       |
|-------------------|--|-------|-------|--------|-------|
| 09/2022 - 09/2023 | Conseil à majorité d'indépendants (%)  | 64,05 | 99,96 | 52,57  | 100   |
| 09/2022 - 09/2023 | Intensité carbone (t CO <sup>2</sup> ) | 306   | 96,53 | 743,91 | 46,49 |
| 09/2022 - 09/2023 | Note ESG                               | 67,32 | 99,96 | 60     | 100   |
| 10/2021 - 10/2022 | Conseil à majorité d'indépendants (%)  | -     | -     | -      | -     |
| 10/2021 - 10/2022 | Intensité carbone (t CO <sup>2</sup> ) | -     | -     | -      | -     |
| 10/2021 - 10/2022 | Note ESG                               | -     | -     | -      | -     |

● **Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?**

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.
- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;
- La performance ESG de l'émetteur ;
- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;
- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

|  |               |
|--|---------------|
| <b>Part des investissements durables</b> | <b>37,49%</b> |
|--|---------------|

### ***Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

### ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?***

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

|   |   |
|---|---|
| <b>PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales</b> | <b>PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales</b> |
| 9,31  | 0,260   |



**Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

| Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité | Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité                           | Élément de mesure   | Incidences [année n] | Incidences [année n-1] | Explication | Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante |
|---|---|---|----------------------|------------------------|-------------|---|
| Émissions de gaz à effet de serre                   | 1.Émissions de GES  | Émissions de GES de niveau 1  | 40 491,91            |                        |             |   |
|   |   | Émissions de GES de niveau 2  | 8 656,12             |                        |             |   |
|   |   | Émissions de GES de niveau 3  | 1 963 570            |                        |             |   |
|   |   | Émissions totales de GES  | 2 012 720            |                        |             |   |
|   | 2. Empreinte carbone  | Empreinte carbone   | 1 872,83             |                        |             |   |
|   | 3.Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements             | Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements                           | 2 666,25             |                        |             |   |
|   | 4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles | Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles | 9,56                 |                        |             |   |

|  |  |   |            |  |  |  |
|--|--|---|------------|--|--|--|
|  | 5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable   | Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie   | 19,07      |  |  |  |
|  | 6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique   | Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique  | 0,149      |  |  |  |
| Biodiversité                           | 7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité  | Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones   | 1,72       |  |  |  |
| Eau                                    | 8.Rejets dans l'eau  | Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée  | 316,43     |  |  |  |
| Déchets                                | 9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs   | Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée  | 12 603 337 |  |  |  |
| Les questions sociales et de personnel | 10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales  | Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales   | 9,31       |  |  |  |
|  | 11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales | Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations | 0,260      |  |  |  |
|  | 12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé  | Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements   | 4,45       |  |  |  |

|               |  |  |        |     |  |  |
|---------------|--|--|--------|-----|--|--|
|               | 13. Mixité au sein des organes de gouvernance  | Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres   | 2,39   |     |  |  |
|               | 14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) | Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées   | 4,7E-5 |     |  |  |
| Environnement | 15. Intensité de GES   | Intensité de GES des pays d'investissement   | N/A    | N/A |  |  |
| Social        | 16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales  | Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national. | N/A    | N/A |  |  |

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

| Incidence négative sur la durabilité | Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative) | Élément de mesure |
|--------------------------------------|---|-------------------|
| Eau, déchets et autres matières      | 6. Utilisation et recyclage de l'eau  | 19,15             |

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

| Incidence négative sur la durabilité | Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)         | Élément de mesure |
|--------------------------------------|---|-------------------|
| Questions sociales et de personnel   | 3. Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies | 19,82             |



### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/10/2022 au 30/09/2023

| Investissements les plus importants | Secteur                       | % d'actifs | Pays |
|-------------------------------------|-------------------------------|------------|------|
| MICROSOFT CORP (XNGS)               | Technologies de l'Information | 5.68%      | USA  |
| APPLE INC (XNGS)                    | Technologies de l'Information | 4.89%      | USA  |
| RTX CORP (XNYS)                     | Industrie                     | 2.54%      | USA  |
| UNITEDHEALTH GROUP INC (XNYS)       | Santé                         | 2.03%      | USA  |
| MERCK & CO. INC. (XNYS)             | Santé                         | 2.00%      | USA  |
| THERMO FISHER SCIENTIFIC INC (XNYS) | Santé                         | 1.84%      | USA  |
| NEXTERA ENERGY INC (XNYS)           | Services aux Collectivités    | 1.80%      | USA  |

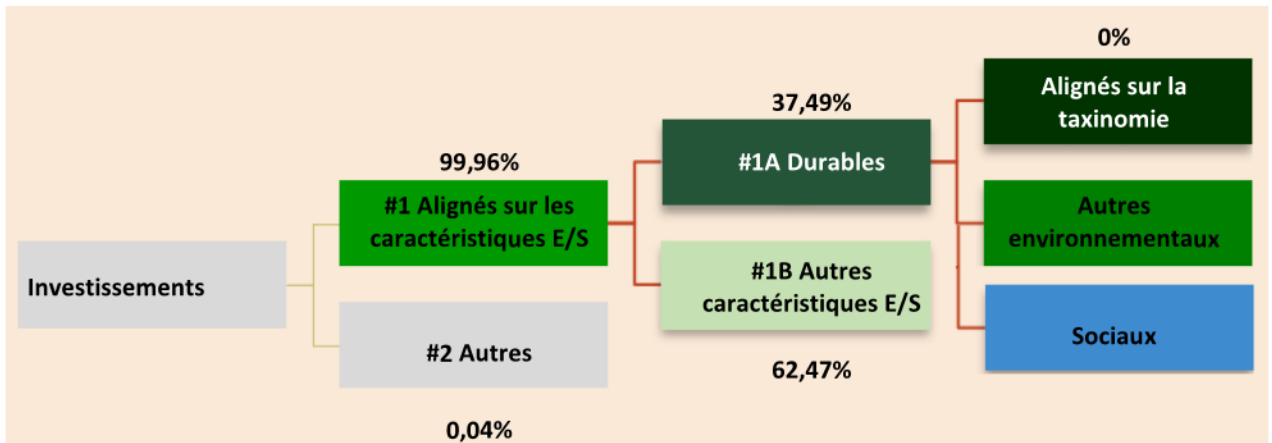
|                                      |                               |       |        |
|--------------------------------------|-------------------------------|-------|--------|
| MOTOROLA SOLUTIONS INC (XNYS)        | Technologies de l'Information | 1.79% | USA    |
| SCHLUMBERGER LTD (XNYS)              | Énergie                       | 1.73% | USA    |
| BROADCOM INC (XNGS)                  | Technologies de l'Information | 1.67% | USA    |
| G FUND - WORLD (R)EVOLUTIONS - ICEUR | OPC                           | 1.60% | France |
| JPMORGAN CHASE & CO (XNYS)           | Finance                       | 1.47% | USA    |
| ALPHABET INC-CL A (XNGS)             | Services de Communication     | 1.44% | USA    |
| MICRON TECHNOLOGY INC (XNGS)         | Technologies de l'Information | 1.43% | USA    |
| GROUPAMA MONETAIRE - IC              | OPC                           | 1.39% | France |



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

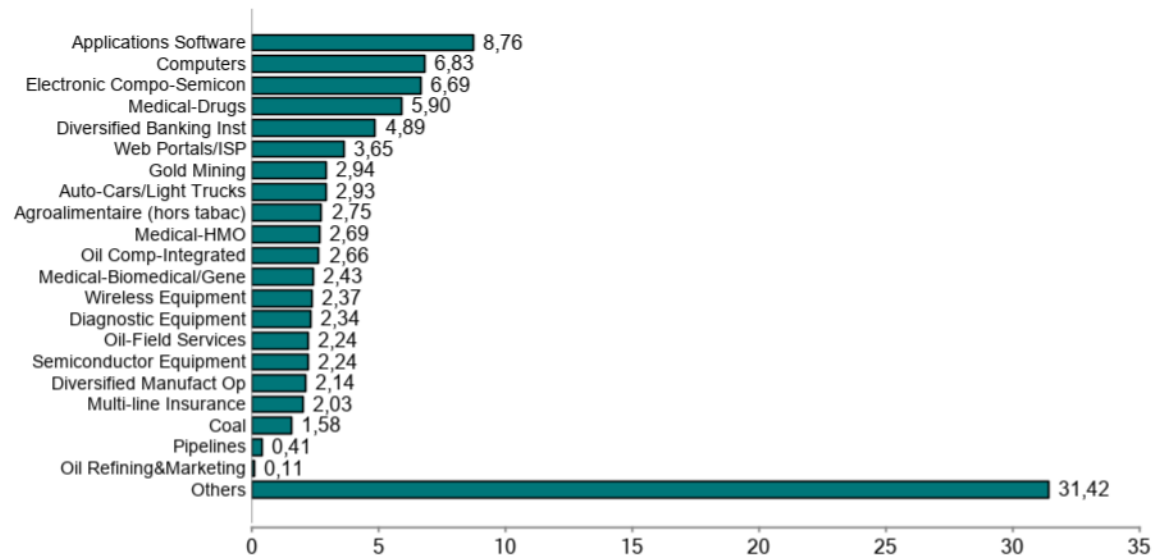
La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Répartition sectorielle (en %)



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

**Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie\*\* de l'UE ?**

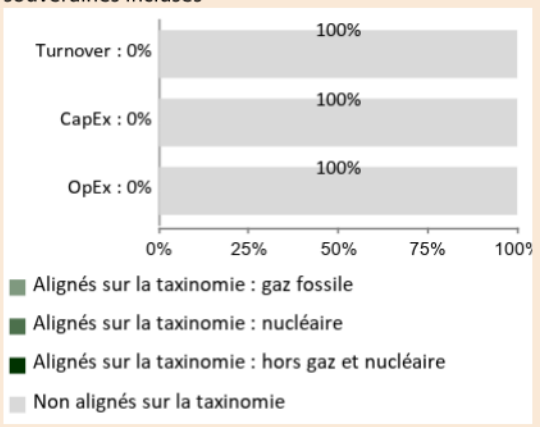
- Oui
- Nucléaire       Gaz fossile
- Non



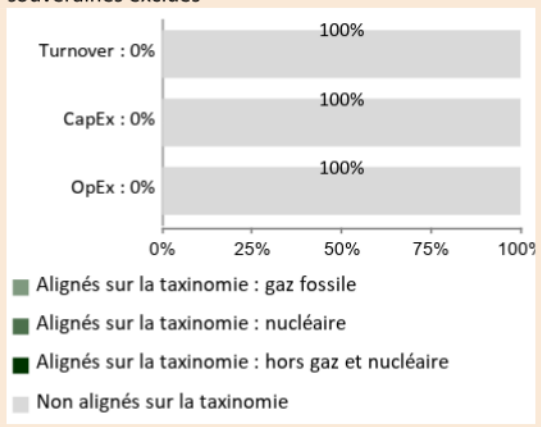
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

**Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



\*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

\*\*Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

**Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, il réalise 37,49% d'investissements durables. Pour autant, le fonds ne réalise pas d'investissements durables ayant objectif environnemental alignés avec la taxonomie de l'UE. Il ne réalise pas non plus d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes</b> | <b>0%</b> |
|---|-----------|

**Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

| Période | Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE |
|---------|--|
| 2023    | 0%   |
| 2022    | 0%   |



**Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

|  |   |
|--|---|
| Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie | - |
|--|---|



**Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?**

|  |   |
|--|---|
| Part d'investissements durables sur le plan social | - |
|--|---|



**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?**

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



**Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?**

Nous avons suivi les controverses et exclu de notre univers d'investissement les sociétés en cas de grand risque avéré. Nous avons exclu de notre portefeuille les sociétés dont la notation extra-financière les positionnaient dans le dernier quintile de l'univers d'investissement. Nous avons suivi l'indicateur de proportion de conseils d'administration jugés indépendants et dépassé notre indicateur de référence en moyenne sur l'année au sein de nos investissements. Nous avons également suivi l'indicateur d'intensité carbone et avons eu une intensité plus faible que notre indicateur de référence en moyenne sur la période.



**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?**

Non applicable

***En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?***

Non applicable

***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?***

Non applicable

***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Non applicable

***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif



29/09/2023

**Sicav de droit français**

**G FUND - WORLD VISION  
R**

**RAPPORT ANNUEL**

## SOMMAIRE

|   |     |
|---|-----|
| 1. Changements intéressant l'OPC            | 3   |
| 2. Rapport de gestion                       | 4   |
| 3. Informations réglementaires              | 10  |
| 4. Certification du Commissaire aux Comptes | 17  |
| 5. Comptes de l'exercice                    | 24  |
| 6. Annexe(s)                                | 63  |
| Caractéristiques de l'OPC                   | 64  |
| Information SFDR                            | 103 |

## I. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

### **08 juillet 2022**

- Création de 3 nouvelles catégories d'actions E, E2 et E3 dont vous trouverez dans le tableau ci-dessous la synthèse des principales caractéristiques (vous trouverez plus de détails sur les caractéristiques de ces nouvelles catégories d'actions dans le prospectus complet joint) ;
- Modification de la dénomination de la catégorie d'actions A qui devient une catégorie d'actions E1 ainsi que de ses souscripteurs concernés (cf tableau ci-dessous) ;
- Changement de l'adresse de CACEIS Bank et CACEIS Fund Administration ;
- Mise à jour du narratif lié à Taxonomie avec l'indication du pourcentage de la part verte estimée à 0%.

### **25 novembre 2022**

- Mise à jour dans les DICI des frais courants à la clôture des fonds à fin septembre 2022.

### **30 décembre 2022**

- Création de la part F (FR001400E631)
- Baisse de la commission de souscription non acquise au fonds qui passe à 3% sur les catégories d'actions M et R ;
- Mise à jour du narratif relatif aux principes applicables à la commission de surperformance ;
- Mise en conformité avec le Règlement européen PRIIPS et mise en place du KID PRIIPS en remplacement du DICI.

### **30 juin 2023**

- Mise en place de commissions de surperformance de 15% sur les actions N, R et M ;
- Mise en place des mécanismes de gates et swing pricing ;
- Passage du règlement / livraison de J+3 à J+2 pour toutes les catégories d'actions ;
- Mise à jour réglementaire SFDR niveau 2 de l'annexe ESG ;
- Changement de dénomination de la catégorie d'actions O, code isin FR0010891176, qui devient la catégorie d'actions OS ;
- Création d'une catégorie d'actions OA (FR001400IR05).

## 2. RAPPORT DE GESTION

En octobre, les pressions inflationnistes sont restées prépondérantes dans la zone euro et au Royaume-Uni, l'inflation totale et l'inflation sous-jacente ayant encore augmenté tandis que le pic de l'inflation totale a été dépassé aux États-Unis. Les taux à dix ans américains ont continué d'augmenter, revenant à 4 %, tandis que les taux allemands et français ont plafonné autour de 2-2,5 %. Le PIB américain a augmenté de 2,6 % en rythme annualisé au troisième trimestre, sous l'effet conjugué de la hausse du commerce extérieur, des dépenses de consommation privée et publique, ainsi que de l'investissement des entreprises. Les révisions à la baisse sur les prévisions de bénéfices pour 2023 sont bien engagées au sein des sociétés du S&P500 sous le coup de l'inflation, de la hausse des taux mais surtout de la force de l'USD. A l'opposé, elles ne font que débiter en Europe où le niveau absolu des estimations demeure relativement élevé. Aux États-Unis, les publications de résultats ont été plutôt négatives pour les grandes valeurs technologiques.

Au cours du mois, nous avons vendu Valero Energy (raffinage), Discover Financial (cartes de crédit) et Mc Donald's. Parallèlement, nous avons acheté Kroger (distribution alimentaire) et Chipotle Mexican grill (restaurants).

En novembre, la dégradation des chiffres macro-économiques américains et le ralentissement de l'inflation ont ravivé l'espoir d'un ralentissement des hausses des taux de la FED. L'inflation a ralenti en zone euro à +10.0% yoy en novembre (vs +10.6% en octobre). Aux États-Unis, l'indice des prix à la consommation a ralenti à +7.7% yoy en octobre. Le PMI composite a baissé à 46.3 en novembre (vs 48.2 en octobre) et les demandes d'allocations chômage ont progressé à 240k lors de la semaine du 19 novembre (vs 220K lors de la semaine du 29 octobre). Sur le plan politique, aux États-Unis, les républicains ont remporté la Chambre des représentants où ils sont assurés d'avoir 218 sièges nécessaires pour obtenir la majorité. Les démocrates, avec au moins 50 sièges sur les 100, garderont le contrôle du Sénat même si les élections ne sont pas encore terminées. En Chine, le nombre de cas de covid a atteint un nouveau record depuis le début de pandémie à 32K nouveaux cas (le 23/11) et les contestations contre les mesures anti-Covid se multiplient à travers le pays. Cependant, les espoirs d'un assouplissement de la politique sanitaire grandissent.

Dans ce contexte, nous avons allégé Thermo Fisher Scientific et renforcé Parker Hannifin dans les industriels (spécialisée dans les technologies pour l'aérospatial, l'électromécanique et l'hydraulique).

En décembre, après avoir été orientés à la hausse pendant deux mois consécutifs, les marchés boursiers mondiaux ont corrigé en raison du resserrement des banques centrales et des inquiétudes sur la croissance chinoise. Après avoir baissé en novembre, les taux à dix ans obligataires (notamment de la zone euro et du Royaume-Uni) ont repris leur tendance à la hausse en décembre, les banques centrales ayant signalé des taux plus élevés pour plus longtemps. Le dollar américain s'est affaibli par rapport aux principales devises pour le deuxième mois consécutif, l'euro et le yen bénéficiant de l'attitude des banques centrales. Les enquêtes de conjoncture sont restées globalement stables aux États-Unis, tandis que les indices de la zone euro et l'indice PMI des services du Royaume-Uni ont continué leur progression par rapport à leur point bas. L'inflation a fini par s'orienter à la baisse dans toutes les économies, mais elle reste élevée et fait l'objet d'une surveillance étroite de la part de toutes les banques centrales. Dans ce contexte, la Fed, la BCE et la BoE ont continué à relever leurs taux, mais à un rythme réduit de 50 points de base, tout en signalant leur volonté de poursuivre leurs cycles de hausses.

Dans ce contexte nous avons vendu Chubb (assurance), Canadian Natural Resources (énergie) et Tyson Food. Parallèlement, nous avons renforcé Schlumberger, Chevron, JP Morgan et Metlife.

Après une année 2022 qui a vu les marchés actions terminer en territoire négatif en raison d'une inflexion majeure de politique monétaire, ainsi que de l'accélération de l'inflation dans la plupart des pays développés, les marchés ont commencé l'année 2023 en nette progression, notamment en Europe (Stoxx 600 +6.8% vs S&P500 6.2%). La dissipation des craintes liées à l'approvisionnement énergétique en Europe, ainsi qu'une lente diminution du taux d'inflation d'un côté et de l'autre de l'Atlantique ont permis un certain soulagement et alimenté un sentiment positif des intervenants sur les marchés (VIX -10.4% à 19.4).

Dans ce contexte, nous avons acheté Agnico Eagle, une société aurifère bien positionnée sur le plan de la maîtrise des coûts. Dans la consommation, nous avons allégé Home Depot dont les ventes et les marges pourraient souffrir dans les mois qui viennent et avons acheté Tesla qui a très fortement baissé en 2022.

Les marchés boursiers américains ont subi un coup dur en février, les anticipations de hausse des taux des banques centrales ayant nettement augmenté. Dans le même temps, d'autres marchés se sont montrés beaucoup plus résistants, les actions européennes ayant augmenté de plus de 1,5 % après une hausse déjà forte en janvier. Les taux ont sensiblement augmenté dans la plupart des économies développées, l'inflation et les données économiques laissant

présager des taux plus élevés à plus long terme. Après quatre mois de baisse, le dollar américain s'est renforcé en février, notamment par rapport au yen. Enfin, les prix des matières premières (y compris le gaz naturel) se sont affaiblis au cours du mois. Les données économiques ont continué de s'améliorer, indiquant que les États-Unis, la zone euro et le Royaume-Uni ont probablement évité une récession au 4<sup>e</sup> trimestre 2022 et 1<sup>er</sup> trimestre 2023. Des marchés du travail tendus, le rebond des ventes au détail et l'amélioration des enquêtes de conjoncture laissent présager un premier trimestre positif. En outre, la reprise économique post-COVID en Chine devrait également soutenir la croissance mondiale à l'avenir. L'inflation aux États-Unis, en zone euro et au Royaume-Uni a continué de ralentir, bien que moins rapidement qu'au cours des mois précédents, alors que l'inflation sous-jacente de la zone euro atteint un nouveau record. Dans ce contexte, la Fed, la BCE et la BoE ont relevé leurs taux d'intérêt de 50 points de base lors de leurs réunions de début février et ont annoncé de nouvelles hausses.

Mars 2023 a été marqué par une volatilité importante au milieu du mois (pic du VIX à 30.37 le 13/03 vs 18.7 au 31/03) générée par une nouvelle crise du secteur bancaire aux États-Unis, où la faillite de Silicon Valley Bank et de Signature Bank ont conduit les autorités américaines (FDIC et FED en tête) à adopter des mesures exceptionnelles de protection des dépôts. Cet événement a révélé une certaine faiblesse du segment des banques régionales américaines qui a vu d'autres établissements affectés par la chute de la confiance à l'instar de First Republic Bank. Dans le sillage des débâcles d'outre-Atlantique, Crédit Suisse, une banque au centre de plusieurs scandales ces dernières années, a subi une forte crise de confiance contraignant les autorités suisses à organiser un sauvetage d'urgence piloté par UBS, son concurrent historique. Du côté macroéconomique, en dépit des difficultés du système bancaire, les principales banques centrales ont poursuivi leur politique de resserrement des taux (BCE +50pb, FED +25pb). Dans ce contexte, la BCE a modifié ses prévisions pour 2023 concernant l'inflation (BCE : de 6.3% projeté en décembre à 5.3% pour 2023) et la croissance (BCE de 0.5% en décembre à 1.0%), tandis que la FED maintient ses prévisions d'inflation mais précise être proche de la fin du cycle haussier des taux. Parmi les principaux indicateurs macroéconomiques du mois, l'inflation aux États-Unis ralentit légèrement passant de 6.4% à 6.0% en variation annuelle.

En ce qui concerne les principaux mouvements, nous avons vendu Keycorp (banque aux États-Unis) et en parallèle nous avons renforcé Microsoft, Apple, ainsi que Raytheon.

En avril, les marchés boursiers mondiaux ont enregistré de bonnes performances, les craintes concernant le secteur bancaire s'étant en partie dissipées. Aux États-Unis, le PIB a progressé de 1.1% en rythme annualisé au T1 23, en dessous des attentes. Les ventes automobiles ont soutenu les statistiques de consommation des ménages, mais les stocks et l'investissement résidentiel ont pesé sur la croissance. L'emploi a augmenté mais la croissance des salaires a diminué, tandis que l'inflation totale a continué de baisser. Les craintes d'un crédit crunch ont augmenté en raison du resserrement des conditions de crédit des banques régionales. Les régulateurs américains ont pris des mesures inédites pour protéger le système bancaire du pays en accélérant le processus de rachat de First Republic. En Europe, le PIB a juste augmenté de 0.1% t/t au T1 23, évitant de justesse une récession. Les indices PMI ont divergé en avril, les services augmentant tandis que l'industrie manufacturière a reculé. Le Conseil Constitutionnel français a approuvé la réforme des retraites et l'âge de la retraite a été porté à 64 ans, tandis que la BCE n'a pas envoyé de nouveaux signaux significatifs en matière de politique monétaire.

Au cours du mois, dans une logique défensive nous avons renforcé Agnico Eagle (Or), Microsoft et Entergy (utilities). Nous avons également acheté Canadian Pacific dans le fret ferroviaire suite à l'approbation de son offre sur Kansas City Southern. Parallèlement, nous avons allégé General Motors, United Rentals et Qualcomm.

Le mois de mai a été marqué par des performances divergentes sur les marchés actions avec notamment les valeurs technologiques américaines et le Japon étant en nette progression, tandis que l'Europe et l'Asie hors Japon ont reculé en raison des craintes de récession et de l'affaiblissement de la croissance chinoise (Nasdaq +5,9%, S&P500 +0,4%, Nikkei +7,0%, Eurostoxx -1,9%, MSCI Asia ex-Japan -1,8%). En ce qui concerne l'inflation, les chiffres d'avril aux États-Unis, ainsi que dans les principaux pays de la zone Euro ont été légèrement inférieurs aux attentes (par exemple l'indice CPI aux États-Unis s'est établi à 4,9% vs 5,0% attendu) et en baisse relativement au mois précédent. A contrario, le marché de l'emploi américain reste tendu, ce qui laisse présager la possibilité de nouvelles hausses des taux d'intérêt. Par ailleurs, les discussions sur le plafond de la dette américaine ont provoqué de la volatilité sur les marchés financiers tout au long du mois passé jusqu'à l'accord entre démocrates et républicains intervenu en fin du mois. Du côté des entreprises, les résultats du premier trimestre de Nvidia et la perspective d'une forte accélération des ventes au deuxième trimestre ont entraîné une rotation vers les bénéficiaires du développement de l'intelligence artificielle concernant notamment le secteur des semi-conducteurs.

Au cours du mois, nous avons vendu Comcast et Qualcomm et nous avons renforcé Alphabet et Microsoft. Par ailleurs, nous avons initié une position en Palo Alto Networks (cybersécurité).

Le mois de juin a été favorable aux marchés financiers mondiaux (MSCI World EUR dividendes nets réinvestis +3,7%). Du point de vue macroéconomique, les principales banques centrales ont maintenu leur propension au durcissement des taux pour contrer une inflation qui ralentit mais reste à des niveaux supérieurs aux objectifs fixés.

Dans ce contexte, si la FED a marqué une pause après 10 relèvements de taux consécutifs, tout en laissant entendre que des hausses pourraient avoir lieu lors des prochaines réunions, la BCE en revanche a annoncé une montée de 25pb. Globalement l'inflation est en décélération (zone Euro de 6,1% à 5,5%, Etats-Unis de 4,9% à 4%) principalement en raison de la baisse des prix de l'alimentation et de l'énergie. Cependant, les composantes liées aux services, qui tardent à modérer leur progression, ainsi qu'un marché du travail particulièrement résilient aux Etats-Unis, conduisent les banquiers centraux à rester prudents et à maintenir la pression sur les taux. En Asie, la réouverture de l'économie chinoise est moins robuste qu'attendu avec plusieurs signes de faiblesses, à l'instar de l'indice PMI manufacturier en juin encore en dessous du seuil de 50, qui sépare croissance et contraction. Du côté des principaux indices boursiers, le Nasdaq Composite a terminé le mois de juin avec une hausse de 6,59% pour clôturer son meilleur premier semestre depuis 1983 (+31,73% au 30/06 depuis début 2023), tandis que l'indice actions phare aux Etats-Unis, le S&P500, a progressé de 6,47% au cours du mois écoulé (+15,91% sur les six premiers de l'année). En Europe, les gains ont été plus modérés (Stoxx 600 +2,25%), les marchés n'ayant pas d'exposition significative aux secteurs de la technologie et des semi-conducteurs. En Asie, le Japon figure encore comme l'un des marchés leader cette année avec une belle progression (+7,45% au mois de juin), tandis que les craintes macroéconomiques pèsent sur les marchés chinois (CSI 300 +1,16%).

Au cours du mois, nous avons renforcé Palo Alto Networks au vu de la demande croissante dans le secteur de la cybersécurité, Alphabet grâce à son rôle clé dans le développement de l'Intelligence Artificielle, ainsi que la société aurifère Agnico Eagle sur fond d'une bonne dynamique de la production et de la gestion des coûts. A l'inverse, nous avons allégé T-Mobile US en raison de la potentielle détérioration de l'environnement concurrentiel dans le marché de la téléphonie mobile aux Etats-Unis. Nous avons cédé le constructeur japonais Isuzu en raison de la dégradation de son profil extra-financier.

Les marchés d'actions mondiaux ont globalement affiché une performance positive au cours du mois de juillet (MSCI World EUR dividendes nets réinvestis +3.4%, CSI 300 +3.4%, S&P500 +3.2%, Stoxx 600 +2.2%, Nikkei 225 -0.04%) soutenus par le bon démarrage de la saison des résultats semestriels des entreprises, par les attentes des investisseurs concernant l'évolution du taux d'inflation dans les principales économies, ainsi que par les dernières phases d'un des cycles de rehaussement des taux parmi les plus prononcés de l'histoire récente. Des nouvelles encourageantes sur le front de l'inflation sont en effet apparues aux États-Unis, l'inflation sous-jacente hors logement se détendant de manière plus substantielle (-0.5 point à 4.8% en juin). Cependant, l'inflation sous-jacente au mois de juin est restée en progression de 5.5% sur un an (vs 5.3% en mai) dans la zone euro. Dans ce contexte, la Fed et la BCE ont chacune relevé leurs taux de 25pb supplémentaires en juillet, laissant la porte ouverte à d'autres hausses en septembre. Au Japon, la BoJ a modifié sa politique de contrôle de la courbe des taux et elle a commencé à accorder plus d'attention aux augmentations de salaires et aux attentes croissantes en matière d'inflation nationale. Par ailleurs, le dollar s'est encore affaibli en juillet par rapport à la plupart des devises (-0.8% vs €). Les prix du pétrole ont rebondi au-dessus de 80 \$/b en juillet à la suite de la décision de l'Arabie saoudite et de la Russie de prolonger leurs réductions de production.

Au cours du mois, nous avons renforcé le titre Tesla dans un contexte de forte progression des parts de marché du constructeur californien. Par ailleurs, nous avons cédé nos positions dans Fidelity National Information services après l'annonce de la vente d'une participation de contrôle dans le spécialiste des paiements Worldpay Merchant Solutions, ainsi que dans le titre Qualcomm en raison de la concurrence accrue dans le domaine des chipsets.

Après deux mois de hausse en Europe et aux Etats-Unis, les principaux indices actions mondiaux ont évolué négativement au cours du mois d'août (MSCI World dividendes nets réinvestis en EUR -0.83%, S&P500 -1.59%, Nasdaq -2.05%, Euro Stoxx 50 -3.82%, FTSE100 -2.61%, CSI300 -6.04%, Nikkei 225 -1.61%) sur fonds d'inflation élevée et persistante dans les économies développées et d'un discours des banquiers centraux, réunis au symposium annuel de Jackson Hole aux Etats-Unis, orienté à maintenir la pression haussière sur les taux d'intérêt directeurs plus longtemps qu'initialement anticipé. Du point de vue macroéconomique, les signes décevants concernant l'économie chinoise (croissance du crédit au plus bas, surendettement du secteur immobilier, contraction des prix à la production et à la consommation) ont aussi pesé sur les perspectives de croissance mondiale. Dans la zone euro, si l'inflation totale est restée stable à 5.3% (en glissement annuel), la croissance du PIB de 0.6% sur un an a confirmé la résilience de l'économie et éloigné le risque de récession qui avait marqué les attentes de la première partie de l'année. Par ailleurs, le rendement allemand à 10 ans a atteint 2,7% en milieu de mois avant de revenir à 2,5%. L'euro poursuit sa baisse contre dollar US (-1.6% sur un mois à 1,08) et le pétrole progresse légèrement avec un Brent à 87\$.

Dans ce contexte, nous avons renforcé le titre Alphabet en raison du rôle clé dans le développement de l'intelligence artificielle et de la bonne visibilité de ses résultats, ainsi que Thermo Fischer Scientific, qui bénéficie d'une bonne visibilité sur le long terme et de la reprise du marché des bioréacteurs. Dans une orientation plus prudente concernant la consommation discrétionnaires aux Etats-Unis, nous avons initié une position dans TJX, le spécialiste de la distribution d'habillement à prix réduit. En parallèle, nous avons cédé la position dans Vail Resort en raison de la hausse des coûts dans le domaine touristique et du contexte macroéconomique plus tendu, ainsi que de BT Group et Vodafone suite à la détérioration des perspectives bénéficiaires. Nous avons également réduit notre position dans General Motors en raison de la perspective d'un ralentissement macroéconomique avec un risque non négligeable d'impact sur la vente des voitures en Amérique du Nord.



En septembre, les principaux marchés d'actions mondiaux ont évolué en baisse pour le deuxième mois consécutif avec une performance relative meilleure en Europe (Stoxx 600 dividendes réinvestis -2.02%) qu'aux Etats-Unis (avec dividendes réinvestis : Nikkei 225 -1.69%, CSI300 -1.96%, MSCI World -4.20%, S&P500 -4.51%, Nasdaq Composite 5.89%). Le tassement de la progression du secteur phare de la technologie a pesé sur les indices nord-américains dans un contexte macroéconomique orienté par la politique monétaire des banques centrales. En effet, si la FED a maintenu stable sa fourchette des taux (5.25-5.50%) tout en laissant la porte ouverte à des hausses supplémentaires en fin d'année, la BCE a privilégié un relèvement des taux de 25pbp en raison d'une inflation encore supérieure à ses objectifs (i.e. 2%). A contrario, la BOJ a laissé ses taux inchangés et maintenu ses mesures de relance. Après avoir atteint son plus bas en juin dernier (à +3.0% sur un an), le taux d'inflation aux US encore augmenté à +3.7% (vs +3.2% en juillet), alors que l'inflation dans la zone euro a diminué à +4.3% en septembre (vs +5.2% le mois précédent) atteignant son niveau le plus faible depuis octobre 2021. Par ailleurs, le prix du pétrole a fortement progressé au cours du mois (+9% sur un mois à 95\$/baril pour le Brent) en raison des réductions volontaires de production de la part de l'Arabie Saoudite et de la Russie, ainsi que des stocks faibles dans les Réserves stratégiques des Etats-Unis.

Dans un contexte plus prudent sur les prochains mois, nous avons renforcé les valeurs jugées comme défensives à l'instar de TJX (spécialiste de la distribution d'habillement à prix réduit), Valero Energy (société de raffinage et bénéficiaire des prix élevés pour les carburants), Agnico Eagle (valeur aurifère avec une bonne maîtrise des coûts), Boston Scientific et Eli Lilly dans le domaine de la santé. En parallèle, nous avons allégé, RTX, Nextera Energy, la valeur aurifère Newmont en raison des craintes sur la gestion des coûts suite à fusion avec Newcrest, ainsi que General Motors en perspective d'une fin d'année difficile avec l'impact des grèves aux Etats-Unis dans le secteur automobile et des revenus disponibles sous pression pour les ménages nord-américains.

Sur l'exercice, nos investissements notamment en Broadcom (+77,8% en EUR), Mitsubishi Heavy Industries (+59,7%) et Schlumberger (+53%) et notre sous pondération en Tesla (-12,7%), ont eu un impact positif. A l'inverse, la présence de Nextera Energy (-30,7%), de RTX (-16,6%) et de Thermo Fischer Scientific (-7,4%) ont eu un impact négatif.

Sur la période, la valeur liquidative de la part IC est passée de 48.95 EUR au 30/09/2022 à 54.58 EUR au 29/09/2023. La performance de G Fund – World Vision (R) s'établit à 11.50% (dividendes nets réinvestis) contre 12.84% pour l'indice de référence (le MSCI World clôture €, dividendes nets réinvestis).

Sur la période, la valeur liquidative de la part G est passée de 27 403.72 EUR au 30/09/2022 à 30 391.19 EUR au 29/09/2023. La performance de G Fund – World Vision (R) s'établit à 12.07% (dividendes nets réinvestis) contre 12.84% pour l'indice de référence (le MSCI World clôture €, dividendes nets réinvestis).

Sur la période, la valeur liquidative de la part ID est passée de 346.27 EUR au 30/09/2022 à 384.14 EUR au 29/09/2023. La performance de G Fund – World Vision (R) s'établit à 11.51% (dividendes nets réinvestis) contre 12.84% pour l'indice de référence (le MSCI World clôture €, dividendes nets réinvestis).

Sur la période, la valeur liquidative de la part M est passée de 510.99 EUR au 30/09/2022 à 571.64 EUR au 29/09/2023. La performance de G Fund – World Vision (R) s'établit à 11.87% (dividendes nets réinvestis) contre 12.84% pour l'indice de référence (le MSCI World clôture €, dividendes nets réinvestis).

Sur la période, la valeur liquidative de la part N est passée de 2 216.98 EUR au 30/09/2022 à 2 459.50 EUR au 29/09/2023. La performance de G Fund – World Vision (R) s'établit à 10.94% (dividendes nets réinvestis) contre 12.84% pour l'indice de référence (le MSCI World clôture €, dividendes nets réinvestis).

Sur la période, la valeur liquidative de la part OS est passée de 15 154.20 EUR au 30/09/2022 à 17 052.97 EUR au 29/09/2023. La performance de G Fund – World Vision (R) s'établit à 12.53% (dividendes nets réinvestis) contre 12.84% pour l'indice de référence (le MSCI World clôture €, dividendes nets réinvestis).

Sur la période, la valeur liquidative de la part E est de 99.85 EUR au 29/09/2023. La performance de G Fund – World Vision (R) s'établit à -0.65% (dividendes nets réinvestis) depuis le 07/08/2023 contre -0.99% pour l'indice de référence (le MSCI World clôture €, dividendes nets réinvestis).

Sur la période, la valeur liquidative de la part EI est passée de 121.85 EUR au 30/09/2022 à 134.49 EUR au 29/09/2023. La performance de G Fund – World Vision (R) s'établit à 10.37% (dividendes nets réinvestis) contre 12.84% pour l'indice de référence (le MSCI World clôture €, dividendes nets réinvestis).

Sur la période, la valeur liquidative de la part E2 est 99.85 EUR au 29/09/2023. La performance de G Fund – World Vision (R) s'établit à -0.65% (dividendes nets réinvestis) depuis le 07/08/2023 contre -0.99% pour l'indice de référence (le MSCI World clôture €, dividendes nets réinvestis).

Sur la période, la valeur liquidative de la part E3 est de 105,80 EUR au 29/09/2023. La performance de G Fund – World Vision (R) s'établit à 5.59% (dividendes nets réinvestis) depuis le 30/03/2023 contre 7.53% pour l'indice de référence (le MSCI World clôture €, dividendes nets réinvestis).

Sur la période, la valeur liquidative de la part F est de 15,90 EUR au 29/09/2023. La performance de G Fund – World Vision (R) s'établit à 5.09% (dividendes nets réinvestis) depuis le 25/04/2023 contre 6.88% pour l'indice de référence (le MSCI World clôture €, dividendes nets réinvestis).

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

**Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice**

| Titres  | Mouvements ("Devise de comptabilité") |               |
|---|---------------------------------------|---------------|
|   | Acquisitions                          | Cessions      |
| GROUPAMA MONETAIRE IC                                       | 78 494 725,84                         | 75 869 532,25 |
| MICROSOFT CORP  | 28 380 430,27                         | 2 272 592,46  |
| APPLE INC   | 23 549 667,86                         | 4 355 653,11  |
| ALPHABET INC-CL A   | 22 921 782,64                         | 334 127,86    |
| RTX CORP  | 9 579 220,01                          | 12 771 476,79 |
| AMUNDI INDEX MSCI PACIFIC EX JAPAN SRI - UCITS ETF DR - EUR | 19 655 635,82                         |               |
| AGNICO EAGLE MINES LTD                                      | 15 040 871,80                         | 55 701,37     |
| THERMO FISHER SCIENTIFIC INC                                | 9 593 481,07                          | 4 359 195,03  |
| NEXTERA ENERGY INC  | 7 663 748,19                          | 5 815 800,41  |
| TESLA INC   | 12 377 427,40                         |               |

### 3. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

##### a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

##### b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

| Techniques de gestion efficace | Instruments financiers dérivés(*) |
|--------------------------------|-----------------------------------|
|                                |                                   |

(\*) Sauf les dérivés listés..

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

| Types d'instruments  | Montant en devise du portefeuille |
|--|-----------------------------------|
| <p><b>Techniques de gestion efficace</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Dépôts à terme</li> <li>. Actions</li> <li>. Obligations</li> <li>. OPCVM</li> <li>. Espèces (*)</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>Total</b></p> |                                   |
| <p><b>Instruments financiers dérivés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Dépôts à terme</li> <li>. Actions</li> <li>. Obligations</li> <li>. OPCVM</li> <li>. Espèces</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>Total</b></p>     |                                   |

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

| Revenus et frais opérationnels   | Montant en devise du portefeuille |
|--|-----------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>. Revenus (*)</li> <li>. Autres revenus</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>Total des revenus</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Frais opérationnels directs</li> <li>. Frais opérationnels indirects</li> <li>. Autres frais</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>Total des frais</b></p> |                                   |

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

## **TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

### **COMMISSIONS DE MOUVEMENTS**

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas audité par le Commissaire aux Comptes.

### **INTERMÉDIAIRES FINANCIERS**

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

### **FRAIS D'INTERMÉDIATION**

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr)

### **POLITIQUE DE VOTE**

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

### **INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE**

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient **42 384 016,38 euros** d'OPC du groupe GROUPAMA.

## COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

## REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

### Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

## MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

## INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

## REMUNERATIONS

### *Éléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM*

#### I – Éléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

##### I.1. Éléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2022, 93.5 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 31% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
  - Opérations
  - Juridique
  - Marketing
  - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

## 1.2. Composition de la rémunération

### 1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

### 1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

### 1.2.3. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
  - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation )
  - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion (notamment du cadre ESG : respect de la Politique charbon et de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM).
  - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
  - De limiter le poids de la performance strictement financière
  - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

#### 1.2.3.1. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.



Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

#### 1.2.3.2. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1. Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

#### 1.2.4. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

### 1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

- Eric Pinon, Président
- Muriel Faure
- Cyril Roux
- Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- o De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- o De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management

- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
  - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
  - ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

#### 1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

#### 1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2022 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2021 ont été clôturées. Quatre recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations ; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

## 2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2022.

|   |                         |
|---|-------------------------|
| <b>Masse salariale 2022</b>   | <b>28 345 537 euros</b> |
| <i>Dont rémunérations variables versées en 2022</i>   | <i>8 036 665 euros</i>  |
| <i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2022 (3<sup>e</sup> tiers)</i>  | <i>181 337 euros</i>    |
| <i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2022 (2<sup>e</sup> tiers)</i>  | <i>124 812 euros</i>    |
| <i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2022 (1<sup>er</sup> tiers)</i> | <i>85 814 euros</i>     |

La Masse Salariale 2022 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 94 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

|  |                        |
|--|------------------------|
| Masse Salariale 2022 de l'ensemble du personnel Identifié  | 16 374 531 euros       |
| <i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (51 collaborateurs)</i> | <i>8 904 747 euros</i> |
| <i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>   | <i>7 469 784 euros</i> |

### **AUTRES INFORMATIONS**

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
25 rue de la Ville l'Evêque  
75008 PARIS

## 4. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

## **G FUND - WORLD VISION R**

Société d'Investissement à Capital Variable

25, rue de la Ville l'Evêque  
75008 Paris

### **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 29 septembre 2023

---

A l'assemblée générale,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif G FUND - WORLD VISION R constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 29 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion sur les comptes annuels**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

## **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 05 janvier 2024

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

*Virginie Gaitte*

Virginie GAITTE

## G FUND WORLD VISION R

Société d'Investissement à Capital Variable

25, rue de la Ville l'Evêque  
75008 Paris

### Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 29 septembre 2023

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

#### CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.





## **CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Paris-La Défense, le 05 janvier 2024

Le Commissaire aux Comptes  
Deloitte & Associés

*Virginie Gaitte*

Virginie GAITTE

## 5. COMPTES DE L'EXERCICE

**BILAN AU 29/09/2023 en EUR**

### ACTIF

|  | 29/09/2023              | 30/09/2022            |
|--|-------------------------|-----------------------|
| <b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>  |                         |                       |
| <b>DÉPÔTS</b>  |                         |                       |
| <b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>  | <b>1 069 007 974,32</b> | <b>664 435 102,00</b> |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>   | <b>992 109 240,90</b>   | <b>622 337 909,41</b> |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  | 992 109 240,90          | 622 337 909,41        |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  |                         |                       |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>   |                         |                       |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  |                         |                       |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  |                         |                       |
| <b>Titres de créances</b>  |                         |                       |
| Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé   |                         |                       |
| Titres de créances négociables   |                         |                       |
| Autres titres de créances  |                         |                       |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé  |                         |                       |
| <b>Organismes de placement collectif</b>   | <b>76 898 733,42</b>    | <b>42 097 192,59</b>  |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays                                      | 76 898 733,42           | 42 097 192,59         |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE                                  |                         |                       |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés         |                         |                       |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés |                         |                       |
| Autres organismes non européens  |                         |                       |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>   |                         |                       |
| Créances représentatives de titres reçus en pension  |                         |                       |
| Créances représentatives de titres prêtés  |                         |                       |
| Titres empruntés   |                         |                       |
| Titres donnés en pension   |                         |                       |
| Autres opérations temporaires  |                         |                       |
| <b>Instruments financiers à terme</b>  |                         |                       |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé  |                         |                       |
| Autres opérations  |                         |                       |
| <b>Autres instruments financiers</b>   |                         |                       |
| <b>CRÉANCES</b>  | <b>6 400 322,23</b>     | <b>1 113 129,68</b>   |
| Opérations de change à terme de devises  |                         |                       |
| Autres   | 6 400 322,23            | 1 113 129,68          |
| <b>COMPTES FINANCIERS</b>  | <b>8 201 847,42</b>     | <b>4 730 528,66</b>   |
| Liquidités   | 8 201 847,42            | 4 730 528,66          |
| <b>TOTAL DE L'ACTIF</b>  | <b>1 083 610 143,97</b> | <b>670 278 760,34</b> |

## PASSIF

|   | 29/09/2023              | 30/09/2022            |
|---|-------------------------|-----------------------|
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>                                     |                         |                       |
| Capital   | 1 035 179 440,10        | 581 108 928,53        |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 25 213 864,98           | 13 315 539,97         |
| Report à nouveau (a)  | 544,36                  | 1 829,07              |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)             | 9 203 211,78            | 70 534 836,57         |
| Résultat de l'exercice (a,b)                                | 6 608 898,08            | 3 974 039,28          |
| <b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>                         | <b>1 076 205 959,30</b> | <b>668 935 173,42</b> |
| <i>* Montant représentatif de l'actif net</i>               |                         |                       |
| <b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>                               |                         |                       |
| Opérations de cession sur instruments financiers            |                         |                       |
| Opérations temporaires sur titres                           |                         |                       |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension          |                         |                       |
| Dettes représentatives de titres empruntés                  |                         |                       |
| Autres opérations temporaires                               |                         |                       |
| Instruments financiers à terme                              |                         |                       |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé             |                         |                       |
| Autres opérations   |                         |                       |
| <b>DETTES</b>   | <b>7 404 184,63</b>     | <b>1 343 586,88</b>   |
| Opérations de change à terme de devises                     |                         |                       |
| Autres  | 7 404 184,63            | 1 343 586,88          |
| <b>COMPTES FINANCIERS</b>                                   | <b>0,04</b>             | <b>0,04</b>           |
| Concours bancaires courants                                 | 0,04                    | 0,04                  |
| Emprunts  |                         |                       |
| <b>TOTAL DU PASSIF</b>                                      | <b>1 083 610 143,97</b> | <b>670 278 760,34</b> |

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

**HORS-BILAN AU 29/09/2023 en EUR**

|   | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|---|------------|------------|
| <b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>                 |            |            |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés |            |            |
| Engagement sur marché de gré à gré              |            |            |
| Autres engagements                              |            |            |
| <b>AUTRES OPÉRATIONS</b>                        |            |            |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés |            |            |
| Engagement sur marché de gré à gré              |            |            |
| Autres engagements                              |            |            |

**COMPTE DE RESULTAT AU 29/09/2023 en EUR**

|   | 29/09/2023           | 30/09/2022           |
|---|----------------------|----------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                      |                      |                      |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                   | 161 899,55           | 11 327,48            |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                      | 14 053 749,61        | 11 659 385,78        |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                  |                      |                      |
| Produits sur titres de créances                                 |                      |                      |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres     |                      |                      |
| Produits sur instruments financiers à terme                     |                      |                      |
| Autres produits financiers                                      |                      |                      |
| <b>TOTAL (1)</b>  | <b>14 215 649,16</b> | <b>11 670 713,26</b> |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                       |                      |                      |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres      |                      |                      |
| Charges sur instruments financiers à terme                      |                      |                      |
| Charges sur dettes financières                                  | 1 231,15             | 6 528,84             |
| Autres charges financières                                      |                      |                      |
| <b>TOTAL (2)</b>  | <b>1 231,15</b>      | <b>6 528,84</b>      |
| <b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>              | <b>14 214 418,01</b> | <b>11 664 184,42</b> |
| Autres produits (3)   |                      |                      |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)            | 8 299 158,61         | 7 409 451,48         |
| <b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b> | <b>5 915 259,40</b>  | <b>4 254 732,94</b>  |
| Régularisation des revenus de l'exercice (5)                    | 693 638,68           | -280 693,66          |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)         |                      |                      |
| <b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>                         | <b>6 608 898,08</b>  | <b>3 974 039,28</b>  |

### I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### Règles d'évaluation des actifs

##### Méthodes de valorisation

- **Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger**

- Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :

=> Dernier cours du jour de valorisation

NB : la place de cotation ISMA ne délivre que des cours veille et jamais de cours jour.

- Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie Dernier cours du jour de valorisation
- Valeurs négociées dans la zone Amérique => Dernier cours du jour de valorisation

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publiés officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Pour les produits de taux, la société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

- **Titres non négociés sur un marché réglementé**

- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché

- 

- **Titres et actions d'OPC**

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

- **Titres de créances négociables**

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours veille publiés par la Banque de France.
- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
  - sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
  - en l'absence de prix de marché incontestable, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. Sauf changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge demeurera constante durant la durée de détention du titre.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

- **Opérations de gré à gré**
  - La valorisation des swaps de taux s'effectue suivant les mêmes règles que celles des TCN (autres que les BTAN et BTF).
  - Les autres opérations sont valorisées à leur valeur de marché.
  
- **Opérations à terme ferme et conditionnelles**
  - Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour.
  - Les contrats à terme fermes sur les marchés dérivés taux sont évalués au cours de compensation de la veille.
  - Les options sur les marchés dérivés actions sont évaluées au cours de clôture du jour.
  - Les options sur les marchés dérivés taux sont évaluées au cours de clôture de la veille.
  
- **Acquisitions et cessions temporaires de titres**
  - **Prise en pension**  
Les titres pris en pension sont inscrits pour la valeur fixée dans le contrat augmentée des intérêts.
  - **Mise en pension**  
La créance représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur contractuelle augmentée des intérêts.
  - **Prêts de titres**  
La créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur de marché des titres augmentée des intérêts Contractuels
  
- **Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :**
  - **Pour les contrats à terme ferme** au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
  - **Pour les contrats à terme conditionnel** en équivalent sous-jacent
  - **Pour les swaps**
  
- **Swaps de taux adossés ou non adossés**
  - Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si Taux Fixe/Taux Variable) ou à taux variable (si Taux Variable/Taux Fixe) au prix du marché. au nominal du contrat
  - Autres Swaps
  - Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPC a adopté la méthode synthétique de valorisation).

## Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Informations clés pour l'Investisseur (DICI).

## Action E1

| Frais facturés à l'OPCVM   | Assiette                              | Taux barème   |
|--|---------------------------------------|---|
| Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion<br>(Cac, dépositaire, distribution, avocats...) | Actif net                             | Taux maximum :<br>2,30% TTC   |
| Frais indirects maximum<br>(commissions et frais de gestion)   | Actif net                             | Non significatif *  |
| Commission de mouvement<br>perçue par le dépositaire   | Prélèvement sur chaque<br>transaction | Valeurs mobilières : Néant<br>Opération de change : 10 € TTC<br>Produit OTC : de 10 € à 150 €**<br>TTC<br>**selon la complexité |
| Commission de mouvement<br>perçue par la Société de Gestion  | Prélèvement sur chaque<br>transaction | Par type d'instrument TTC***  |
| Commission de surperformance   | Actif net                             | Néant   |

\* Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

\*\*\* Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

## Action G

| Frais facturés à l'OPCVM   | Assiette                              | Taux barème   |
|--|---------------------------------------|---|
| Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion<br>(Cac, dépositaire, distribution, avocats...) | Actif net                             | Taux maximum :<br>0,90% TTC   |
| Frais indirects maximum<br>(commissions et frais de gestion)   | Actif net                             | Non significatif *  |
| Commission de mouvement<br>perçue par le dépositaire   | Prélèvement sur chaque<br>transaction | Valeurs mobilières : Néant<br>Opération de change : 10 € TTC<br>Produit OTC : de 10 € à 150 €**<br>TTC<br>**selon la complexité |
| Commission de mouvement<br>perçue par la Société de Gestion  | Prélèvement sur chaque<br>transaction | Par type d'instrument TTC***  |
| Commission de surperformance   | Actif net                             | Néant   |

\* Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

\*\*\* Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »



## **Actions IC et ID**

| <b>Frais facturés à l'OPCVM</b>   | <b>Assiette</b>                                      | <b>Taux barème</b>   |
|---|--|--|
| Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...) | Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC | Taux maximum : 1,10% TTC   |
| Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)   | Actif net  | Non significatif *   |
| Commission de mouvement perçue par le dépositaire   | Prélèvement sur chaque transaction                   | Valeurs mobilières : Néant<br>Opération de change : 10 € TTC<br>Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC<br>**selon la complexité |
| Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion  | Prélèvement sur chaque transaction                   | Par type d'instrument TTC***   |
| Commission de surperformance  | Actif net  | Néant  |

\* Les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

\*\*\* Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

## **Action M**

| <b>Frais facturés à l'OPCVM</b>   | <b>Assiette</b>                                      | <b>Taux barème</b>   |
|---|--|--|
| Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...) | Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC | Taux maximum : 1% TTC  |
| Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)   | Actif net  | Non significatif *   |
| Commission de mouvement perçue par le dépositaire   | Prélèvement sur chaque transaction                   | Valeurs mobilières : Néant<br>Opération de change : 10 € TTC<br>Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC<br>**selon la complexité |
| Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion  | Prélèvement sur chaque transaction                   | Par type d'instrument TTC***   |
| Commission de surperformance  | Actif net  | Néant  |

\* Les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

\*\*\* Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

## Action N

| Frais facturés à l'OPCVM  | Assiette   | Taux barème  |
|---|--|--|
| Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...) | Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC | Taux maximum : 2% TTC  |
| Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)   | Actif net  | Non significatif*  |
| Commission de mouvement perçue par le dépositaire   | Prélèvement sur chaque transaction                   | Valeurs mobilières : Néant<br>Opération de change : 10 € TTC<br>Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC<br>**selon la complexité |
| Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion  | Prélèvement sur chaque transaction                   | Par type d'instrument TTC***   |
| Commission de surperformance  | Actif net  | Néant  |

\* Les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

\*\*\* Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

## Action OS

| Frais facturés à l'OPCVM  | Assiette                           | Taux barème  |
|---|------------------------------------|--|
| Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...) | Actif net                          | Taux maximum : 0,10% TTC   |
| Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)   | Actif net                          | Non significatif *   |
| Commission de mouvement perçue par le dépositaire   | Prélèvement sur chaque transaction | Valeurs mobilières : Néant<br>Opération de change : 10 € TTC<br>Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC<br>**selon la complexité |
| Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion  | Prélèvement sur chaque transaction | Par type d'instrument TTC***   |
| Commission de surperformance  | Actif net                          | Néant  |

\* Les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

\*\*\* Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

## Action E

| Frais facturés à l'OPCVM  | Assiette                           | Taux barème  |
|---|------------------------------------|--|
| Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...) | Actif net                          | Taux maximum : 2% TTC  |
| Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)   | Actif net                          | Non significatif *   |
| Commission de mouvement perçue par le dépositaire   | Prélèvement sur chaque transaction | Valeurs mobilières : Néant<br>Opération de change : 10 € TTC<br>Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC<br>**selon la complexité |
| Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion  | Prélèvement sur chaque transaction | Par type d'instrument TTC***   |
| Commission de surperformance  | Actif net                          | Néant  |

\* Les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

\*\*\* Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion

## Action E2

| Frais facturés à l'OPCVM  | Assiette                           | Taux barème  |
|---|------------------------------------|--|
| Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...) | Actif net                          | Taux maximum : 1,10% TTC   |
| Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)   | Actif net                          | Non significatif *   |
| Commission de mouvement perçue par le dépositaire   | Prélèvement sur chaque transaction | Valeurs mobilières : Néant<br>Opération de change : 10 € TTC<br>Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC<br>**selon la complexité |
| Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion  | Prélèvement sur chaque transaction | Par type d'instrument TTC***   |
| Commission de surperformance  | Actif net                          | Néant  |

\* Les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

\*\*\* Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion

### Action E3

| Frais facturés à l'OPCVM  | Assiette                           | Taux barème  |
|---|------------------------------------|--|
| Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...) | Actif net                          | Taux maximum : 1,10% TTC   |
| Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)   | Actif net                          | Non significatif *   |
| Commission de mouvement perçue par le dépositaire   | Prélèvement sur chaque transaction | Valeurs mobilières : Néant<br>Opération de change : 10 € TTC<br>Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC<br>**selon la complexité |
| Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion  | Prélèvement sur chaque transaction | Par type d'instrument TTC***   |
| Commission de surperformance  | Actif net                          | 15% de la performance au-delà de MSCI World clôture € (dividendes net réinvestis)  |

\* Les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

\*\*\* Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion

### Action F

| Frais facturés à l'OPCVM  | Assiette                           | Taux barème  |
|---|------------------------------------|--|
| Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...) | Actif net                          | Taux maximum : 1,10% TTC   |
| Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)   | Actif net                          | Non significatif *   |
| Commission de mouvement perçue par le dépositaire   | Prélèvement sur chaque transaction | Valeurs mobilières : Néant<br>Opération de change : 10 € TTC<br>Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC<br>**selon la complexité |
| Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion  | Prélèvement sur chaque transaction | Par type d'instrument TTC***   |
| Commission de surperformance  | Actif net                          | Néant  |

\* Les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

\*\*\* Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion

## Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion

| Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion Par type d'instrument | Assiette                                  | Taux maximum barème |
|--|---|---------------------|
| Actions et assimilés   | Prélèvement sur chaque transaction        | 0,10% TTC           |
| Obligations convertibles   | Prélèvement sur chaque transaction        | 0,05% TTC           |
| Obligations d'entreprise   | Prélèvement sur chaque transaction        | 0,05% TTC           |
| Obligations d'Etat   | Prélèvement sur chaque transaction        | 0,03% TTC           |
| Change dont de gré à gré (OTC)   | Prélèvement sur chaque transaction        | 0,005% TTC          |
| Swaps de taux d'intérêt (IRS)  | Prélèvement sur chaque transaction        | 0,02% TTC           |
| Credit default swaps (CDS) et Asset Back Security (ABS)                        | Prélèvement sur chaque transaction        | 0,03% TTC           |
| <b>Dérivés Listés (par lot)</b>  | <b>Prélèvement sur chaque transaction</b> | <b>2€</b>           |

Les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPCVM pourront s'ajouter aux frais affichés ci-dessus.

La stratégie de gestion du portefeuille peut bénéficier de prestations de recherche externe prises en charge par l'OPCVM.

La contribution à l'AMF sera également prise en charge par l'OPCVM.

La totalité des revenus des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres reviennent à l'OPCVM. Les indemnités, coûts et frais de ces opérations sont facturés par le dépositaire et payés par l'OPCVM.

Principes applicables aux commissions de surperformance :

- Principe général :

La commission de surperformance est provisionnée à chaque calcul de la valeur liquidative et est perçue lors de l'établissement de la dernière valeur liquidative de chaque exercice comptable.

La méthode de calcul employée est celle dite de la « variation quotidienne » visant à ajuster à chaque valeur liquidative le solde d'un compte de provisions en fonction de la performance de l'OPCVM par rapport au MSCI World clôture € - dividendes nets réinvestis, depuis la valeur liquidative précédente.

A chaque valorisation de l'OPCVM, un actif de référence est déterminé. Il représente l'actif de l'OPCVM retraité des montants de souscriptions/rachats et valorisé selon la performance de l'indicateur de référence depuis la dernière valorisation.

Si, depuis la dernière valeur liquidative, l'actif valorisé du OPCVM, actif évalué net de tout frais, est supérieur à celui de l'actif de référence, un montant correspondant à 15% de la différence est ajouté au solde du compte de provisions pour frais de surperformance. A l'inverse, dans le cas d'une sous performance entre deux valeurs liquidatives, une reprise sur provision est effectuée à hauteur de 15% de l'écart entre l'actif valorisé et l'actif de référence. Le compte de provisions ne pouvant être négatif, les reprises sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. Un solde théorique négatif est néanmoins mémorisé afin de ne provisionner de futures commissions variables qu'une fois l'ensemble de la sous performance constatée effectivement rattrapé

Lors de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

Dans l'hypothèse, où aucune commission de surperformance ne serait provisionnée en fin de période de référence, cas d'une sous-performance par rapport à l'indicateur de référence, cette dernière sera étendue à l'exercice suivant en poursuivant les calculs de provisionnement en cours.

Ainsi, ne pourront être provisionnées des commissions de surperformance sur le nouvel exercice qu'à la condition que les sous-performances passées soient intégralement effacées.

Au bout de 5 années sans prélèvement de commissions de surperformance (sous performance globale sur 5 ans), le mécanisme de calcul prévoit de ne plus prendre en compte les sous-performances non compensées antérieures à cinq ans comme l'illustre le second tableau ci-dessous.

Le calcul des commissions de surperformance ayant comme unique critère une performance relative positive de l'OPCVM par rapport à l'indicateur de référence, il est possible qu'une commission soit versée y compris en cas de performance absolue négative.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

| <b>Action(s)</b>                  | <b>Affectation du résultat net</b>                 | <b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>              |
|-----------------------------------|--|---|
| Action G FUND - WORLD VISION R E  | Capitalisation                                     | Capitalisation  |
| Action G FUND - WORLD VISION R E2 | Capitalisation                                     | Capitalisation  |
| Action G FUND - WORLD VISION R E3 | Capitalisation                                     | Capitalisation  |
| Action G FUND - WORLD VISION R EI | Capitalisation                                     | Capitalisation  |
| Action G FUND - WORLD VISION R G  | Distribution                                       | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV |
| Action G FUND - WORLD VISION RG F | Distribution                                       | Distribution  |
| Action G FUND - WORLD VISION R IC | Capitalisation                                     | Capitalisation  |
| Action G FUND - WORLD VISION R ID | Distribution et/ou Report par décision de la SICAV | Distribution et/ou Report par décision de la SICAV                        |
| Action G FUND - WORLD VISION R M  | Capitalisation                                     | Capitalisation  |
| Action G FUND - WORLD VISION R N  | Capitalisation                                     | Capitalisation  |
| Action G FUND - WORLD VISION R OS | Capitalisation                                     | Capitalisation  |

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 en EUR

|   | 29/09/2023              | 30/09/2022            |
|---|-------------------------|-----------------------|
| <b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>  | <b>668 935 173,42</b>   | <b>701 204 128,40</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)   | 534 541 178,84          | 329 182 694,53        |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)           | -211 519 995,86         | -348 703 741,19       |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                    | 16 893 380,32           | 74 683 342,66         |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | -13 520 114,08          | -8 884 968,23         |
| Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme                      | 274 479,87              | 1 097 272,56          |
| Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme                     | -508 214,67             | -313 961,68           |
| Frais de transactions   | -1 200 405,47           | -1 189 757,81         |
| Différences de change   | -37 852 947,90          | 66 597 745,45         |
| Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 115 329 778,05          | -148 101 440,39       |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                     | 149 493 687,95          | 34 163 909,90         |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                   | -34 163 909,90          | -182 265 350,29       |
| Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme   |                         |                       |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                     |                         |                       |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                   |                         |                       |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes          |                         |                       |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                             | -1 081 612,62           | -890 873,82           |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                     | 5 915 259,40            | 4 254 732,94          |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes    |                         |                       |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                       |                         |                       |
| Autres éléments   |                         |                       |
| <b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>  | <b>1 076 205 959,30</b> | <b>668 935 173,42</b> |

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

|   | Montant | % |
|---|---------|---|
| <b>ACTIF</b>  |         |   |
| <b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>                |         |   |
| TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES                 |         |   |
| <b>TITRES DE CRÉANCES</b>                               |         |   |
| TOTAL TITRES DE CRÉANCES                                |         |   |
| <b>PASSIF</b>   |         |   |
| <b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b> |         |   |
| TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS  |         |   |
| <b>HORS-BILAN</b>                                       |         |   |
| <b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>                         |         |   |
| TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE                          |         |   |
| <b>AUTRES OPÉRATIONS</b>                                |         |   |
| TOTAL AUTRES OPÉRATIONS                                 |         |   |

#### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                   | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres       | %    |
|-----------------------------------|-----------|---|---------------|---|----------------|---|--------------|------|
| <b>ACTIF</b>                      |           |   |               |   |                |   |              |      |
| Dépôts                            |           |   |               |   |                |   |              |      |
| Obligations et valeurs assimilées |           |   |               |   |                |   |              |      |
| Titres de créances                |           |   |               |   |                |   |              |      |
| Opérations temporaires sur titres |           |   |               |   |                |   |              |      |
| Comptes financiers                |           |   |               |   |                |   | 8 201 847,42 | 0,76 |
| <b>PASSIF</b>                     |           |   |               |   |                |   |              |      |
| Opérations temporaires sur titres |           |   |               |   |                |   |              |      |
| Comptes financiers                |           |   |               |   |                |   | 0,04         |      |
| <b>HORS-BILAN</b>                 |           |   |               |   |                |   |              |      |
| Opérations de couverture          |           |   |               |   |                |   |              |      |
| Autres opérations                 |           |   |               |   |                |   |              |      |



### 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

|                                   | < 3 mois     | %    | ]3 mois - 1 an] | % | ]1 - 3 ans] | % | ]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|-----------------------------------|--------------|------|-----------------|---|-------------|---|-------------|---|---------|---|
| <b>ACTIF</b>                      |              |      |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| Dépôts                            |              |      |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| Obligations et valeurs assimilées |              |      |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| Titres de créances                |              |      |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| Opérations temporaires sur titres |              |      |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| Comptes financiers                | 8 201 847,42 | 0,76 |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| <b>PASSIF</b>                     |              |      |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| Opérations temporaires sur titres |              |      |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| Comptes financiers                |              | 0,04 |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| <b>HORS-BILAN</b>                 |              |      |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| Opérations de couverture          |              |      |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| Autres opérations                 |              |      |                 |   |             |   |             |   |         |   |

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

|  | Devise 1<br>USD |       | Devise 2<br>JPY |      | Devise 3<br>CHF |      | Devise N<br>AUTRE(S) |      |
|--|-----------------|-------|-----------------|------|-----------------|------|----------------------|------|
|  | Montant         | %     | Montant         | %    | Montant         | %    | Montant              | %    |
| <b>ACTIF</b>                                     |                 |       |                 |      |                 |      |                      |      |
| Dépôts   |                 |       |                 |      |                 |      |                      |      |
| Actions et valeurs assimilées                    | 746 653 142,16  | 69,38 | 76 965 737,08   | 7,15 | 21 222 220,40   | 1,97 | 31 569 535,08        | 2,93 |
| Obligations et valeurs assimilées                |                 |       |                 |      |                 |      |                      |      |
| Titres de créances                               |                 |       |                 |      |                 |      |                      |      |
| OPC  |                 |       |                 |      |                 |      |                      |      |
| Opérations temporaires sur titres                |                 |       |                 |      |                 |      |                      |      |
| Créances   | 5 534 628,20    | 0,51  | 606 522,25      | 0,06 |                 |      | 26 880,32            |      |
| Comptes financiers                               | 1 433 914,97    | 0,13  | 261 716,56      | 0,02 | 107 497,93      | 0,01 | 843 174,80           | 0,08 |
| <b>PASSIF</b>                                    |                 |       |                 |      |                 |      |                      |      |
| Opérations de cession sur instruments financiers |                 |       |                 |      |                 |      |                      |      |
| Opérations temporaires sur titres                |                 |       |                 |      |                 |      |                      |      |
| Dettes   | 5 435 130,82    | 0,51  |                 |      |                 |      |                      |      |
| Comptes financiers                               |                 |       |                 |      |                 |      |                      |      |
| <b>HORS-BILAN</b>                                |                 |       |                 |      |                 |      |                      |      |
| Opérations de couverture                         |                 |       |                 |      |                 |      |                      |      |
| Autres opérations                                |                 |       |                 |      |                 |      |                      |      |

### 3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

|                                 | Nature de débit/crédit           | 29/09/2023           |
|---------------------------------|----------------------------------|----------------------|
| <b>CRÉANCES</b>                 |                                  |                      |
|                                 | Ventes à règlement différé       | 5 119 706,23         |
|                                 | Souscriptions à recevoir         | 161 161,59           |
|                                 | Coupons et dividendes en espèces | 1 119 454,41         |
| <b>TOTAL DES CRÉANCES</b>       |                                  | <b>6 400 322,23</b>  |
| <b>DETTES</b>                   |                                  |                      |
|                                 | Achats à règlement différé       | 5 445 761,92         |
|                                 | Rachats à payer                  | 231 333,20           |
|                                 | Frais de gestion fixe            | 1 727 006,28         |
|                                 | Frais de gestion variable        | 83,23                |
| <b>TOTAL DES DETTES</b>         |                                  | <b>7 404 184,63</b>  |
| <b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b> |                                  | <b>-1 003 862,40</b> |

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

|  | En action      | En montant     |
|--|----------------|----------------|
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R E</b>                |                |                |
| Actions souscrites durant l'exercice                   | 0,200          | 20,00          |
| Actions rachetées durant l'exercice                    |                |                |
| Solde net des souscriptions/rachats                    | 0,200          | 20,00          |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 0,200          |                |
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R E2</b>               |                |                |
| Actions souscrites durant l'exercice                   | 0,200          | 20,00          |
| Actions rachetées durant l'exercice                    |                |                |
| Solde net des souscriptions/rachats                    | 0,200          | 20,00          |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 0,200          |                |
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R E3</b>               |                |                |
| Actions souscrites durant l'exercice                   | 6 325,02       | 669 280,67     |
| Actions rachetées durant l'exercice                    | -654,94        | -69 934,61     |
| Solde net des souscriptions/rachats                    | 5 670,08       | 599 346,06     |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 5 670,08       |                |
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R E1</b>               |                |                |
| Actions souscrites durant l'exercice                   | 318 483,170000 | 41 980 112,27  |
| Actions rachetées durant l'exercice                    | -87 093,668000 | -11 567 675,50 |
| Solde net des souscriptions/rachats                    | 231 389,502000 | 30 412 436,77  |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 676 064,135000 |                |

|  | En action         | En montant      |
|--|-------------------|-----------------|
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R G</b>                |                   |                 |
| Actions souscrites durant l'exercice                   |                   |                 |
| Actions rachetées durant l'exercice                    | -271,564          | -7 815 693,36   |
| Solde net des souscriptions/rachats                    | -271,564          | -7 815 693,36   |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 2 297,239         |                 |
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R G F</b>              |                   |                 |
| Actions souscrites durant l'exercice                   | 4 449 308,191     | 68 081 784,04   |
| Actions rachetées durant l'exercice                    | -63 392,021       | -1 013 610,78   |
| Solde net des souscriptions/rachats                    | 4 385 916,170     | 67 068 173,26   |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 4 385 916,170     |                 |
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R IC</b>               |                   |                 |
| Actions souscrites durant l'exercice                   | 6 448 114,879000  | 343 264 718,29  |
| Actions rachetées durant l'exercice                    | -2 819 674,706000 | -148 662 227,76 |
| Solde net des souscriptions/rachats                    | 3 628 440,173000  | 194 602 490,53  |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 12 114 644,041000 |                 |
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R ID</b>               |                   |                 |
| Actions souscrites durant l'exercice                   | 28 246,722        | 10 533 602,76   |
| Actions rachetées durant l'exercice                    | -38 547,057       | -14 526 826,72  |
| Solde net des souscriptions/rachats                    | -10 300,335       | -3 993 223,96   |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 172 454,986       |                 |
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R M</b>                |                   |                 |
| Actions souscrites durant l'exercice                   | 15 185,3220       | 8 342 302,20    |
| Actions rachetées durant l'exercice                    | -33 484,5020      | -18 376 767,01  |
| Solde net des souscriptions/rachats                    | -18 299,1800      | -10 034 464,81  |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 20 692,3180       |                 |
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R N</b>                |                   |                 |
| Actions souscrites durant l'exercice                   | 384,9260          | 936 533,99      |
| Actions rachetées durant l'exercice                    | -113,9050         | -273 021,11     |
| Solde net des souscriptions/rachats                    | 271,0210          | 663 512,88      |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 844,0900          |                 |
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R OS</b>               |                   |                 |
| Actions souscrites durant l'exercice                   | 3 700,611         | 60 732 804,62   |
| Actions rachetées durant l'exercice                    | -554,623          | -9 214 239,01   |
| Solde net des souscriptions/rachats                    | 3 145,988         | 51 518 565,61   |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 6 078,669         |                 |

### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

|   | En montant |
|---|------------|
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R E</b><br>Total des commissions acquises<br>Commissions de souscription acquises<br>Commissions de rachat acquises   |            |
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R E2</b><br>Total des commissions acquises<br>Commissions de souscription acquises<br>Commissions de rachat acquises  |            |
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R E3</b><br>Total des commissions acquises<br>Commissions de souscription acquises<br>Commissions de rachat acquises  |            |
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R E1</b><br>Total des commissions acquises<br>Commissions de souscription acquises<br>Commissions de rachat acquises  |            |
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R G</b><br>Total des commissions acquises<br>Commissions de souscription acquises<br>Commissions de rachat acquises   |            |
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R G F</b><br>Total des commissions acquises<br>Commissions de souscription acquises<br>Commissions de rachat acquises |            |
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R IC</b><br>Total des commissions acquises<br>Commissions de souscription acquises<br>Commissions de rachat acquises  |            |
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R ID</b><br>Total des commissions acquises<br>Commissions de souscription acquises<br>Commissions de rachat acquises  |            |
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R M</b><br>Total des commissions acquises<br>Commissions de souscription acquises<br>Commissions de rachat acquises   |            |
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R N</b><br>Total des commissions acquises<br>Commissions de souscription acquises<br>Commissions de rachat acquises   |            |
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R OS</b><br>Total des commissions acquises<br>Commissions de souscription acquises<br>Commissions de rachat acquises  |            |

### 3.7. FRAIS DE GESTION

|  | 29/09/2023       |
|--|------------------|
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R E</b><br>Commissions de garantie<br>Frais de gestion fixes<br>Pourcentage de frais de gestion fixes<br>Frais de gestion variables provisionnés<br>Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés<br>Frais de gestion variables acquis<br>Pourcentage de frais de gestion variables acquis<br>Rétrocessions des frais de gestion  |                  |
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R E2</b><br>Commissions de garantie<br>Frais de gestion fixes<br>Pourcentage de frais de gestion fixes<br>Frais de gestion variables provisionnés<br>Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés<br>Frais de gestion variables acquis<br>Pourcentage de frais de gestion variables acquis<br>Rétrocessions des frais de gestion |                  |
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R E3</b><br>Commissions de garantie<br>Frais de gestion fixes<br>Pourcentage de frais de gestion fixes<br>Frais de gestion variables provisionnés<br>Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés<br>Frais de gestion variables acquis<br>Pourcentage de frais de gestion variables acquis<br>Rétrocessions des frais de gestion | 2 210,18<br>1,08 |

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

29/09/2023

|  |  |
|--|--|
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R EI</b><br>Commissions de garantie<br>Frais de gestion fixes<br>Pourcentage de frais de gestion fixes<br>Frais de gestion variables provisionnés<br>Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés<br>Frais de gestion variables acquis<br>Pourcentage de frais de gestion variables acquis<br>Rétrocessions des frais de gestion | <br><br>1 506 695,59<br>2,03<br><br><br><br><br> |
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R G</b><br>Commissions de garantie<br>Frais de gestion fixes<br>Pourcentage de frais de gestion fixes<br>Frais de gestion variables provisionnés<br>Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés<br>Frais de gestion variables acquis<br>Pourcentage de frais de gestion variables acquis<br>Rétrocessions des frais de gestion  | <br><br>351 417,84<br>0,50<br><br><br><br><br>   |
| <b>Action G FUND - WORLD VISION RG F</b><br>Commissions de garantie<br>Frais de gestion fixes<br>Pourcentage de frais de gestion fixes<br>Frais de gestion variables provisionnés<br>Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés<br>Frais de gestion variables acquis<br>Pourcentage de frais de gestion variables acquis<br>Rétrocessions des frais de gestion | <br><br>293 213,80<br>1,01<br><br><br><br><br>   |
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R IC</b><br>Commissions de garantie<br>Frais de gestion fixes<br>Pourcentage de frais de gestion fixes<br>Frais de gestion variables provisionnés<br>Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés<br>Frais de gestion variables acquis<br>Pourcentage de frais de gestion variables acquis<br>Rétrocessions des frais de gestion | <br><br>5 261 484,36<br>1,01<br><br><br><br><br> |

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

|  | 29/09/2023  |
|--|---|
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R ID</b><br>Commissions de garantie<br>Frais de gestion fixes<br>Pourcentage de frais de gestion fixes<br>Frais de gestion variables provisionnés<br>Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés<br>Frais de gestion variables acquis<br>Pourcentage de frais de gestion variables acquis<br>Rétrocessions des frais de gestion | <br><br>676 284,13<br>1,01<br><br><br><br><br>      |
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R M</b><br>Commissions de garantie<br>Frais de gestion fixes<br>Pourcentage de frais de gestion fixes<br>Frais de gestion variables provisionnés<br>Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés<br>Frais de gestion variables acquis<br>Pourcentage de frais de gestion variables acquis<br>Rétrocessions des frais de gestion  | <br><br>116 280,49<br>0,68<br><br><br>83,20<br><br> |
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R N</b><br>Commissions de garantie<br>Frais de gestion fixes<br>Pourcentage de frais de gestion fixes<br>Frais de gestion variables provisionnés<br>Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés<br>Frais de gestion variables acquis<br>Pourcentage de frais de gestion variables acquis<br>Rétrocessions des frais de gestion  | <br><br>23 556,37<br>1,52<br><br><br>0,03<br><br>   |
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R OS</b><br>Commissions de garantie<br>Frais de gestion fixes<br>Pourcentage de frais de gestion fixes<br>Frais de gestion variables provisionnés<br>Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés<br>Frais de gestion variables acquis<br>Pourcentage de frais de gestion variables acquis<br>Rétrocessions des frais de gestion | <br><br>67 932,62<br>0,09<br><br><br><br><br>       |

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

|   | 29/09/2023 |
|---|------------|
| Titres pris en pension livrée<br>Titres empruntés |            |

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

|   | 29/09/2023 |
|---|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine<br>Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan |            |

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

|                                   | Code ISIN    | Libellé                           | 29/09/2023           |
|-----------------------------------|--------------|-----------------------------------|----------------------|
| Actions                           |              |                                   |                      |
| Obligations                       |              |                                   |                      |
| TCN                               |              |                                   |                      |
| OPC                               |              |                                   | 42 384 016,38        |
|                                   | LU1897556350 | G FUND - WORLD REVOLUTIONS IC EUR | 17 487 765,86        |
|                                   | FR0010298331 | GROUPAMA ASIE I                   | 9 940 024,55         |
|                                   | FR0010582452 | GROUPAMA MONETAIRE IC             | 14 956 225,97        |
| Instruments financiers à terme    |              |                                   |                      |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                                   | <b>42 384 016,38</b> |



### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

|  | 29/09/2023          | 30/09/2022          |
|--|---------------------|---------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>           |                     |                     |
| Report à nouveau                           | 544,36              | 1 829,07            |
| Résultat                                   | 6 608 898,08        | 3 974 039,28        |
| Acomptes versés sur résultat de l'exercice |                     |                     |
| <b>Total</b>                               | <b>6 609 442,44</b> | <b>3 975 868,35</b> |

|   | 29/09/2023  | 30/09/2022 |
|---|-------------|------------|
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R E</b> |             |            |
| <b>Affectation</b>                      |             |            |
| Distribution                            |             |            |
| Report à nouveau de l'exercice          |             |            |
| Capitalisation                          | 0,03        |            |
| <b>Total</b>                            | <b>0,03</b> |            |

|  | 29/09/2023  | 30/09/2022 |
|--|-------------|------------|
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R E2</b> |             |            |
| <b>Affectation</b>                       |             |            |
| Distribution                             |             |            |
| Report à nouveau de l'exercice           |             |            |
| Capitalisation                           | 0,03        |            |
| <b>Total</b>                             | <b>0,03</b> |            |

|  | 29/09/2023      | 30/09/2022 |
|--|-----------------|------------|
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R E3</b> |                 |            |
| <b>Affectation</b>                       |                 |            |
| Distribution                             |                 |            |
| Report à nouveau de l'exercice           |                 |            |
| Capitalisation                           | 2 486,10        |            |
| <b>Total</b>                             | <b>2 486,10</b> |            |

|  | 29/09/2023         | 30/09/2022         |
|--|--------------------|--------------------|
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R EI</b> |                    |                    |
| <b>Affectation</b>                       |                    |                    |
| Distribution                             |                    |                    |
| Report à nouveau de l'exercice           |                    |                    |
| Capitalisation                           | -364 601,43        | -297 213,14        |
| <b>Total</b>                             | <b>-364 601,43</b> | <b>-297 213,14</b> |

|  | 29/09/2023        | 30/09/2022        |
|--|-------------------|-------------------|
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R G</b>                              |                   |                   |
| <b>Affectation</b>   |                   |                   |
| Distribution   | 755 171,38        | 785 334,45        |
| Report à nouveau de l'exercice                                       | 12,52             | 23,70             |
| Capitalisation   |                   |                   |
| <b>Total</b>   | <b>755 183,90</b> | <b>785 358,15</b> |
| <b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b> |                   |                   |
| Nombre de parts  | 2 297,239         | 2 568,803         |
| Distribution unitaire  | 328,73            | 305,72            |
| <b>Crédit d'impôt</b>  |                   |                   |
| <b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>         | <b>115 941,55</b> | <b>164 551,04</b> |

|  | 29/09/2023        | 30/09/2022 |
|--|-------------------|------------|
| <b>Action G FUND - WORLD VISION RG F</b>                             |                   |            |
| <b>Affectation</b>   |                   |            |
| Distribution   | 219 295,81        |            |
| Report à nouveau de l'exercice                                       | 32 473,85         |            |
| Capitalisation   |                   |            |
| <b>Total</b>   | <b>251 769,66</b> |            |
| <b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b> |                   |            |
| Nombre de parts  | 4 385 916,170     |            |
| Distribution unitaire  | 0,05              |            |
| <b>Crédit d'impôt</b>  |                   |            |
| <b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>         | <b>115 827,57</b> |            |

|  | 29/09/2023          | 30/09/2022          |
|--|---------------------|---------------------|
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R IC</b> |                     |                     |
| <b>Affectation</b>                       |                     |                     |
| Distribution                             |                     |                     |
| Report à nouveau de l'exercice           |                     |                     |
| Capitalisation                           | 3 936 356,83        | 2 273 365,14        |
| <b>Total</b>                             | <b>3 936 356,83</b> | <b>2 273 365,14</b> |

|  | 29/09/2023        | 30/09/2022        |
|--|-------------------|-------------------|
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R ID</b>                             |                   |                   |
| <b>Affectation</b>   |                   |                   |
| Distribution   | 393 197,37        | 347 235,11        |
| Report à nouveau de l'exercice                                       | 1 699,70          | 554,44            |
| Capitalisation   |                   |                   |
| <b>Total</b>   | <b>394 897,07</b> | <b>347 789,55</b> |
| <b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b> |                   |                   |
| Nombre de parts  | 172 454,986       | 182 755,321       |
| Distribution unitaire  | 2,28              | 1,90              |
| <b>Crédit d'impôt</b>  |                   |                   |
| <b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>         | <b>110 016,36</b> | <b>147 930,00</b> |

|   | 29/09/2023        | 30/09/2022        |
|---|-------------------|-------------------|
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R M</b> |                   |                   |
| <b>Affectation</b>                      |                   |                   |
| Distribution                            |                   |                   |
| Report à nouveau de l'exercice          |                   |                   |
| Capitalisation                          | 107 489,89        | 181 966,11        |
| <b>Total</b>                            | <b>107 489,89</b> | <b>181 966,11</b> |

|   | 29/09/2023      | 30/09/2022     |
|---|-----------------|----------------|
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R N</b> |                 |                |
| <b>Affectation</b>                      |                 |                |
| Distribution                            |                 |                |
| Report à nouveau de l'exercice          |                 |                |
| Capitalisation                          | 2 060,68        | -249,76        |
| <b>Total</b>                            | <b>2 060,68</b> | <b>-249,76</b> |

|  | 29/09/2023          | 30/09/2022        |
|--|---------------------|-------------------|
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R OS</b> |                     |                   |
| <b>Affectation</b>                       |                     |                   |
| Distribution                             |                     |                   |
| Report à nouveau de l'exercice           |                     |                   |
| Capitalisation                           | 1 523 799,68        | 684 852,30        |
| <b>Total</b>                             | <b>1 523 799,68</b> | <b>684 852,30</b> |

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

|   | 29/09/2023           | 30/09/2022           |
|---|----------------------|----------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>                              |                      |                      |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées       | 25 213 864,98        | 13 315 539,97        |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice                     | 9 203 211,78         | 70 534 836,57        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice |                      |                      |
| <b>Total</b>  | <b>34 417 076,76</b> | <b>83 850 376,54</b> |

|   | 29/09/2023   | 30/09/2022 |
|---|--------------|------------|
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R E</b>     |              |            |
| <b>Affectation</b>                          |              |            |
| Distribution                                |              |            |
| Plus et moins-values nettes non distribuées |              |            |
| Capitalisation                              | -0,11        |            |
| <b>Total</b>                                | <b>-0,11</b> |            |

|   | 29/09/2023   | 30/09/2022 |
|---|--------------|------------|
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R E2</b>    |              |            |
| <b>Affectation</b>                          |              |            |
| Distribution                                |              |            |
| Plus et moins-values nettes non distribuées |              |            |
| Capitalisation                              | -0,11        |            |
| <b>Total</b>                                | <b>-0,11</b> |            |

|   | 29/09/2023     | 30/09/2022 |
|---|----------------|------------|
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R E3</b>    |                |            |
| <b>Affectation</b>                          |                |            |
| Distribution                                |                |            |
| Plus et moins-values nettes non distribuées |                |            |
| Capitalisation                              | -670,14        |            |
| <b>Total</b>                                | <b>-670,14</b> |            |

|   | 29/09/2023        | 30/09/2022          |
|---|-------------------|---------------------|
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R E1</b>    |                   |                     |
| <b>Affectation</b>                          |                   |                     |
| Distribution                                |                   |                     |
| Plus et moins-values nettes non distribuées |                   |                     |
| Capitalisation                              | 882 195,60        | 5 766 640,26        |
| <b>Total</b>                                | <b>882 195,60</b> | <b>5 766 640,26</b> |

|   | 29/09/2023           | 30/09/2022           |
|---|----------------------|----------------------|
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R G</b>     |                      |                      |
| <b>Affectation</b>                          |                      |                      |
| Distribution                                |                      |                      |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 12 368 815,22        | 13 096 172,73        |
| Capitalisation                              |                      |                      |
| <b>Total</b>                                | <b>12 368 815,22</b> | <b>13 096 172,73</b> |

|   | 29/09/2023         | 30/09/2022 |
|---|--------------------|------------|
| <b>Action G FUND - WORLD VISION RG F</b>    |                    |            |
| <b>Affectation</b>                          |                    |            |
| Distribution                                |                    |            |
| Plus et moins-values nettes non distribuées |                    |            |
| Capitalisation                              | -225 483,48        |            |
| <b>Total</b>                                | <b>-225 483,48</b> |            |

|   | 29/09/2023          | 30/09/2022           |
|---|---------------------|----------------------|
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R IC</b>    |                     |                      |
| <b>Affectation</b>                          |                     |                      |
| Distribution                                |                     |                      |
| Plus et moins-values nettes non distribuées |                     |                      |
| Capitalisation                              | 6 211 122,01        | 43 802 040,91        |
| <b>Total</b>                                | <b>6 211 122,01</b> | <b>43 802 040,91</b> |

|   | 29/09/2023           | 30/09/2022           |
|---|----------------------|----------------------|
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R ID</b>    |                      |                      |
| <b>Affectation</b>                          |                      |                      |
| Distribution                                |                      |                      |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 14 126 902,54        | 14 310 109,89        |
| Capitalisation                              |                      |                      |
| <b>Total</b>                                | <b>14 126 902,54</b> | <b>14 310 109,89</b> |

|   | 29/09/2023        | 30/09/2022          |
|---|-------------------|---------------------|
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R M</b>     |                   |                     |
| <b>Affectation</b>                          |                   |                     |
| Distribution                                |                   |                     |
| Plus et moins-values nettes non distribuées |                   |                     |
| Capitalisation                              | 110 568,47        | 2 110 990,46        |
| <b>Total</b>                                | <b>110 568,47</b> | <b>2 110 990,46</b> |

|   | 29/09/2023       | 30/09/2022        |
|---|------------------|-------------------|
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R N</b>     |                  |                   |
| <b>Affectation</b>                          |                  |                   |
| Distribution                                |                  |                   |
| Plus et moins-values nettes non distribuées |                  |                   |
| Capitalisation                              | 19 534,16        | 134 243,44        |
| <b>Total</b>                                | <b>19 534,16</b> | <b>134 243,44</b> |

|   | 29/09/2023        | 30/09/2022          |
|---|-------------------|---------------------|
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R OS</b>    |                   |                     |
| <b>Affectation</b>                          |                   |                     |
| Distribution                                |                   |                     |
| Plus et moins-values nettes non distribuées |                   |                     |
| Capitalisation                              | 924 092,60        | 4 630 178,85        |
| <b>Total</b>                                | <b>924 092,60</b> | <b>4 630 178,85</b> |

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

|   | 30/09/2019            | 30/09/2020            | 30/09/2021            | 30/09/2022            | 29/09/2023              |
|---|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-------------------------|
| <b>Actif net Global en EUR</b>                  | <b>468 455 822,00</b> | <b>462 833 261,97</b> | <b>701 204 128,40</b> | <b>668 935 173,42</b> | <b>1 076 205 959,30</b> |
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R E en EUR</b>  |                       |                       |                       |                       |                         |
| Actif net                                       |                       |                       |                       |                       | 19,97                   |
| Nombre de titres                                |                       |                       |                       |                       | 0,200                   |
| Valeur liquidative unitaire                     |                       |                       |                       |                       | 99,85                   |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes   |                       |                       |                       |                       | -0,55                   |
| Capitalisation unitaire sur résultat            |                       |                       |                       |                       | 0,15                    |
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R E2 en EUR</b> |                       |                       |                       |                       |                         |
| Actif net                                       |                       |                       |                       |                       | 19,97                   |
| Nombre de titres                                |                       |                       |                       |                       | 0,200                   |
| Valeur liquidative unitaire                     |                       |                       |                       |                       | 99,85                   |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes   |                       |                       |                       |                       | -0,55                   |
| Capitalisation unitaire sur résultat            |                       |                       |                       |                       | 0,15                    |
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R E3 en EUR</b> |                       |                       |                       |                       |                         |
| Actif net                                       |                       |                       |                       |                       | 599 920,94              |
| Nombre de titres                                |                       |                       |                       |                       | 5 670,08                |
| Valeur liquidative unitaire                     |                       |                       |                       |                       | 105,80                  |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes   |                       |                       |                       |                       | -0,11                   |
| Capitalisation unitaire sur résultat            |                       |                       |                       |                       | 0,43                    |



|   | 30/09/2019    | 30/09/2020    | 30/09/2021     | 30/09/2022     | 29/09/2023     |
|---|---------------|---------------|----------------|----------------|----------------|
| <b>Action G FUND -<br/>WORLD VISION R<br/>EI en EUR</b> |               |               |                |                |                |
| Actif net   |               | 1 254 879,91  | 26 894 662,73  | 54 186 426,04  | 90 928 535,15  |
| Nombre de titres  |               | 13 129,362000 | 213 619,413000 | 444 674,633000 | 676 064,135000 |
| Valeur liquidative unitaire                             |               | 95,57         | 125,89         | 121,85         | 134,49         |
| Capitalisation unitaire sur<br>+/- values nettes        |               | 0,11          | 8,42           | 12,96          | 1,30           |
| Capitalisation unitaire sur<br>résultat                 |               | -0,09         | -0,69          | -0,66          | -0,53          |
| <b>Action G FUND -<br/>WORLD VISION R G<br/>en EUR</b>  |               |               |                |                |                |
| Actif net   | 60 386 442,82 | 62 991 494,79 | 82 603 122,96  | 70 394 777,21  | 69 815 836,52  |
| Nombre de titres  | 2 839,432     | 2 970,222     | 2 938,783      | 2 568,803      | 2 297,239      |
| Valeur liquidative unitaire                             | 21 267,08     | 21 207,67     | 28 107,93      | 27 403,72      | 30 391,19      |
| +/- values nettes unitaire<br>non distribuées           | 59,51         | 339,37        | 2 211,25       | 5 098,16       | 5 384,20       |
| Distribution unitaire sur<br>résultat                   | 266,86        | 219,32        | 235,71         | 305,72         | 328,73         |
| Crédit d'impôt unitaire                                 | 47,141        | 46,915        | 47,629         | 68,46          | (*)            |
| <b>Action G FUND -<br/>WORLD VISION RG<br/>F en EUR</b> |               |               |                |                |                |
| Actif net   |               |               |                |                | 69 747 202,97  |
| Nombre de titres  |               |               |                |                | 4 385 916,170  |
| Valeur liquidative unitaire                             |               |               |                |                | 15,90          |
| Capitalisation unitaire sur<br>+/- values nettes        |               |               |                |                | -0,05          |
| Distribution unitaire sur<br>résultat                   |               |               |                |                | 0,05           |
| Crédit d'impôt unitaire                                 |               |               |                |                | (*)            |

|   | 30/09/2019       | 30/09/2020       | 30/09/2021       | 30/09/2022       | 29/09/2023        |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R IC en EUR</b> |                  |                  |                  |                  |                   |
| Actif net                                       | 274 962 559,02   | 310 610 158,04   | 472 424 141,70   | 415 432 260,38   | 661 302 405,83    |
| Nombre de titres                                | 7 334 696,589000 | 8 254 533,772000 | 9 434 707,901000 | 8 486 203,868000 | 12 114 644,041000 |
| Valeur liquidative unitaire                     | 37,48            | 37,62            | 50,07            | 48,95            | 54,58             |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes   | 0,10             | 0,49             | 3,33             | 5,16             | 0,51              |
| Capitalisation unitaire sur résultat            | 0,29             | 0,19             | 0,18             | 0,26             | 0,32              |
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R ID en EUR</b> |                  |                  |                  |                  |                   |
| Actif net                                       | 64 012 508,07    | 60 699 412,72    | 71 373 491,93    | 63 284 310,23    | 66 247 902,81     |
| Nombre de titres                                | 237 672,808      | 226 205,256      | 200 793,930      | 182 755,321      | 172 454,986       |
| Valeur liquidative unitaire                     | 269,33           | 268,33           | 355,45           | 346,27           | 384,14            |
| +/- values nettes unitaire non distribuées      | 14,53            | 18,06            | 41,77            | 78,30            | 81,91             |
| Distribution unitaire sur résultat              | 2,14             | 1,38             | 1,32             | 1,90             | 2,28              |
| Crédit d'impôt unitaire                         | 0,575            | 0,592            | 0,55             | 0,81             | (*)               |
| <b>Action G FUND - WORLD VISION R M en EUR</b>  |                  |                  |                  |                  |                   |
| Actif net                                       | 52 810 302,48    | 6 196 471,49     | 11 924 330,61    | 19 924 455,78    | 11 828 688,11     |
| Nombre de titres                                | 136 303,2710     | 15 880,4450      | 22 889,9470      | 38 991,4980      | 20 692,3180       |
| Valeur liquidative unitaire                     | 387,44           | 390,19           | 520,94           | 510,99           | 571,64            |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes   | 1,03             | 5,08             | 34,63            | 54,13            | 5,34              |
| Capitalisation unitaire sur résultat            | 4,27             | 3,28             | 3,48             | 4,66             | 5,19              |

|   | 30/09/2019    | 30/09/2020    | 30/09/2021    | 30/09/2022    | 29/09/2023     |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|----------------|
| <b>Action G FUND -<br/>WORLD VISION R N<br/>en EUR</b>  |               |               |               |               |                |
| Actif net   | 368 520,09    | 303 798,54    | 475 730,45    | 1 270 484,51  | 2 076 044,12   |
| Nombre de titres  | 213,7090      | 176,4310      | 208,6950      | 573,0690      | 844,0900       |
| Valeur liquidative unitaire                             | 1 724,40      | 1 721,91      | 2 279,54      | 2 216,98      | 2 459,50       |
| Capitalisation unitaire sur<br>+/- values nettes        | 5,04          | 22,54         | 152,25        | 234,25        | 23,14          |
| Capitalisation unitaire sur<br>résultat                 | 5,85          | -0,08         | -2,22         | -0,43         | 2,44           |
| <b>Action G FUND -<br/>WORLD VISION R<br/>OS en EUR</b> |               |               |               |               |                |
| Actif net   | 15 915 489,52 | 20 777 046,48 | 35 508 648,02 | 44 442 459,27 | 103 659 382,91 |
| Nombre de titres  | 1 410,279     | 1 817,154     | 2 312,328     | 2 932,681     | 6 078,669      |
| Valeur liquidative unitaire                             | 11 285,34     | 11 433,83     | 15 356,23     | 15 154,20     | 17 052,97      |
| Capitalisation unitaire sur<br>+/- values nettes        | 29,99         | 148,73        | 1 017,87      | 1 578,82      | 152,02         |
| Capitalisation unitaire sur<br>résultat                 | 184,26        | 164,27        | 185,26        | 233,52        | 250,67         |

(\*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

| Désignation des valeurs   | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle      | % Actif Net |
|---|--------|---------------------|----------------------|-------------|
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>  |        |                     |                      |             |
| <b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b> |        |                     |                      |             |
| <b>ALLEMAGNE</b>  |        |                     |                      |             |
| ALLIANZ SE-REG  | EUR    | 18 373              | 4 146 786,10         | 0,38        |
| BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG   | EUR    | 24 893              | 2 399 187,34         | 0,22        |
| BIONTECH SE-ADR   | USD    | 3 711               | 380 791,54           | 0,03        |
| INFINEON TECHNOLOGIES AG  | EUR    | 46 313              | 1 452 144,12         | 0,14        |
| NEMETSCHEK SE   | EUR    | 44 774              | 2 591 519,12         | 0,24        |
| SAP SE  | EUR    | 24 002              | 2 947 925,64         | 0,28        |
| SIEMENS AG-REG  | EUR    | 34 743              | 4 713 235,38         | 0,44        |
| <b>TOTAL ALLEMAGNE</b>  |        |                     | <b>18 631 589,24</b> | <b>1,73</b> |
| <b>BELGIQUE</b>   |        |                     |                      |             |
| AGEAS   | EUR    | 166 333             | 6 491 976,99         | 0,60        |
| <b>TOTAL BELGIQUE</b>   |        |                     | <b>6 491 976,99</b>  | <b>0,60</b> |
| <b>CANADA</b>   |        |                     |                      |             |
| AGNICO EAGLE MINES LTD  | USD    | 308 217             | 13 231 133,55        | 1,23        |
| CAE INC   | CAD    | 329 811             | 7 306 348,20         | 0,68        |
| CANADIAN PACIFIC KANSAS CITY  | USD    | 54 971              | 3 863 416,40         | 0,36        |
| FRANCO-NEVADA CORP  | USD    | 56 024              | 7 063 654,08         | 0,66        |
| TECK RESOURCES LTD-CLS B  | USD    | 384 327             | 15 641 700,52        | 1,45        |
| <b>TOTAL CANADA</b>   |        |                     | <b>47 106 252,75</b> | <b>4,38</b> |
| <b>DANEMARK</b>   |        |                     |                      |             |
| GENMAB A/S  | DKK    | 5 970               | 2 007 879,84         | 0,19        |
| NOVO NORDISK A/S-B  | DKK    | 13 856              | 1 196 443,40         | 0,11        |
| <b>TOTAL DANEMARK</b>   |        |                     | <b>3 204 323,24</b>  | <b>0,30</b> |
| <b>ETATS-UNIS</b>   |        |                     |                      |             |
| ABBOTT LABORATORIES   | USD    | 69 963              | 6 399 921,18         | 0,60        |
| ADOBE INC   | USD    | 32 077              | 15 448 464,98        | 1,44        |
| ALPHABET INC-CL A   | USD    | 293 223             | 36 241 947,37        | 3,37        |
| AMAZON.COM INC  | USD    | 162 095             | 19 462 117,02        | 1,81        |
| AMERICAN TOWER CORP   | USD    | 29 652              | 4 605 687,27         | 0,42        |
| APPLE INC   | USD    | 418 862             | 67 733 991,05        | 6,29        |
| BANK OF AMERICA CORP  | USD    | 311 636             | 8 059 120,36         | 0,75        |
| BIOMARIN PHARMACEUTICAL INC   | USD    | 29 081              | 2 430 306,38         | 0,23        |
| BOSTON SCIENTIFIC CORP  | USD    | 54 952              | 2 740 463,38         | 0,25        |
| BROADCOM INC  | USD    | 35 471              | 27 826 685,41        | 2,59        |
| CHEVRON CORP  | USD    | 89 376              | 14 234 315,11        | 1,32        |
| CHIPOTLE MEXICAN GRILL INC  | USD    | 1 877               | 3 247 551,27         | 0,31        |
| CITIGROUP INC   | USD    | 91 214              | 3 543 453,90         | 0,33        |
| COCA-COLA CO/THE  | USD    | 106 030             | 5 606 195,42         | 0,52        |
| ELI LILLY & CO  | USD    | 16 035              | 8 134 951,17         | 0,76        |
| ENTERGY CORP  | USD    | 25 538              | 2 231 183,00         | 0,20        |
| EQUINIX INC   | USD    | 12 377              | 8 490 125,17         | 0,79        |
| ESTEE LAUDER COMPANIES-CL A   | USD    | 13 342              | 1 821 568,93         | 0,17        |
| GENERAL MILLS INC   | USD    | 40 093              | 2 423 188,73         | 0,23        |

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

| Désignation des valeurs      | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle       | % Actif Net  |
|------------------------------|--------|---------------------|-----------------------|--------------|
| GENERAL MOTORS CO            | USD    | 117 088             | 3 646 178,38          | 0,34         |
| HOME DEPOT INC               | USD    | 10 252              | 2 925 850,60          | 0,27         |
| HONEYWELL INTERNATIONAL INC  | USD    | 49 150              | 8 576 123,73          | 0,79         |
| INCYTE CORP                  | USD    | 22 501              | 1 227 752,32          | 0,11         |
| IONIS PHARMACEUTICALS INC    | USD    | 95 333              | 4 084 349,36          | 0,38         |
| JAZZ PHARMACEUTICALS PLC     | USD    | 38 045              | 4 651 281,98          | 0,43         |
| JPMORGAN CHASE & CO          | USD    | 151 849             | 20 799 189,59         | 1,94         |
| KROGER CO                    | USD    | 156 811             | 6 627 902,95          | 0,62         |
| MERCK & CO. INC.             | USD    | 260 844             | 25 363 768,41         | 2,36         |
| METLIFE INC                  | USD    | 159 648             | 9 486 144,68          | 0,88         |
| MICRON TECHNOLOGY INC        | USD    | 325 181             | 20 894 510,91         | 1,94         |
| MICROSOFT CORP               | USD    | 282 757             | 84 326 349,70         | 7,83         |
| MONDELEZ INTERNATIONAL INC-A | USD    | 196 224             | 12 862 286,28         | 1,20         |
| MOTOROLA SOLUTIONS INC       | USD    | 91 265              | 23 467 280,85         | 2,18         |
| NEWMONT CORP                 | USD    | 255 060             | 8 901 503,66          | 0,82         |
| NEXTERA ENERGY INC           | USD    | 233 294             | 12 623 766,95         | 1,17         |
| NVIDIA CORP                  | USD    | 35 154              | 14 443 105,98         | 1,34         |
| PALO ALTO NETWORKS INC       | USD    | 22 876              | 5 065 454,02          | 0,47         |
| PARKER HANNIFIN CORP         | USD    | 44 942              | 16 534 411,18         | 1,54         |
| PFIZER INC                   | USD    | 154 847             | 4 851 263,27          | 0,45         |
| PNC FINANCIAL SERVICES GROUP | USD    | 59 235              | 6 868 742,34          | 0,64         |
| PROCTER & GAMBLE CO/THE      | USD    | 86 388              | 11 901 349,40         | 1,10         |
| REGENERON PHARMACEUTICALS    | USD    | 17 959              | 13 959 422,56         | 1,30         |
| RTX CORP                     | USD    | 193 690             | 13 166 346,45         | 1,22         |
| SCHLUMBERGER LTD             | USD    | 404 266             | 22 260 881,04         | 2,07         |
| TE CONNECTIVITY LTD          | USD    | 60                  | 7 000,52              |              |
| TESLA INC                    | USD    | 58 588              | 13 846 412,62         | 1,29         |
| THERMO FISHER SCIENTIFIC INC | USD    | 48 623              | 23 245 812,43         | 2,16         |
| TJX COMPANIES INC            | USD    | 128 806             | 10 813 012,78         | 1,00         |
| T-MOBILE US INC              | USD    | 78 822              | 10 426 466,21         | 0,97         |
| UNITEDHEALTH GROUP INC       | USD    | 55 952              | 26 645 042,63         | 2,47         |
| UNITED RENTALS INC           | USD    | 14 411              | 6 051 190,81          | 0,56         |
| VALERO ENERGY CORP           | USD    | 8 306               | 1 111 729,17          | 0,11         |
| WALT DISNEY CO/THE           | USD    | 94 164              | 7 208 493,22          | 0,67         |
| WEBSTER FINANCIAL CORP       | USD    | 181 777             | 6 920 831,99          | 0,65         |
| <b>TOTAL ETATS-UNIS</b>      |        |                     | <b>706 472 446,07</b> | <b>65,65</b> |
| <b>FRANCE</b>                |        |                     |                       |              |
| AXA SA                       | EUR    | 392 916             | 11 072 372,88         | 1,03         |
| BNP PARIBAS                  | EUR    | 42 379              | 2 560 962,97          | 0,24         |
| CAPGEMINI SE                 | EUR    | 19 138              | 3 173 080,40          | 0,29         |
| EDENRED                      | EUR    | 69 657              | 4 129 266,96          | 0,38         |
| EUROAPI SASU                 | EUR    | 1 033               | 12 323,69             |              |
| GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA  | EUR    | 35 068              | 4 085 422,00          | 0,38         |
| L'OREAL                      | EUR    | 24 579              | 9 664 462,80          | 0,90         |
| L'OREAL SA-PF                | EUR    | 10 009              | 3 935 538,80          | 0,37         |

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

| Désignation des valeurs      | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle      | % Actif Net |
|------------------------------|--------|---------------------|----------------------|-------------|
| LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI | EUR    | 985                 | 705 654,00           | 0,07        |
| MICHELIN (CGDE)              | EUR    | 176 223             | 5 122 802,61         | 0,48        |
| PERNOD RICARD SA             | EUR    | 8 521               | 1 345 039,85         | 0,13        |
| SANOFI                       | EUR    | 15 601              | 1 583 189,48         | 0,14        |
| SARTORIUS STEDIM BIOTECH     | EUR    | 10 663              | 2 409 838,00         | 0,23        |
| SCHNEIDER ELECTRIC SE        | EUR    | 44 287              | 6 952 173,26         | 0,65        |
| TOTALENERGIES SE             | EUR    | 41 370              | 2 577 764,70         | 0,23        |
| VINCI SA                     | EUR    | 28 597              | 3 003 256,94         | 0,28        |
| <b>TOTAL FRANCE</b>          |        |                     | <b>62 333 149,34</b> | <b>5,80</b> |
| <b>IRLANDE</b>               |        |                     |                      |             |
| SMURFIT KAPPA GROUP PLC      | EUR    | 161 258             | 5 089 302,48         | 0,47        |
| <b>TOTAL IRLANDE</b>         |        |                     | <b>5 089 302,48</b>  | <b>0,47</b> |
| <b>ITALIE</b>                |        |                     |                      |             |
| ENEL SPA                     | EUR    | 429 359             | 2 498 869,38         | 0,23        |
| <b>TOTAL ITALIE</b>          |        |                     | <b>2 498 869,38</b>  | <b>0,23</b> |
| <b>JAPON</b>                 |        |                     |                      |             |
| KDDI CORP                    | JPY    | 14                  | 405,58               |             |
| MITSUBISHI HEAVY INDUSTRIES  | JPY    | 273 600             | 14 453 050,30        | 1,34        |
| MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GRO | JPY    | 1 482 529           | 11 903 062,38        | 1,11        |
| MURATA MANUFACTURING CO LTD  | JPY    | 414 600             | 7 174 519,97         | 0,66        |
| NIPPON TELEGRAPH & TELEPHONE | JPY    | 11 091 400          | 12 397 728,11        | 1,16        |
| RENASAS ELECTRONICS CORP     | JPY    | 760 800             | 11 005 677,19        | 1,02        |
| SHIMADZU CORP                | JPY    | 85                  | 2 136,94             |             |
| SONY GROUP CORP              | JPY    | 63 200              | 4 896 249,46         | 0,45        |
| SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GR | JPY    | 34 580              | 1 608 051,93         | 0,15        |
| TOKYO ELECTRON LTD           | JPY    | 68 400              | 8 849 159,72         | 0,82        |
| TOYOTA MOTOR CORP            | JPY    | 275 900             | 4 675 695,50         | 0,44        |
| <b>TOTAL JAPON</b>           |        |                     | <b>76 965 737,08</b> | <b>7,15</b> |
| <b>NORVEGE</b>               |        |                     |                      |             |
| DNB BANK ASA                 | NOK    | 152 022             | 2 909 279,53         | 0,27        |
| <b>TOTAL NORVEGE</b>         |        |                     | <b>2 909 279,53</b>  | <b>0,27</b> |
| <b>PAYS-BAS</b>              |        |                     |                      |             |
| ASML HOLDING NV              | EUR    | 23 853              | 13 336 212,30        | 1,24        |
| HEINEKEN NV                  | EUR    | 17 832              | 1 488 258,72         | 0,14        |
| STELLANTIS NV                | EUR    | 246 495             | 4 486 701,99         | 0,42        |
| <b>TOTAL PAYS-BAS</b>        |        |                     | <b>19 311 173,01</b> | <b>1,80</b> |
| <b>ROYAUME-UNI</b>           |        |                     |                      |             |
| ASTRAZENECA PLC              | GBP    | 41 807              | 5 350 948,97         | 0,50        |
| BP PLC                       | GBP    | 631 933             | 3 871 445,65         | 0,36        |
| NATIONAL GRID PLC            | GBP    | 60 422              | 682 655,75           | 0,06        |
| SHELL PLC                    | GBP    | 190 728             | 5 730 195,62         | 0,53        |
| <b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>     |        |                     | <b>15 635 245,99</b> | <b>1,45</b> |
| <b>SUEDE</b>                 |        |                     |                      |             |
| SVENSKA HANDELSBANKEN-A SHS  | SEK    | 296 445             | 2 514 338,12         | 0,23        |
| <b>TOTAL SUEDE</b>           |        |                     | <b>2 514 338,12</b>  | <b>0,23</b> |

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

| Désignation des valeurs  | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle         | % Actif Net   |
|--|--------|---------------------|-------------------------|---------------|
| <b>SUISSE</b>  |        |                     |                         |               |
| ALCON INC  | CHF    | 16 719              | 1 224 558,22            | 0,11          |
| CHOCOLADEFABRIKEN LINDT-REG  | CHF    | 40                  | 4 146 404,42            | 0,39          |
| GEBERIT AG-REG   | CHF    | 10 965              | 5 196 360,54            | 0,48          |
| NESTLE SA-REG  | CHF    | 30 237              | 3 238 641,66            | 0,30          |
| NOVARTIS AG-REG  | CHF    | 11 906              | 1 153 906,58            | 0,11          |
| ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN   | CHF    | 24 218              | 6 262 348,98            | 0,58          |
| STMICROELECTRONICS NV  | EUR    | 42 048              | 1 723 337,28            | 0,16          |
| <b>TOTAL SUISSE</b>  |        |                     | <b>22 945 557,68</b>    | <b>2,13</b>   |
| <b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>                  |        |                     | <b>992 109 240,90</b>   | <b>92,19</b>  |
| <b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>   |        |                     | <b>992 109 240,90</b>   | <b>92,19</b>  |
| <b>Organismes de placement collectif</b>   |        |                     |                         |               |
| <b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>       |        |                     |                         |               |
| <b>FRANCE</b>  |        |                     |                         |               |
| GROUPAMA ASIE I  | EUR    | 3 281,6517          | 9 940 024,55            | 0,92          |
| GROUPAMA MONETAIRE IC  | EUR    | 68,769              | 14 956 225,97           | 1,39          |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |        |                     | <b>24 896 250,52</b>    | <b>2,31</b>   |
| <b>LUXEMBOURG</b>  |        |                     |                         |               |
| AMUNDI INDEX MSCI EMERGI MARK UCITSETFDR   | EUR    | 185 132             | 10 681 931,27           | 0,99          |
| AMUNDI INDEX MSCI PACIFIC EX JAPAN SRI - UCITS ETF DR - EUR  | EUR    | 43 057              | 23 832 785,77           | 2,22          |
| G FUND - WORLD REVOLUTIONS IC EUR  | EUR    | 9 502               | 17 487 765,86           | 1,62          |
| <b>TOTAL LUXEMBOURG</b>  |        |                     | <b>52 002 482,90</b>    | <b>4,83</b>   |
| <b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b> |        |                     | <b>76 898 733,42</b>    | <b>7,14</b>   |
| <b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>   |        |                     | <b>76 898 733,42</b>    | <b>7,14</b>   |
| <b>Créances</b>  |        |                     | <b>6 400 322,23</b>     | <b>0,60</b>   |
| <b>Dettes</b>  |        |                     | <b>-7 404 184,63</b>    | <b>-0,69</b>  |
| <b>Comptes financiers</b>  |        |                     | <b>8 201 847,38</b>     | <b>0,76</b>   |
| <b>Actif net</b>   |        |                     | <b>1 076 205 959,30</b> | <b>100,00</b> |

|                                   |     |                   |           |
|-----------------------------------|-----|-------------------|-----------|
| Action G FUND - WORLD VISION R G  | EUR | 2 297,239         | 30 391,19 |
| Action G FUND - WORLD VISION RG F | EUR | 4 385 916,170     | 15,90     |
| Action G FUND - WORLD VISION R ID | EUR | 172 454,986       | 384,14    |
| Action G FUND - WORLD VISION R OS | EUR | 6 078,669         | 17 052,97 |
| Action G FUND - WORLD VISION R EI | EUR | 676 064,135000    | 134,49    |
| Action G FUND - WORLD VISION R N  | EUR | 844,0900          | 2 459,50  |
| Action G FUND - WORLD VISION R E  | EUR | 0,200             | 99,85     |
| Action G FUND - WORLD VISION R M  | EUR | 20 692,3180       | 571,64    |
| Action G FUND - WORLD VISION R IC | EUR | 12 114 644,041000 | 54,58     |
| Action G FUND - WORLD VISION R E2 | EUR | 0,200             | 99,85     |
| Action G FUND - WORLD VISION R E3 | EUR | 5 670,08          | 105,80    |

## COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Action G FUND - WORLD VISION R G

|  | NET GLOBAL         | DEVISE     | NET UNITAIRE  | DEVISE     |
|--|--------------------|------------|---------------|------------|
| Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire  |                    |            |               |            |
| Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire              | 755 171,376        | EUR        | 328,73        | EUR        |
| Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire |                    |            |               |            |
| Revenus non déclarables et non imposables  |                    |            |               |            |
| Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values  |                    |            |               |            |
| <b>TOTAL</b>   | <b>755 171,376</b> | <b>EUR</b> | <b>328,73</b> | <b>EUR</b> |

Décomposition du coupon : Action G FUND - WORLD VISION RG F

|  | NET GLOBAL         | DEVISE     | NET UNITAIRE | DEVISE     |
|--|--------------------|------------|--------------|------------|
| Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire  |                    |            |              |            |
| Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire              | 219 295,809        | EUR        | 0,05         | EUR        |
| Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire |                    |            |              |            |
| Revenus non déclarables et non imposables  |                    |            |              |            |
| Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values  |                    |            |              |            |
| <b>TOTAL</b>   | <b>219 295,809</b> | <b>EUR</b> | <b>0,05</b>  | <b>EUR</b> |

Décomposition du coupon : Action G FUND - WORLD VISION R ID

|  | NET GLOBAL         | DEVISE     | NET UNITAIRE | DEVISE     |
|--|--------------------|------------|--------------|------------|
| Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire  |                    |            |              |            |
| Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire              | 393 197,368        | EUR        | 2,28         | EUR        |
| Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire |                    |            |              |            |
| Revenus non déclarables et non imposables  |                    |            |              |            |
| Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values  |                    |            |              |            |
| <b>TOTAL</b>   | <b>393 197,368</b> | <b>EUR</b> | <b>2,28</b>  | <b>EUR</b> |



## 6. ANNEXE(S)

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### G FUND WORLD VISION(R)

#### Action E (C - EUR) Code ISIN : FR0014009D99

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Classification AMF :** Actions internationales

**Stratégie d'investissement :** L'univers d'investissement du produit est celui des actions des pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente. Le produit suit une approche ESG Best-in-universe visant à sélectionner, en excluant 20% des valeurs les moins bien notées de son univers d'investissement, les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de retraite entreprise prévoyant la prise en charge de tout ou partie des frais de gestion des supports de placement par l'entreprise.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : |   | 5 ans                |         |
|------------------------------------|---|----------------------|---------|
| Pour un investissement de :        |   | 10 000 €             |         |
| Scénarios                          |   | Si vous sortez après |         |
|                                    |   | 1 an                 | 5 ans   |
| <b>Minimum</b>                     | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |                      |         |
| <b>Tensions</b>                    | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>   | 1128 €               | 1108 €  |
|                                    | Rendement annuel moyen  | -88,7 %              | -35,6 % |
| <b>Défavorable*</b>                | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>   | 8589 €               | 9289 €  |
|                                    | Rendement annuel moyen  | -14,1 %              | -1,5 %  |
| <b>Intermédiaire*</b>              | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>   | 10878 €              | 16578 € |
|                                    | Rendement annuel moyen  | 8,8 %                | 10,6 %  |
| <b>Favorable*</b>                  | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>   | 13919 €              | 19131 € |
|                                    | Rendement annuel moyen  | 39,2 %               | 13,8 %  |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\* Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

|                                     | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| <b>Coûts totaux</b>                 | 472 €                     | 1 813 €                    |
| <b>Incidence des coûts annuels*</b> | 4,8 %                     | 2,6 % chaque année         |

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,3% avant déduction des coûts et de 10,6% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie                             |   | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée  | 3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 300 €                     |
| Coûts de sortie   | 0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.   | 0 €                       |
| Coûts récurrents  |   |                           |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,66 % de la valeur de votre investissement par an.   | 166 €                     |
| Coûts de transaction sur le portefeuille                          | 0,12 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.                  | 12 €                      |
| Coûts accessoires   |   |                           |
| Commission liée aux résultats                                     | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.  | 0 €                       |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

|                                  |       |
|----------------------------------|-------|
| Période de détention recommandée | 5 ans |
|----------------------------------|-------|

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet [www.groupama-am.com/fr/](http://www.groupama-am.com/fr/).

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014009D99/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014009D99/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### G FUND WORLD VISION(R)

#### Action E1 (C - EUR) Code ISIN : FR0013440666

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Classification AMF :** Actions internationales

**Stratégie d'investissement :** L'univers d'investissement du produit est celui des actions des pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente. Le produit suit une approche ESG Best-in-universe visant à sélectionner, en excluant 20% des valeurs les moins bien notées de son univers d'investissement, les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de retraite d'entreprises.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : |   | 5 ans                |         |
|------------------------------------|---|----------------------|---------|
| Pour un investissement de :        |   | 10 000 €             |         |
| Scénarios                          |   | Si vous sortez après |         |
|                                    |   | 1 an                 | 5 ans   |
| <b>Minimum</b>                     | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |                      |         |
| <b>Tensions</b>                    | <b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>   | 1128 €               | 1108 €  |
|                                    | Rendement annuel moyen  | -88,7 %              | -35,6 % |
| <b>Défavorable*</b>                | <b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>   | 8545 €               | 9238 €  |
|                                    | Rendement annuel moyen  | -14,6 %              | -1,6 %  |
| <b>Intermédiaire*</b>              | <b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>   | 10823 €              | 16171 € |
|                                    | Rendement annuel moyen  | 8,2 %                | 10,1 %  |
| <b>Favorable*</b>                  | <b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>   | 13850 €              | 18663 € |
|                                    | Rendement annuel moyen  | 38,5 %               | 13,3 %  |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\* Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

|                                     | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| <b>Coûts totaux</b>                 | 519 €                     | 2 197 €                    |
| <b>Incidence des coûts annuels*</b> | 5,3 %                     | 3,2 % chaque année         |

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,3% avant déduction des coûts et de 10,1% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie                             |   | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée  | 3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 300 €                     |
| Coûts de sortie   | 0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.   | 0 €                       |
| Coûts récurrents  |   |                           |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 2,14 % de la valeur de votre investissement par an.   | 214 €                     |
| Coûts de transaction sur le portefeuille                          | 0,12 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.                  | 12 €                      |
| Coûts accessoires   |   |                           |
| Commission liée aux résultats                                     | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.  | 0 €                       |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

|                                  |       |
|----------------------------------|-------|
| Période de détention recommandée | 5 ans |
|----------------------------------|-------|

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet [www.groupama-am.com/fr/](http://www.groupama-am.com/fr/).

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013440666/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013440666/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### G FUND WORLD VISION(R)

#### Action E2 (C - EUR) Code ISIN : FR0014009D81

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Classification AMF :** Actions internationales

**Stratégie d'investissement :** L'univers d'investissement du produit est celui des actions des pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente. Le produit suit une approche ESG Best-in-universe visant à sélectionner, en excluant 20% des valeurs les moins bien notées de son univers d'investissement, les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de retraite d'entreprises mis en place par des entreprises ou groupements d'entreprises sélectionnés par le Commercialisateur.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.



## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée :<br>Pour un investissement de : |   | 5 ans<br>10 000 €    |         |
|---|---|----------------------|---------|
| Scénarios   |   | Si vous sortez après |         |
|   |   | 1 an                 | 5 ans   |
| <b>Minimum</b>  | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |                      |         |
| <b>Tensions</b>   | <b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>   | 1128 €               | 1108 €  |
|   | Rendement annuel moyen  | -88,7 %              | -35,6 % |
| <b>Défavorable*</b>   | <b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>   | 8626 €               | 9333 €  |
|   | Rendement annuel moyen  | -13,7 %              | -1,4 %  |
| <b>Intermédiaire*</b>   | <b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>   | 10925 €              | 16936 € |
|   | Rendement annuel moyen  | 9,2 %                | 11,1 %  |
| <b>Favorable*</b>   | <b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>   | 13980 €              | 19544 € |
|   | Rendement annuel moyen  | 39,8 %               | 14,3 %  |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\* Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

|                                     | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| <b>Coûts totaux</b>                 | 432 €                     | 1 471 €                    |
| <b>Incidence des coûts annuels*</b> | 4,4 %                     | 2,2 % chaque année         |

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,3% avant déduction des coûts et de 11,1% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie                             |   | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée  | 3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 300 €                     |
| Coûts de sortie   | 0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.   | 0 €                       |
| Coûts récurrents  |   |                           |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,24 % de la valeur de votre investissement par an.   | 124 €                     |
| Coûts de transaction sur le portefeuille                          | 0,12 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.                  | 12 €                      |
| Coûts accessoires   |   |                           |
| Commission liée aux résultats                                     | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.  | 0 €                       |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

|                                  |       |
|----------------------------------|-------|
| Période de détention recommandée | 5 ans |
|----------------------------------|-------|

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet [www.groupama-am.com/fr/](http://www.groupama-am.com/fr/).

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014009D81/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014009D81/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### G FUND WORLD VISION(R)

#### Action E3 (C - EUR) Code ISIN : FR0014009D73

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Classification AMF :** Actions internationales

**Stratégie d'investissement :** L'univers d'investissement du produit est celui des actions des pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente. Le produit suit une approche ESG Best-in-universe visant à sélectionner, en excluant 20% des valeurs les moins bien notées de son univers d'investissement, les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de retraite d'entreprises mis en place par des entreprises ou groupements d'entreprises sélectionnés par le Commercialisateur notamment dans le cadre d'appels d'offres.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée :<br>Pour un investissement de : |   | 5 ans<br>10 000 €    |         |
|---|---|----------------------|---------|
| Scénarios   |   | Si vous sortez après |         |
|   |   | 1 an                 | 5 ans   |
| <b>Minimum</b>  | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |                      |         |
| <b>Tensions</b>   | <b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>   | 1128 €               | 1108 €  |
|   | Rendement annuel moyen  | -88,7 %              | -35,6 % |
| <b>Défavorable*</b>   | <b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>   | 8618 €               | 9323 €  |
|   | Rendement annuel moyen  | -13,8 %              | -1,4 %  |
| <b>Intermédiaire*</b>   | <b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>   | 10914 €              | 16854 € |
|   | Rendement annuel moyen  | 9,1 %                | 11,0 %  |
| <b>Favorable*</b>   | <b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>   | 13966 €              | 19449 € |
|   | Rendement annuel moyen  | 39,7 %               | 14,2 %  |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\* Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

|                                     | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| <b>Coûts totaux</b>                 | 432 €                     | 1 467 €                    |
| <b>Incidence des coûts annuels*</b> | 4,4 %                     | 2,2 % chaque année         |

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,2% avant déduction des coûts et de 11,0% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie                             |   | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée  | 3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 300 €                     |
| Coûts de sortie   | 0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.   | 0 €                       |
| Coûts récurrents  |   |                           |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,14 % de la valeur de votre investissement par an.   | 114 €                     |
| Coûts de transaction sur le portefeuille                          | 0,12 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.                  | 12 €                      |
| Coûts accessoires   |   |                           |
| Commission liée aux résultats                                     | 0,10 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.                 | 10 €                      |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

|                                  |       |
|----------------------------------|-------|
| Période de détention recommandée | 5 ans |
|----------------------------------|-------|

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet [www.groupama-am.com/fr/](http://www.groupama-am.com/fr/).

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014009D73/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014009D73/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### G FUND WORLD VISION(R)

**Action F (D - EUR) Code ISIN : FR001400E631**

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Classification AMF :** Actions internationales

**Stratégie d'investissement :** L'univers d'investissement du produit est celui des actions des pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente. Le produit suit une approche ESG Best-in-universe visant à sélectionner, en excluant 20% des valeurs les moins bien notées de son univers d'investissement, les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Politique de revenus :** Distribution.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux OPCVM et FIA nourriciers gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

|                       |   | Période de détention recommandée : 5 ans |         |
|-----------------------|---|--|---------|
|                       |   | Pour un investissement de : 10 000 €     |         |
| Scénarios             |   | Si vous sortez après                     |         |
|                       |   | 1 an                                     | 5 ans   |
| <b>Minimum</b>        | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |  |         |
| <b>Tensions</b>       | <b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>   | 1108 €                                   | 1229 €  |
|                       | Rendement annuel moyen  | -88,9 %                                  | -34,2 % |
| <b>Défavorable*</b>   | <b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>   | 8674 €                                   | 8977 €  |
|                       | Rendement annuel moyen  | -13,3 %                                  | -2,1 %  |
| <b>Intermédiaire*</b> | <b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>   | 10714 €                                  | 15469 € |
|                       | Rendement annuel moyen  | 7,1 %                                    | 9,1 %   |
| <b>Favorable*</b>     | <b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>   | 13863 €                                  | 17907 € |
|                       | Rendement annuel moyen  | 38,6 %                                   | 12,4 %  |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\* Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

|                                     | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| <b>Coûts totaux</b>                 | 397 €                     | 1 366 €                    |
| <b>Incidence des coûts annuels*</b> | 4,0 %                     | 2,0 % chaque année         |

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,1% avant déduction des coûts et de 9,1% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie                             |   | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée  | 2,75 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 275 €                     |
| Coûts de sortie   | 0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.   | 0 €                       |
| Coûts récurrents  |   |                           |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,14 % de la valeur de votre investissement par an.   | 114 €                     |
| Coûts de transaction sur le portefeuille                          | 0,12 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.                  | 12 €                      |
| Coûts accessoires   |   |                           |
| Commission liée aux résultats                                     | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.  | 0 €                       |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

|                                  |       |
|----------------------------------|-------|
| Période de détention recommandée | 5 ans |
|----------------------------------|-------|

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés pour l'investisseur, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez contacter Groupama Asset Management pour obtenir gratuitement la documentation réglementaire.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez contacter Groupama Asset Management pour obtenir gratuitement la documentation réglementaire.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.



## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### G FUND WORLD VISION(R)

**Action G (C/D - EUR) Code ISIN : FR0010891168**

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Classification AMF :** Actions internationales

**Stratégie d'investissement :** L'univers d'investissement du produit est celui des actions des pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente. Le produit suit une approche ESG Best-in-universe visant à sélectionner, en excluant 20% des valeurs les moins bien notées de son univers d'investissement, les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation et/ou distribution et/ou report.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital.

Cette part est réservée aux compagnies, filiales et caisses régionales de Groupama Assurances Mutuelles

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : |   | 5 ans                |         |
|------------------------------------|---|----------------------|---------|
| Pour un investissement de :        |   | 10 000 €             |         |
| Scénarios                          |   | Si vous sortez après |         |
|                                    |   | 1 an                 | 5 ans   |
| <b>Minimum</b>                     | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |                      |         |
| <b>Tensions</b>                    | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>   | 1029 €               | 1008 €  |
|                                    | Rendement annuel moyen  | -89,7 %              | -36,8 % |
| <b>Défavorable*</b>                | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>   | 8583 €               | 9298 €  |
|                                    | Rendement annuel moyen  | -14,2 %              | -1,4 %  |
| <b>Intermédiaire*</b>              | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>   | 10896 €              | 17385 € |
|                                    | Rendement annuel moyen  | 9,0 %                | 11,7 %  |
| <b>Favorable*</b>                  | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>   | 13969 €              | 20076 € |
|                                    | Rendement annuel moyen  | 39,7 %               | 15,0 %  |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

|                                     | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| <b>Coûts totaux</b>                 | 470 €                     | 1 036 €                    |
| <b>Incidence des coûts annuels*</b> | 4,7 %                     | 1,7 % chaque année         |

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,4% avant déduction des coûts et de 11,7% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie                             |   | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée  | 4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 400 €                     |
| Coûts de sortie   | 0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.   | 0 €                       |
| Coûts récurrents  |   |                           |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,61 % de la valeur de votre investissement par an.   | 61 €                      |
| Coûts de transaction sur le portefeuille                          | 0,12 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.                  | 12 €                      |
| Coûts accessoires   |   |                           |
| Commission liée aux résultats                                     | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.  | 0 €                       |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

|                                  |       |
|----------------------------------|-------|
| Période de détention recommandée | 5 ans |
|----------------------------------|-------|

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés pour l'investisseur, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez vous connecter à votre accès dédié sur le site [www.groupama-am.com/fr](http://www.groupama-am.com/fr).

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez vous connecter à votre accès dédié sur le site [www.groupama-am.com/fr](http://www.groupama-am.com/fr).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### G FUND WORLD VISION(R)

**Action IC (C - EUR) Code ISIN : FR0010318121**

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Classification AMF :** Actions internationales

**Stratégie d'investissement :** L'univers d'investissement du produit est celui des actions des pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente. Le produit suit une approche ESG Best-in-universe visant à sélectionner, en excluant 20% des valeurs les moins bien notées de son univers d'investissement, les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux investisseurs institutionnels.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : |   | 5 ans                |         |
|------------------------------------|---|----------------------|---------|
| Pour un investissement de :        |   | 10 000 €             |         |
| Scénarios                          |   | Si vous sortez après |         |
|                                    |   | 1 an                 | 5 ans   |
| <b>Minimum</b>                     | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |                      |         |
| <b>Tensions</b>                    | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>   | 1154 €               | 1133 €  |
|                                    | Rendement annuel moyen  | -88,5 %              | -35,3 % |
| <b>Défavorable*</b>                | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>   | 8660 €               | 9368 €  |
|                                    | Rendement annuel moyen  | -13,4 %              | -1,3 %  |
| <b>Intermédiaire*</b>              | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>   | 10961 €              | 17048 € |
|                                    | Rendement annuel moyen  | 9,6 %                | 11,3 %  |
| <b>Favorable*</b>                  | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>   | 14019 €              | 19669 € |
|                                    | Rendement annuel moyen  | 40,2 %               | 14,5 %  |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

|                                     | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| <b>Coûts totaux</b>                 | 397 €                     | 1 366 €                    |
| <b>Incidence des coûts annuels*</b> | 4,0 %                     | 2,0 % chaque année         |

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,3% avant déduction des coûts et de 11,3% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie                             |   | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée  | 2,75 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 275 €                     |
| Coûts de sortie   | 0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.   | 0 €                       |
| Coûts récurrents  |   |                           |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,14 % de la valeur de votre investissement par an.   | 114 €                     |
| Coûts de transaction sur le portefeuille                          | 0,12 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.                  | 12 €                      |
| Coûts accessoires   |   |                           |
| Commission liée aux résultats                                     | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.  | 0 €                       |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

|                                  |       |
|----------------------------------|-------|
| Période de détention recommandée | 5 ans |
|----------------------------------|-------|

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet [www.groupama-am.com/fr/](http://www.groupama-am.com/fr/).

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010318121/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010318121/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### G FUND WORLD VISION(R)

**Action ID (D - EUR) Code ISIN : FR0000097156**

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Classification AMF :** Actions internationales

**Stratégie d'investissement :** L'univers d'investissement du produit est celui des actions des pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente. Le produit suit une approche ESG Best-in-universe visant à sélectionner, en excluant 20% des valeurs les moins bien notées de son univers d'investissement, les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Politique de revenus :** Distribution.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux investisseurs institutionnels.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : |   | 5 ans                |         |
|------------------------------------|---|----------------------|---------|
| Pour un investissement de :        |   | 10 000 €             |         |
| Scénarios                          |   | Si vous sortez après |         |
|                                    |   | 1 an                 | 5 ans   |
| <b>Minimum</b>                     | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |                      |         |
| <b>Tensions</b>                    | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>   | 1154 €               | 1133 €  |
|                                    | Rendement annuel moyen  | -88,5 %              | -35,3 % |
| <b>Défavorable*</b>                | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>   | 8660 €               | 9368 €  |
|                                    | Rendement annuel moyen  | -13,4 %              | -1,3 %  |
| <b>Intermédiaire*</b>              | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>   | 10961 €              | 17048 € |
|                                    | Rendement annuel moyen  | 9,6 %                | 11,3 %  |
| <b>Favorable*</b>                  | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>   | 14019 €              | 19669 € |
|                                    | Rendement annuel moyen  | 40,2 %               | 14,5 %  |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.



## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

|                                     | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| <b>Coûts totaux</b>                 | 397 €                     | 1 366 €                    |
| <b>Incidence des coûts annuels*</b> | 4,0 %                     | 2,0 % chaque année         |

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,3% avant déduction des coûts et de 11,3% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie                             |   | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée  | 2,75 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 275 €                     |
| Coûts de sortie   | 0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.   | 0 €                       |
| Coûts récurrents  |   |                           |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,14 % de la valeur de votre investissement par an.   | 114 €                     |
| Coûts de transaction sur le portefeuille                          | 0,12 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.                  | 12 €                      |
| Coûts accessoires   |   |                           |
| Commission liée aux résultats                                     | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.  | 0 €                       |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

|                                  |       |
|----------------------------------|-------|
| Période de détention recommandée | 5 ans |
|----------------------------------|-------|

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet [www.groupama-am.com/fr/](http://www.groupama-am.com/fr/).

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0000097156/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0000097156/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### G FUND WORLD VISION(R)

**Action M (C - EUR) Code ISIN : FR0010722330**

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Classification AMF :** Actions internationales

**Stratégie d'investissement :** L'univers d'investissement du produit est celui des actions des pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente. Le produit suit une approche ESG Best-in-universe visant à sélectionner, en excluant 20% des valeurs les moins bien notées de son univers d'investissement, les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux investisseurs institutionnels hors OPC ou mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

|                       |   | Période de détention recommandée : |         |
|-----------------------|---|------------------------------------|---------|
|                       |   | 5 ans                              |         |
|                       |   | Pour un investissement de :        |         |
|                       |   | 10 000 €                           |         |
| Scénarios             |   | Si vous sortez après               |         |
|                       |   | 1 an                               | 5 ans   |
| <b>Minimum</b>        | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |                                    |         |
| <b>Tensions</b>       | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>   | 1129 €                             | 1108 €  |
|                       | Rendement annuel moyen  | -88,7 %                            | -35,6 % |
| <b>Défavorable*</b>   | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>   | 8657 €                             | 9369 €  |
|                       | Rendement annuel moyen  | -13,4 %                            | -1,3 %  |
| <b>Intermédiaire*</b> | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>   | 10964 €                            | 17238 € |
|                       | Rendement annuel moyen  | 9,6 %                              | 11,5 %  |
| <b>Favorable*</b>     | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>   | 14029 €                            | 19891 € |
|                       | Rendement annuel moyen  | 40,3 %                             | 14,7 %  |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

|                                     | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| <b>Coûts totaux</b>                 | 397 €                     | 1 171 €                    |
| <b>Incidence des coûts annuels*</b> | 4 %                       | 1,8 % chaque année         |

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,3% avant déduction des coûts et de 11,5% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie                             |   | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée  | 3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 300 €                     |
| Coûts de sortie   | 0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.   | 0 €                       |
| Coûts récurrents  |   |                           |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,81 % de la valeur de votre investissement par an.   | 81 €                      |
| Coûts de transaction sur le portefeuille                          | 0,12 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.                  | 12 €                      |
| Coûts accessoires   |   |                           |
| Commission liée aux résultats                                     | 0,08 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.                 | 8 €                       |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

|                                  |       |
|----------------------------------|-------|
| Période de détention recommandée | 5 ans |
|----------------------------------|-------|

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet [www.groupama-am.com/fr/](http://www.groupama-am.com/fr/).

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010722330/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010722330/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### G FUND WORLD VISION(R)

**Action N (C - EUR) Code ISIN : FR0010722348**

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Classification AMF :** Actions internationales

**Stratégie d'investissement :** L'univers d'investissement du produit est celui des actions des pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente. Le produit suit une approche ESG Best-in-universe visant à sélectionner, en excluant 20% des valeurs les moins bien notées de son univers d'investissement, les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est ouverte à tous souscripteurs.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

|                       |   | Période de détention recommandée : 5 ans |         |
|-----------------------|---|--|---------|
|                       |   | Pour un investissement de : 10 000 €     |         |
| Scénarios             |   | Si vous sortez après                     |         |
|                       |   | 1 an                                     | 5 ans   |
| <b>Minimum</b>        | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |  |         |
| <b>Tensions</b>       | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>   | 1153 €                                   | 1133 €  |
|                       | Rendement annuel moyen  | -88,5 %                                  | -35,3 % |
| <b>Défavorable*</b>   | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>   | 8609 €                                   | 9308 €  |
|                       | Rendement annuel moyen  | -13,9 %                                  | -1,4 %  |
| <b>Intermédiaire*</b> | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>   | 10897 €                                  | 16558 € |
|                       | Rendement annuel moyen  | 9,0 %                                    | 10,6 %  |
| <b>Favorable*</b>     | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>   | 13937 €                                  | 19105 € |
|                       | Rendement annuel moyen  | 39,4 %                                   | 13,8 %  |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

|                                     | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| <b>Coûts totaux</b>                 | 454€                      | 1 837 €                    |
| <b>Incidence des coûts annuels*</b> | 4,6 %                     | 2,7 % chaque année         |

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,3% avant déduction des coûts et de 10,6% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie                             |   | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée  | 2,75 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 275 €                     |
| Coûts de sortie   | 0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.   | 0 €                       |
| Coûts récurrents  |   |                           |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,66 % de la valeur de votre investissement par an.   | 166 €                     |
| Coûts de transaction sur le portefeuille                          | 0,12 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.                  | 12 €                      |
| Coûts accessoires   |   |                           |
| Commission liée aux résultats                                     | 0,06 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.                 | 6 €                       |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

|                                  |       |
|----------------------------------|-------|
| Période de détention recommandée | 5 ans |
|----------------------------------|-------|

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet [www.groupama-am.com/fr/](http://www.groupama-am.com/fr/).

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010722348/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010722348/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### G FUND WORLD VISION(R)

**Action OA (C - EUR) Code ISIN : FR001400IR05**

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 30 juin 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Classification AMF :** Actions internationales

**Stratégie d'investissement :** L'univers d'investissement du produit est celui des actions des pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente. Le produit suit une approche ESG Best-in-universe visant à sélectionner, en excluant 20% des valeurs les moins bien notées de son univers d'investissement, les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux OPC et mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales et appartenant à la gamme Oxygène.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.



## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

|                       |   | Période de détention recommandée : 5 ans |         |
|-----------------------|---|--|---------|
|                       |   | Pour un investissement de : 10 000 €     |         |
| Scénarios             |   | Si vous sortez après                     |         |
|                       |   | 1 an                                     | 5 ans   |
| <b>Minimum</b>        | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |  |         |
| <b>Tensions</b>       | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>   | 1030 €                                   | 1009 €  |
|                       | Rendement annuel moyen  | -89,7 %                                  | -36,8 % |
| <b>Défavorable*</b>   | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>   | 8634 €                                   | 9342 €  |
|                       | Rendement annuel moyen  | -13,7 %                                  | -1,4 %  |
| <b>Intermédiaire*</b> | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>   | 10740 €                                  | 16597 € |
|                       | Rendement annuel moyen  | 7,4 %                                    | 10,7 %  |
| <b>Favorable*</b>     | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>   | 14027 €                                  | 18784 € |
|                       | Rendement annuel moyen  | 40,3 %                                   | 13,4 %  |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\* Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

|                                     | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| <b>Coûts totaux</b>                 | 431 €                     | 682 €                      |
| <b>Incidence des coûts annuels*</b> | 4,3 %                     | 1,3 % chaque année         |

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,9% avant déduction des coûts et de 10,7% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie                             |   | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée  | 4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 400 €                     |
| Coûts de sortie   | 0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.   | 0 €                       |
| Coûts récurrents  |   |                           |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,20 % de la valeur de votre investissement par an.   | 20 €                      |
| Coûts de transaction sur le portefeuille                          | 0,12 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.                  | 12 €                      |
| Coûts accessoires   |   |                           |
| Commission liée aux résultats                                     | 0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.                 | 0 €                       |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

|                                  |       |
|----------------------------------|-------|
| Période de détention recommandée | 5 ans |
|----------------------------------|-------|

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés pour l'investisseur, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez contacter Groupama Asset Management pour obtenir gratuitement la documentation réglementaire.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez contacter Groupama Asset Management pour obtenir gratuitement la documentation réglementaire.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### G FUND WORLD VISION(R)

**Action OS (C - EUR) Code ISIN : FR0010891176**

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Classification AMF :** Actions internationales

**Stratégie d'investissement :** L'univers d'investissement du produit est celui des actions des pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente. Le produit suit une approche ESG Best-in-universe visant à sélectionner, en excluant 20% des valeurs les moins bien notées de son univers d'investissement, les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux OPC et mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales et appartenant à la gamme Opale.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée :<br>Pour un investissement de : |   | 5 ans<br>10 000 €    |         |
|---|---|----------------------|---------|
| Scénarios   |   | Si vous sortez après |         |
|   |   | 1 an                 | 5 ans   |
| <b>Minimum</b>  | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |                      |         |
| <b>Tensions</b>   | <b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>   | 1030 €               | 1009 €  |
|   | Rendement annuel moyen  | -89,7 %              | -36,8 % |
| <b>Défavorable*</b>   | <b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>   | 8634 €               | 9342 €  |
|   | Rendement annuel moyen  | -13,7 %              | -1,4 %  |
| <b>Intermédiaire*</b>   | <b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>   | 10740 €              | 16597 € |
|   | Rendement annuel moyen  | 7,4 %                | 10,7 %  |
| <b>Favorable*</b>   | <b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>   | 14027 €              | 18784 € |
|   | Rendement annuel moyen  | 40,3 %               | 13,4 %  |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\* Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

|                                     | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| <b>Coûts totaux</b>                 | 431 €                     | 682 €                      |
| <b>Incidence des coûts annuels*</b> | 4,3 %                     | 1,3 % chaque année         |

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,9% avant déduction des coûts et de 10,7% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie                             |   | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée  | 4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 400 €                     |
| Coûts de sortie   | 0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.   | 0 €                       |
| Coûts récurrents  |   |                           |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,20 % de la valeur de votre investissement par an.   | 20 €                      |
| Coûts de transaction sur le portefeuille                          | 0,12 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.                  | 12 €                      |
| Coûts accessoires   |   |                           |
| Commission liée aux résultats                                     | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.  | 0 €                       |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

|                                  |       |
|----------------------------------|-------|
| Période de détention recommandée | 5 ans |
|----------------------------------|-------|

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés pour l'investisseur, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez contacter Groupama Asset Management pour obtenir gratuitement la documentation réglementaire.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez contacter Groupama Asset Management pour obtenir gratuitement la documentation réglementaire.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### G FUND WORLD VISION(R)

**Action R (C - EUR) Code ISIN : FR0013285749**

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Classification AMF :** Actions internationales

**Stratégie d'investissement :** L'univers d'investissement du produit est celui des actions des pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente. Le produit suit une approche ESG Best-in-universe visant à sélectionner, en excluant 20% des valeurs les moins bien notées de son univers d'investissement, les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires fournissant un service de conseil au sens de la réglementation européenne MIF2, une gestion individuelle de portefeuille sous mandat et lorsqu'ils sont exclusivement rémunérés par leurs clients.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : |   | 5 ans                |         |
|------------------------------------|---|----------------------|---------|
| Pour un investissement de :        |   | 10 000 €             |         |
| Scénarios                          |   | Si vous sortez après |         |
|                                    |   | 1 an                 | 5 ans   |
| <b>Minimum</b>                     | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |                      |         |
| <b>Tensions</b>                    | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>   | 1129 €               | 1108 €  |
|                                    | Rendement annuel moyen  | -88,7 %              | -35,6 % |
| <b>Défavorable*</b>                | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>   | 8645 €               | 9355 €  |
|                                    | Rendement annuel moyen  | -13,5 %              | -1,3 %  |
| <b>Intermédiaire*</b>              | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>   | 10949 €              | 17119 € |
|                                    | Rendement annuel moyen  | 9,5 %                | 11,4 %  |
| <b>Favorable*</b>                  | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>   | 14010 €              | 19755 € |
|                                    | Rendement annuel moyen  | 40,1 %               | 14,6 %  |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\* Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

|                                     | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| <b>Coûts totaux</b>                 | 411 €                     | 1 288 €                    |
| <b>Incidence des coûts annuels*</b> | 4,1 %                     | 2 % chaque année           |

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,4% avant déduction des coûts et de 11,4% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie                             |   | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée  | 3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 300 €                     |
| Coûts de sortie   | 0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.   | 0 €                       |
| Coûts récurrents  |   |                           |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,95 % de la valeur de votre investissement par an.   | 95 €                      |
| Coûts de transaction sur le portefeuille                          | 0,12 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.                  | 12 €                      |
| Coûts accessoires   |   |                           |
| Commission liée aux résultats                                     | 0,08 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.                 | 8 €                       |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

|                                  |       |
|----------------------------------|-------|
| Période de détention recommandée | 5 ans |
|----------------------------------|-------|

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet [www.groupama-am.com/fr/](http://www.groupama-am.com/fr/).

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013285749/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013285749/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.



Dénomination du produit : G FUND WORLD VISION(R) - E1

Identifiant d'entité juridique : 96950003NUWIFWUNHV80

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : \_

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 37,49%

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 0%

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

| Exercice comptable | Indicateurs ESG | OPC    | OPC                    | Univers d'investissement ESG | Univers d'investissement ESG |
|--------------------|-----------------|--------|------------------------|------------------------------|------------------------------|
|                    |                 | Mesure | Taux de couverture (%) | Mesure                       | Taux de couverture (%)       |

|                   |  |       |       |        |       |
|-------------------|--|-------|-------|--------|-------|
| 09/2022 - 09/2023 | Conseil à majorité d'indépendants (%)  | 64,05 | 99,96 | 52,57  | 100   |
| 09/2022 - 09/2023 | Intensité carbone (t CO <sup>2</sup> ) | 306   | 96,53 | 743,91 | 46,49 |
| 09/2022 - 09/2023 | Note ESG                               | 67,32 | 99,96 | 60     | 100   |
| 10/2021 - 10/2022 | Conseil à majorité d'indépendants (%)  | -     | -     | -      | -     |
| 10/2021 - 10/2022 | Intensité carbone (t CO <sup>2</sup> ) | -     | -     | -      | -     |
| 10/2021 - 10/2022 | Note ESG                               | -     | -     | -      | -     |

**Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?**

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.
- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;
- La performance ESG de l'émetteur ;
- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;
- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

|  |               |
|--|---------------|
| <b>Part des investissements durables</b> | <b>37,49%</b> |
|--|---------------|

### ***Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

### ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?***

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

|   |   |
|---|---|
| <b>PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales</b> | <b>PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales</b> |
| 9,31  | 0,260   |



**Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

| Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité | Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité                            | Élément de mesure   | Incidences [année n] | Incidences [année n-1] | Explication | Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante |
|---|--|---|----------------------|------------------------|-------------|---|
| Émissions de gaz à effet de serre                   | 1. Émissions de GES  | Émissions de GES de niveau 1  | 40 491,91            |                        |             |   |
|   |  | Émissions de GES de niveau 2  | 8 656,12             |                        |             |   |
|   |  | Émissions de GES de niveau 3  | 1 963 570            |                        |             |   |
|   |  | Émissions totales de GES  | 2 012 720            |                        |             |   |
|   | 2. Empreinte carbone   | Empreinte carbone   | 1 872,83             |                        |             |   |
|   | 3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements             | Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements                           | 2 666,25             |                        |             |   |
|   | 4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles | Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles | 9,56                 |                        |             |   |

|  |  |   |            |  |  |  |
|--|--|---|------------|--|--|--|
|  | 5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable   | Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie   | 19,07      |  |  |  |
|  | 6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique   | Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique  | 0,149      |  |  |  |
| Biodiversité                           | 7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité  | Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones   | 1,72       |  |  |  |
| Eau                                    | 8.Rejets dans l'eau  | Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée  | 316,43     |  |  |  |
| Déchets                                | 9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs   | Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée  | 12 603 337 |  |  |  |
| Les questions sociales et de personnel | 10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales  | Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales   | 9,31       |  |  |  |
|  | 11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales | Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations | 0,260      |  |  |  |
|  | 12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé  | Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements   | 4,45       |  |  |  |

|               |  |  |        |     |  |  |
|---------------|--|--|--------|-----|--|--|
|               | 13. Mixité au sein des organes de gouvernance  | Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres   | 2,39   |     |  |  |
|               | 14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) | Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées   | 4,7E-5 |     |  |  |
| Environnement | 15. Intensité de GES   | Intensité de GES des pays d'investissement   | N/A    | N/A |  |  |
| Social        | 16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales  | Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national. | N/A    | N/A |  |  |

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

|                                      |   |                   |
|--------------------------------------|---|-------------------|
| Incidence négative sur la durabilité | Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative) | Élément de mesure |
| Eau, déchets et autres matières      | 6. Utilisation et recyclage de l'eau  | 19,15             |

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

|                                      |   |                   |
|--------------------------------------|---|-------------------|
| Incidence négative sur la durabilité | Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)         | Élément de mesure |
| Questions sociales et de personnel   | 3. Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies | 19,82             |



### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/10/2022 au 30/09/2023

| Investissements les plus importants | Secteur                       | % d'actifs | Pays |
|-------------------------------------|-------------------------------|------------|------|
| MICROSOFT CORP (XNGS)               | Technologies de l'Information | 5.68%      | USA  |
| APPLE INC (XNGS)                    | Technologies de l'Information | 4.89%      | USA  |
| RTX CORP (XNYS)                     | Industrie                     | 2.54%      | USA  |
| UNITEDHEALTH GROUP INC (XNYS)       | Santé                         | 2.03%      | USA  |
| MERCK & CO. INC. (XNYS)             | Santé                         | 2.00%      | USA  |
| THERMO FISHER SCIENTIFIC INC (XNYS) | Santé                         | 1.84%      | USA  |
| NEXTERA ENERGY INC (XNYS)           | Services aux Collectivités    | 1.80%      | USA  |

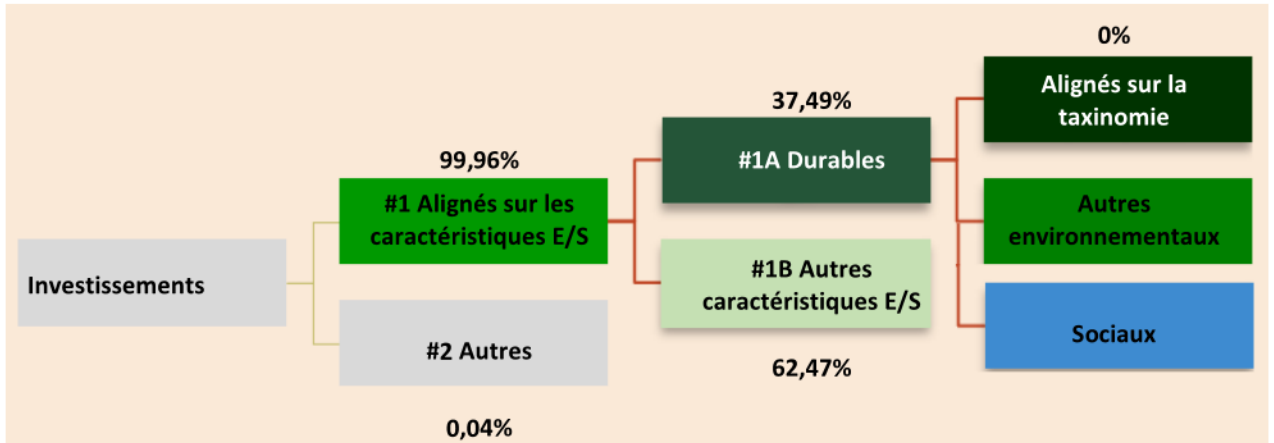
|                                      |                               |       |        |
|--------------------------------------|-------------------------------|-------|--------|
| MOTOROLA SOLUTIONS INC (XNYS)        | Technologies de l'Information | 1.79% | USA    |
| SCHLUMBERGER LTD (XNYS)              | Énergie                       | 1.73% | USA    |
| BROADCOM INC (XNGS)                  | Technologies de l'Information | 1.67% | USA    |
| G FUND - WORLD (R)EVOLUTIONS - ICEUR | OPC                           | 1.60% | France |
| JPMORGAN CHASE & CO (XNYS)           | Finance                       | 1.47% | USA    |
| ALPHABET INC-CL A (XNGS)             | Services de Communication     | 1.44% | USA    |
| MICRON TECHNOLOGY INC (XNGS)         | Technologies de l'Information | 1.43% | USA    |
| GROUPAMA MONETAIRE - IC              | OPC                           | 1.39% | France |



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

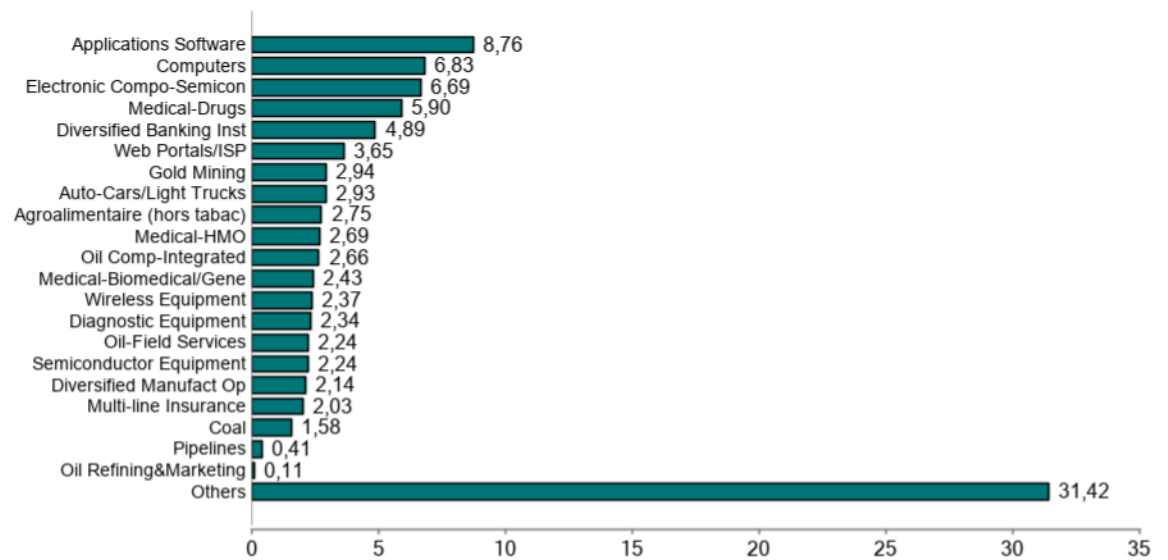
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?



Répartition sectorielle (en %)



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

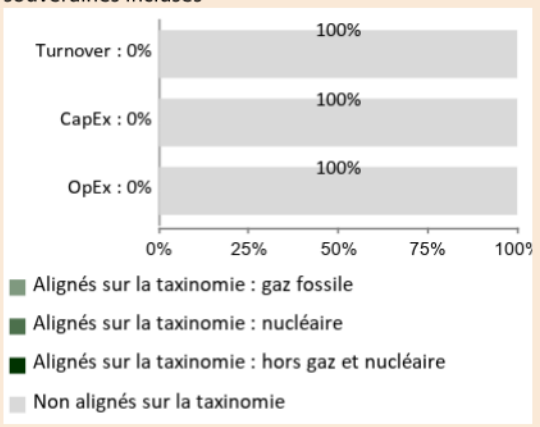
**Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie\*\* de l'UE ?**

- Oui
- Nucléaire       Gaz fossile
- Non

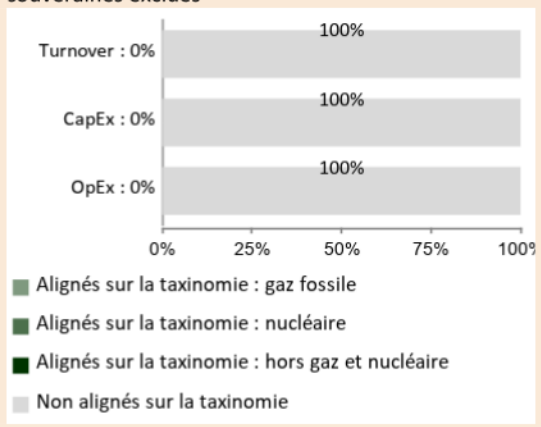
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

**Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



\*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

\*\*Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

**Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, il réalise 37,49% d'investissements durables. Pour autant, le fonds ne réalise pas d'investissements durables ayant objectif environnemental alignés avec la taxonomie de l'UE. Il ne réalise pas non plus d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes</b> | <b>0%</b> |
|---|-----------|

**Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

| Période | Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE |
|---------|--|
| 2023    | 0%   |
| 2022    | 0%   |



**Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

|  |   |
|--|---|
| Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie | - |
|--|---|



**Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?**

|  |   |
|--|---|
| Part d'investissements durables sur le plan social | - |
|--|---|



**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?**

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



**Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?**

Nous avons suivi les controverses et exclu de notre univers d'investissement les sociétés en cas de grand risque avéré. Nous avons exclu de notre portefeuille les sociétés dont la notation extra-financière les positionnaient dans le dernier quintile de l'univers d'investissement. Nous avons suivi l'indicateur de proportion de conseils d'administration jugés indépendants et dépassé notre indicateur de référence en moyenne sur l'année au sein de nos investissements. Nous avons également suivi l'indicateur d'intensité carbone et avons eu une intensité plus faible que notre indicateur de référence en moyenne sur la période.



**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?**

Non applicable

***En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?***

Non applicable

***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?***

Non applicable

***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Non applicable

***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif